



ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES
2017



TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT





SOMMAIRE

ÉDITO	5
CAP TOURAINE 2017	9
DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE	11
Assurer un développement équilibré du territoire	18
Développer l'attractivité de la Touraine	25
Accompagner les collectivités locales dans leurs projets de développement	31
UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE	35
Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA	40
Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap	43
Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance	49
Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales	54
MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE	61
Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique	64
Mettre en place une stratégie patrimoniale	71
ANALYSE FINANCIÈRE	77
ANNEXES	91





ÉDITO

Pour 2017, l'action du Département sera structurée par trois grandes priorités :

- L'aménagement numérique du territoire ;
- L'évolution structurelle du service public départemental ;
- Et enfin, la création de nouvelles relations avec la Région, la Métropole et les intercommunalités.

1. L'aménagement numérique du territoire est un enjeu majeur de développement et d'égalité des chances pour l'ensemble des territoires qui composent notre département. L'arrivée du très haut débit demain sera d'une importance équivalente à celle de l'arrivée de l'eau potable ou de l'électricité dans le passé.

Or, dans ce dossier décisif pour notre avenir, la voie dans laquelle nous étions engagés ne nous semblait répondre ni aux intérêts de la Touraine ni aux attentes des territoires ruraux. Nous avons donc décidé, en accord avec le Conseil départemental du Cher, d'abandonner le projet de DSP avec Touraine Cher Numérique et de lancer une concertation approfondie avec les structures intercommunales. Cette approche a été ratifiée dans toutes les intercommunalités par des votes positifs et menée à bien grâce au concours de tous les élus départementaux qui ont défendu le point de vue du Département dans leurs cantons.

Aujourd'hui le numérique en Touraine est lancé sur de bons rails et ce sera certainement le plus grand marqueur de notre action au cours de cette mandature.

Dans ce domaine, il nous faudra également mettre en oeuvre dans notre institution ce que nous appellerons « l'administration numérique », plutôt que la dématérialisation, terme qui nous laisse croire, à tort, que nous pourrions entièrement nous passer du papier à l'avenir.



2. L'évolution structurelle du service public départemental :

L'importance du service public départemental tient beaucoup à ce qu'il est un service public de proximité pour nos concitoyens. Et il irrigue en effet tous nos territoires : à travers les maisons départementales de la solidarité (MDS) dans le champ social, les services techniques d'aménagement (STA) dans le domaine routier, les collèges dans celui de l'éducation,

Ce service public, nous le faisons évoluer tous les jours, en raison de l'adoption continue de textes dont l'Etat n'est pas avare, de la diminution des dotations qu'il nous alloue toujours plus chichement, et de l'évolution constante de la société. Le faire évoluer, c'est d'ailleurs la meilleure façon de le défendre. Tel a été et tel reste l'enjeu profond de la Revue des Actions Départementales (REVAD) que nous avons engagée l'an passé et qui s'est poursuivie et approfondie cette année pour préparer le budget 2017. En effet, cette démarche ne se réduit pas à une simple régulation financière et budgétaire visant à diminuer plus ou moins uniformément nos dépenses, notamment en fonctionnement. Son enjeu central est bien un questionnement structurel de toutes nos politiques, dont l'objectif est de rechercher et de trouver les réponses les mieux à même d'assurer un exercice efficace de nos missions en faisant autrement et à moindre coût.

Pour cela, il faut dans chaque domaine concerné :

- Un objectif clair ;
- Une méthode rigoureuse pour traiter le sujet ;
- Une vraie transparence dans la méthode avec tous les élus, les représentants du personnel et les services concernés ;
- Un calendrier réaliste, respectueux de la vie des services et attentif aux situations individuelles concernées par les changements.

Le dossier du Laboratoire de Touraine, qui a été mené ainsi, montre que, grâce aux efforts de toutes les parties prenantes, faire évoluer le service public départemental est possible.

Cette année, d'autres chantiers sont lancés sur ces mêmes bases :

- Une étude économique et sociale sur les EHPAD ;
- Une étude portant sur l'avenir des colonies de vacances sur laquelle l'assemblée départementale sera amenée à se prononcer avant le 14 juillet 2017;
- Un nouveau schéma de l'enfance, qui sera adopté d'ici à la fin de l'année ;
- Des appels à projets, qui seront privilégiés dans maints domaines, du social au tourisme ;

Ce sont ces réformes structurelles qui feront les économies de demain et nous permettront de continuer à mener à bien nos missions sans nous livrer à une fuite en avant associant hausse de la fiscalité et hausse de l'endettement.



3. La création de nouvelles relations avec la Région, la Métropole et les intercommunalités :

Nous devons créer de nouvelles relations avec nos partenaires parce que le paysage institutionnel a évolué et continuera de le faire :

- Tout d'abord avec la Région, car la loi NOTRe lui confie désormais l'économie et les transports ;
- Ensuite, avec les intercommunalités dont le nombre est réduit à 11 au lieu de 22 auparavant. Ainsi, la création de Loches Sud Touraine en lieu et place des 4 précédentes communautés de communes crée une situation nouvelle pour le Conseil Départemental ;
- Enfin, avec Tour(s)plus, qui a d'abord évolué en communauté urbaine et qui pourrait finalement accéder prochainement au statut convoité de Métropole. A ce sujet, le soutien de cette grande ambition par tous les acteurs de la Touraine, qui s'est traduite au Conseil départemental par le vote positif unanime de notre Assemblée, a été un élément qui a pesé lourd dans l'évolution de la position, d'abord réservée, du gouvernement sur ce dossier.

Le Département ne doit pas craindre la Métropole, car l'articulation de nos institutions se fait dans la concertation. Il doit au contraire se réjouir de son existence, car elle créera une dynamique qui entraînera dans son sillage toute la Touraine : elle sera en particulier un pôle d'attraction pour les financements de l'Etat et de la Région et un appui pour peser plus fortement vis à vis de nos interlocuteurs.

Une situation nouvelle se présente donc à nous dans laquelle le Département continuera, par son approche volontaire, à jouer un rôle important. Avec les communes et les intercommunalités :

- Nous avons d'ores et déjà engagé une nouvelle relation avec elles en créant le FDSR et le F2D ;
- Nous avons également conçu et adopté ensemble une nouvelle approche dans le domaine du numérique ;
- Nous voulons enfin, et ce sera un projet phare de cette année, mettre sur pied un ambitieux projet d'ingénierie territoriale à leur intention : le Département regroupe à peu près tous les métiers de la vie territoriale et il peut à la demande effectuer des missions d'assistance et de conseil. Cela est vrai pour le Conseil départemental au-delà de ce qu'il fait déjà via l'ADAC et le CAUE ; mais cela est également vrai pour des satellites comme Val Touraine Habitat en matière de logement et d'aménagement, ou d'autres structures comme le SATESE, le SIEIL, cavités 37, etc.



Tout en poursuivant les partenariats engagés avec l'Etat, la Région et les intercommunalités, notre Département devra continuer cette année à développer des politiques propres qui renforcent la visibilité et la lisibilité de son action, dont on donnera ici quelques exemples :

- Le projet d'établissement innovant pour personnes âgées désorientées et personnes handicapées vieillissantes ;
- Le développement des circuits courts pour la restauration dans les collèges ;
- La reconduction du fonds d'investissement pour les projets touristiques innovants ;
- La création d'un fonds départemental d'investissement pour les initiatives culturelles et sportives ;
- Le projet de plan d'eau de Hommes et la préparation de la délégation de service public, ainsi que celui du Louroux ;
- La mise en lumière de la forteresse de Chinon et la nouvelle scénographie du château de Loches ;
- Le lancement d'un contrat de performance énergétique pour les bâtiments départementaux.

Les Départements sont toujours vivants car ils incarnent la proximité. Une année passionnante s'ouvre devant nous et nous avons tous à cœur de continuer à travailler ensemble pour le bien des Tourangeaux et de la Touraine. Ne craignons pas l'avenir, mais méfions-nous de nos propres craintes :

Bien des choses ne sont pas tentées, parce qu'elles semblent impossibles. Mais bien des choses sont impossibles, parce qu'elles ne sont pas tentées. En 2017 pour la Touraine, « A cœurs vaillants, rien d'impossible ».

Jean-Gérard PAUMIER
Président du Conseil départemental
d'Indre-et-Loire



CAP TOURAINES 2017

AXE 1

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

AXE 2

UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE

AXE 3

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE
DE L'ACTION PUBLIQUE



ENJEU 1 : ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

ENJEU 2 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA TOURAINE

ENJEU 3 : ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LEURS
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



AXE 1 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET PARTENAIRE DE LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT :

Le Département entend jouer un rôle de premier plan en tant qu'acteur de la solidarité territoriale en accompagnant les projets des collectivités locales.

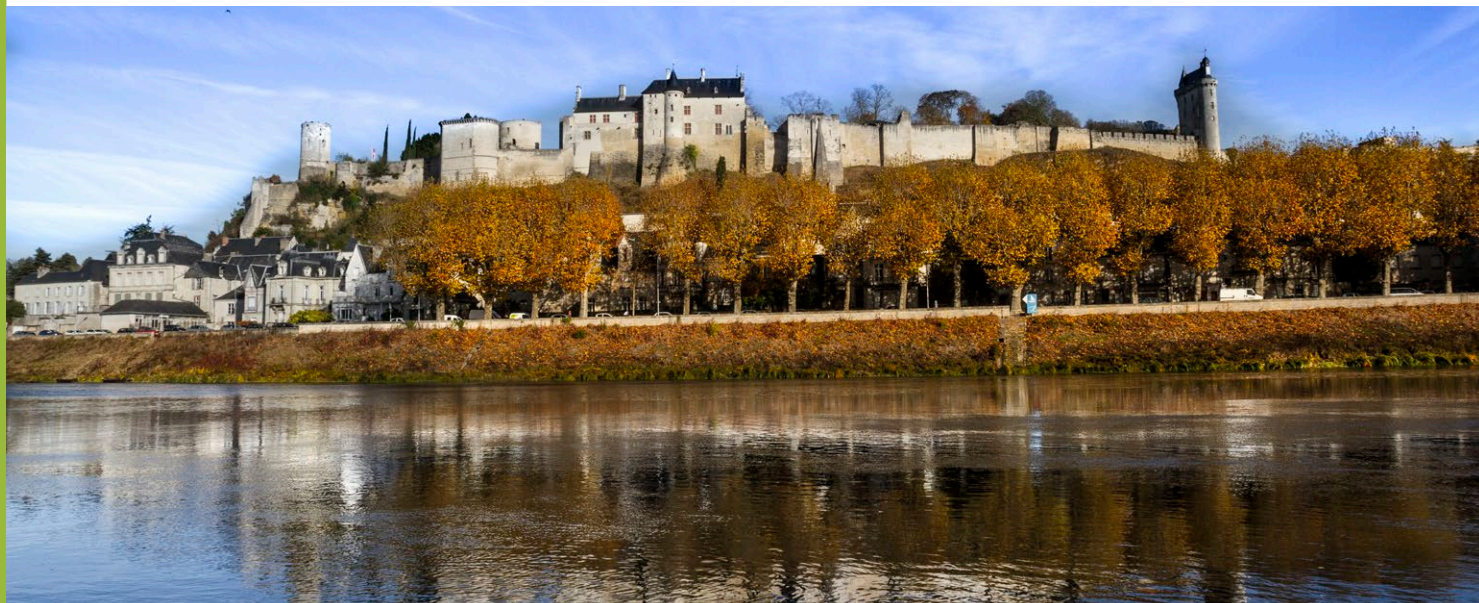
Dans cette perspective, il va tout d'abord poursuivre son action de soutien financier (11 M€) aux projets de développement et d'amélioration du cadre de vie portés par les collectivités de moins de 2000 habitants à travers le Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR), mais aussi aux projets structurants portés par les villes de plus de 2000 habitants et les communautés de communes à travers le Fonds Départemental de Développement (F2D).

Cette volonté du Département se traduira ensuite par la création d'une offre d'ingénierie territoriale en 2017, en complémentarité de l'offre existante. Sur ce sujet, les premières concertations engagées au niveau des territoires ont déjà permis de dégager des axes de développement :

- Renforcer l'ingénierie et pallier ainsi le désengagement de l'Etat sur l'aide aux collectivités locales (ex : ATESAT) ;
- Définir précisément le conseil et l'assistance de « service public » que peut apporter le Département sur ses compétences propres ;
- Assurer une meilleure lisibilité de l'offre globale d'ingénierie dans le département, notamment celle portée par les structures tierces ;
- Conforter l'offre existante de l'ADAC/CAUE/ALE/ADT appréciée par les collectivités.

Le travail engagé fin 2016 sera poursuivi avec l'objectif de concrétiser ces axes de développement, toujours en concertation avec les collectivités. Etablir une offre de service globale, en phase avec les attentes, lisible et efficace, tel est en effet l'enjeu que nous nous sommes fixés pour cette année.

Cette volonté du Département se traduira aussi par une action d'ampleur dans le domaine du numérique, dont le développement est un enjeu central pour l'avenir de



● Forteresse royale de Chinon

nos territoires. Après avoir écouté les élus des territoires, le Département a décidé de réorienter complètement le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique. Sa nouvelle version, approuvée à l'unanimité des communautés de communes en novembre-décembre 2016, marque une nouvelle ambition numérique pour la Touraine. Elle permettra qu'aucun territoire ne reste à l'écart du déploiement de la fibre optique et que les délais de mise en service soient considérablement raccourcis (d'un peu plus de 10 ans). De ce point de vue, en 2017 l'enjeu sera double : il s'agira d'une part de mettre en place une gouvernance unique avec la constitution d'un syndicat mixte ouvert numérique entre l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher et d'autre part de réussir la

procédure de délégation de service public permettant le lancement en fin d'année du 4^e plus gros projet industriel de France dans le domaine numérique avec un investissement bi-départemental supérieur à 350 M€.

Enfin, aux côtés des intercommunalités et par délégation de compétence, le Département accompagnera les projets d'immobilier d'entreprises. En effet, confirmé par la loi NOTRe et la dernière circulaire du 3 novembre 2016, le Département poursuivra, selon des modalités redéfinies avec les communautés de communes, son action en faveur du développement des entreprises sur nos territoires.

**UN DÉPARTEMENT TOURISTIQUE QUI POURSUIT
LE DÉVELOPPEMENT DE SON ATTRACTIVITÉ :**

L'attractivité d'un territoire repose sur de nombreux critères (efficacité et densité du réseau de transport ; dynamisme économique ; qualité de l'environnement naturel et de l'environnement culturel et patrimonial ; ...), qui interagissent entre eux et créent un écosystème favorable.

Les actions du Département contribuent de multiples manières à renforcer cette attractivité : accompagnement des projets touristiques des collectivités, programmation dans les monuments et musées départementaux, actions de communication, valorisation des espaces naturels sensibles, développement du Cher à vélo, soutien des actions culturelles et des pratiques sportives, ...

Ainsi, le premier appel à projet du Fonds d'Intervention Départemental d'Investissement Touristique (FIDIT) a été un succès avec 21 projets de développement accompagnés pour un montant de 609 000 €. Nous relancerons donc en 2017 un deuxième appel à projet et continuerons d'accompagner les porteurs de projets. Par ailleurs, grâce aux efforts réalisés au niveau du fonctionnement par l'Agence Départementale du Tourisme (ADT) et à notre action en faveur du marketing territorial, le Département va pouvoir augmenter ses budgets d'actions et de communication. C'est ainsi qu'en début d'année, une grande campagne de promotion des châteaux va être menée dans les gares, métro, bus et cafés de Paris et d'Ile-de-France avec le Département voisin du Loir-et-Cher. Le développement touristique se concrétisera également par des programmations de qualité dans nos 8 monuments et musées départementaux (notre Département est le deuxième plus gros propriétaire public de monuments en France), qui accueillent chaque année plusieurs centaines de milliers de visiteurs.

Le Département va aussi entreprendre la refonte de la scénographie de la forteresse royale de Loches. Projet majeur, de près de 1,1 million d'€ d'investissement, cette nou-



● [Domaine de Candé](#)

velle scénographie, qui sera mise en place en 2017, doit permettre dès 2018, d'augmenter la fréquentation du site ainsi que, nous l'espérons, le temps de séjour des visiteurs, pour des retombées économiques plus grandes sur le territoire du Lochois. Cette mise en valeur sera accompagnée par des travaux de mise en sécurité sur les remparts qui débuteront

dès ce printemps. Dans le Chinonais, c'est la mise en lumière de la forteresse royale qui va être complètement repensée pour illuminer le monument de façon moderne tout en étant plus économe et plus respectueuse de l'environnement. Dès l'été 2018, les visiteurs de Chinon auront le plaisir de découvrir cette nouvelle scénographie lumineuse.

L'année 2017 sera également l'année du démarrage d'une nouvelle politique de mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) d'Indre-et-Loire. Gestionnaire en direct de 11 ENS, le Conseil départemental a décidé de lancer un grand plan de valorisation tant ludique que pédagogique et touristique de ses Espaces Naturels Sensibles (sentier d'interprétation sur le val de Choisille à Saint-Cyr-sur-Loire) et l'Eperon Barré de Murat à Ferrière-Larçon, mise en scène de l'ancienne carrière de Chanay-sur-Lathan, site géologique reconnu nationalement, ainsi que le renforcement de la sensibilisation à l'environnement sur le site de l'étang du Louroux, grâce à un partenariat avec la commune et l'utilisation du moulin. Dans cette perspective, des investissements seront consentis par le Département sur le projet de

développement de l'ENS des plans d'eau de Hommes. Ce site, rare lieu de baignade publique gratuite extérieure en Touraine, dispose d'un grand potentiel que le Département va chercher à exploiter par des aménagements complémentaires de type aires de jeux, pontons, ... ; le tout en recherchant pour 2019 un exploitant, via une procédure de délégation de service public, afin que ce dernier puisse gérer le site et le développer en y investissant notamment sur le volet hébergement touristique.

Le projet d'aménagement et de développement de la vallée du Cher, engagé par les Départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire en 2013, devrait connaître une première réalisation concrète. Pour permettre le vote le 6 juillet 2016 du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le Département a dû s'engager à prendre la maîtrise d'ouvrage de l'opération de restauration des continuités écologiques du barrage de Civray. L'axe Cher est un axe majeur pour l'accès aux sites de reproduction des grands poissons migrateurs (grande alose, lamproie marine, anguille, ...), mais c'est aussi l'écrin du monument le plus visité d'Indre-et-Loire, le château de Chenonceau. La réalisation de cette rivière de contournement, sorte de



● Musée Rabelais, maison de la Devinière



● Musée Balzac, château de Saché



● Le Priuré de Saint-Cosme, demeure de Ronsard à La Riche



● Musée de la préhistoire du Grand-Pressigny

passé à poisson semi-naturelle, va ainsi autoriser le syndicat intercommunal de gestion du Cher canalisé à poursuivre la remise en place du barrage de Civray fin mai.

La deuxième concrétisation de ce projet de développement concernera les travaux de construction d'un deuxième tronçon du Cher à vélo, entre Bléré et Azay-sur-Cher. C'est ainsi qu'après la mise en service en 2016 du barreau Bléré-Amboise, nous pourrions bientôt aller en vélo de Tours jusqu'à Amboise puis rejoindre Bléré par la forêt en faisant ensuite un détour par le château de Chenonceau avant de revenir vers Tours via le Cher à vélo.

La culture et le sport sont eux aussi d'importants facteurs d'attractivité pour un territoire. Le maintien de nos financements dans ces deux domaines est donc un choix politique cohérent. C'est ainsi que nous avons décidé de créer un fonds départemental d'aide à l'investissement pour les équipements culturels et sportifs. Doté de 300 000 €, ce fonds à destination des associations, leur permettra d'investir afin d'améliorer leurs outils ou bien encore de développer leurs activités. Le Département

soutiendra également les projets communautaires en faveur du développement de l'action sportive et culturelle par le biais de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens. Co-construits, dans un souci de diffusion des pratiques dans tous les territoires, y compris ruraux, ces futurs contrats de nouvelle génération doivent marquer un engagement mutuel.

Enfin, si, comme on l'a vu plus haut, on veut développer l'attrait touristique du Lochois, l'aménagement de la RD 943, Tours-Loches-Châteauroux, est indispensable. Une démarche conjointe entre les Présidents des Départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire a été menée en ce début d'année auprès du Président de la Région Centre-Val de Loire pour que le financement d'opérations d'aménagements routiers puisse être intégré au Contrat de Projet Etat-Région. De notre côté, pour agir dès aujourd'hui, nous poursuivons en 2017 l'étude de nouveaux créneaux de dépassement entre Cormery et Loches, et amènerons, au niveau du raccordement avec le boulevard périphérique Sud, la mise en 2x2 voies d'une nouvelle portion.

UN DÉPARTEMENT BON GESTIONNAIRE QUI VEILLE À ENTREtenir SON PATRIMOINE :

Notre défi aujourd'hui consiste à agir dans un contexte financier particulièrement contraint, dans lequel il faut au moins produire la même qualité de service, avec l'objectif de l'améliorer, mais avec moins de moyens. C'est dans cet esprit que l'exercice de revue des actions départementales (REVAD) a été mené pour la deuxième année consécutive dans le



● Hôtel Gouin

champ des politiques territoriales. Chaque dépense, chaque partenariat a été examiné et évalué afin d'être soit arrêté, soit repensé, soit poursuivi. Cette recherche de rigueur et d'efficacité dans l'utilisation des deniers publics se poursuivra en 2017 dans tous les domaines.

Pour autant, cet effort nécessaire ne nous empêchera pas d'entretenir correctement notre patrimoine. Ainsi, dans le domaine routier, des opérations d'entretien et de maintien à niveau de notre patrimoine seront menées : des réparations d'ouvrages d'art à Chinon, Saint-Christophe-sur-le-Nais,... sur les ponts de Mettray ou du Port-Boulet, mais aussi des travaux de confortement de chaussées qui permettront à notre réseau routier

de faire peau neuve sur environ 6 % de son linéaire tous les ans. Des travaux de sécurité seront également entrepris, avec en particulier la création d'un giratoire à la Mignonne sur la ville de Joué-lès-Tours. Par ailleurs, des études relatives à des projets de déviation, comme celle de Richelieu, seront poursuivies dans l'objectif d'une concrétisation dans les années à venir, tandis que les travaux de celle de Ciran s'achèveront.

Côté collèges, l'année 2017 sera également dense en matière de travaux, puisque, outre les grosses réparations habituelles, trois établissements feront l'objet d'importants travaux : le collège de Montrésor, avec la fin des travaux de la demi-pension ; celui de Neuillé-Pont-Pierre avec le démarrage de la deuxième tranche de travaux ; et enfin celui d'Azay-le-Rideau avec le démarrage du chantier. Ces travaux permettront une amélioration importante des conditions de travail de nos collégiens et des équipes pédagogiques. Dans cette perspective, nous testerons également la mise en place du numérique dans 4 collèges via des classes numériques mobiles dans le cadre du Plan Numérique Education et nous procéderont au déploiement de la fibre optique dans 29 collèges ruraux publics. En parallèle, nous poursuivrons notre travail de réflexion avec les gestionnaires et les principaux de collèges. C'est ainsi qu'un groupe de travail sur la dotation globale de fonctionnement versée par le Département a été mis en place. L'objectif est clair : permettre aux équipes pédagogiques de disposer de nouvelles marges, le tout en faisant des économies et en respectant une équité dans la répartition des dotations entre collèges.

Les espaces de restauration collective feront eux aussi l'objet d'adaptations, pour se conformer à la loi, par la mise en place de biodigesteurs, le tout pour réduire le volume de déchets organiques produits et poursuivre l'action contre le gaspillage.

lage alimentaire. Toujours en matière de restauration collective, nous agissons également pour la promotion des circuits locaux. On sait en effet que le monde agricole a subi en 2016 une des plus grandes crises qu'il ait jamais connues et que la loi NOTRe donne désormais l'entière responsabilité d'accompagner et de soutenir les filières agricoles au Conseil régional. Face à cette situation, il était néanmoins de notre devoir de contribuer à ce soutien, notamment par le développement du recours aux achats locaux. Nous avons entamé cette démarche dès la rentrée 2015 et avons décidé au sein de nos services d'une nouvelle organisation afin de dynamiser cette démarche ; le tout bien évidemment en partenariat avec les chambres départementales de l'agriculture et des métiers et de l'artisanat.

L'ensemble de ces chantiers, entrepris au service et à l'intention de nos publics, ne nous ont cependant pas empêché de produire des efforts pour améliorer les conditions de travail de nos agents : ainsi, les travaux d'agencement des locaux au Champ-Girault ou ceux réalisés sur le centre d'exploitation de Sorigny se termineront en 2017 ; de la même manière, un effort substantiel sera consenti en faveur du renouvellement du matériel, en particulier celui dédié à l'entretien des routes. Nous savons que nous demandons beaucoup à nos agents, nous devons donc être en mesure de leur offrir un cadre de travail et des outils adaptés.

UN DÉPARTEMENT AUX MISSIONS QUI ÉVOLUENT :

La loi NOTRe a décidé du transfert aux Régions des transports scolaires et des lignes régulières. Pour permettre un passage de relais dans de bonnes conditions de continuité du service public, le Département et la Région ont trouvé un accord nous permettant, par délégation de compétences, d'assurer jusqu'au 31 août prochain la gestion des transports par

lignes régulières en plus des transports scolaires. Gageons que ce temps supplémentaire laissé à la Région lui permettra de s'organiser, le tout dans l'intérêt de nos enfants et de nos concitoyens.

L'année 2017 connaîtra également d'importantes mutations des collectivités locales : nouvelles communautés de communes au 1^{er} janvier, communes nouvelles et, nous l'espérons, l'aboutissement du projet de métropole pour Tours et son agglomération. Sur ce dernier point, il est réjouissant de constater que le consensus politique trouvé sur la métropole a contribué fortement à l'évolution positive de ce projet. Une métropole en Touraine renforcera notre attractivité et notre lisibilité tant au niveau national qu'euro-péen. C'est toute la Touraine qui profitera de ce rayonnement et le Département y aura toute sa place comme garant d'un équilibre et d'une solidarité urbain/rural. Parmi les conséquences de cette transformation en métropole, il y aura le transfert de linéaires de routes départementales (environ 280 km) situés sur le périmètre de la future métropole. Nous ferons tout pour que cela se passe pour le mieux dans l'intérêt de nos concitoyens mais également de nos agents.



● Cité royale de Loches (Le Logis)



Enjeu 1 Assurer un développement équilibré du territoire



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Développer le territoire par le numérique

POLITIQUE
Aménagement du territoire et lecture publique

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

Contexte : le nouveau Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN V4) a été adopté le 19 décembre 2016 après avoir été voté par l'ensemble des communautés de communes. Il marque une nouvelle ambition numérique pour la Touraine en fixant désormais comme objectif le déploiement du très haut débit par la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH), sur l'ensemble du département, y compris en zone rurale (hors habitat isolé) sur la période 2018/2023.

↳ **Projet 1 :** le lancement de la procédure de délégation de service public et son attribution pour la fin de l'année 2017 ;

↳ **Projet 2 :** la constitution d'un nouveau Syndicat mixte ouvert numérique associant le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire ;

↳ **Projet 3 relatif au déploiement de la fibre optique dans 29 collèges ruraux publics :** par anticipation de la mise en œuvre du SDTAN l'objectif est d'amener la fibre optique jusqu'à ces 29 collèges ruraux. C'est une mesure d'équité puisque tous les collèges urbains de l'agglomération ont déjà accès à la fibre ;

↳ **Projet 4 relatif à la culture numérique :** le Département étendra le champ d'action du portail collaboratif « Nom@de » et mettra en œuvre des médiations sur la culture numérique dans les bibliothèques (formations- actions en direction des équipes).

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

↳ **Objectifs en matière de lecture publique:** formation et conseil sur les équipements concernant la culture numérique, adultes et jeunesse :

- +10% d'inscrits à Nom@de dans les villes de moins de 10000 habitants ;
- 20 bibliothèques supplémentaires concernées par les formations dans le département.



Enjeu 1

Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE

Education et système de l'information

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un ensemble de collèges sur tout le territoire et mettre en place les conditions matérielles de la réussite des collégiens

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Projets 1 et 2** : deux opérations d'extension-restructuration permettront d'offrir de meilleures conditions de travail aux collégiens et aux communautés éducatives des deux collèges suivants :

- Collège de Neuillé-Pont-Pierre : la première tranche de travaux a démarré en 2016 et la seconde commencera en 2017. Au total, la restructuration portera sur une superficie de 2840 m² et l'extension représentera 1900 m² supplémentaires ; la livraison finale interviendra au cours du second semestre 2018 et l'investissement porté par le Département s'élève à 11 M€;
- Collège d'Azay-le-Rideau : les travaux commenceront en septembre 2017 ; la restructuration portera sur 3500 m² et l'extension représentera 1400 m² supplémentaires. Ce chantier d'une durée de 2 ans est estimé à 7,8 M€;

↳ **Projet 3** : achèvement de la construction de la demi-pension du collège de Montrésor d'une superficie de 900 m² qui permettra d'offrir une vraie pause méridienne aux demi-pensionnaires du collège. Elle sera prête pour la rentrée de 2017 et son coût est estimé à 3 M€ ;

↳ **Projet 4** : expérimentation menée dans quatre collèges (collèges de Fondettes, Savigné sur Lathan, Arche du Lude à Joué-lès-Tours et Corneille à Tours) dans le cadre du Plan Numérique Éducation. L'informatique travaille à la définition d'une infrastructure qu'elle aura à édifier et à maintenir dès le début du second trimestre. En accord avec le Rectorat et l'Inspection académique, 2 classes mobiles seront mises à disposition des collèges, ainsi qu'une infrastructure de télécommunication locale en Wifi et des connexions fibres optiques ou hertziennes de haut débit les reliant à l'Internet. Le coût de cette expérimentation est estimé à 233 550€ pour les 4 collèges. Un suivi de ces 4 collèges permettra d'apporter les ajustements nécessaires pour permettre une diffusion aux autres collèges au fil des budgets alloués ;

↳ **Projet 5** : dans le cadre du projet de maintenance, la reprise par le Département de toute l'activité informatique (pédagogique et administrative) des collèges. Dans cette perspective, il faut définir, en lien avec les collèges et l'Inspection académique, un référentiel de dotation d'outils numériques (matériels et logiciels) pour permettre une utilisation optimale de ces outils. Il est prévu de tester cette reprise de la maintenance au collège Corneille à Tours avant de la généraliser à l'ensemble des collèges ;

↳ **Projet 6** : il s'agit de différents projets de grosses réparations nécessitant une AP 2017-2018 de 4,6 M€ et qui seront menés au cours de l'année 2017. L'enveloppe allouée étant constituée de l'AP 2016-2017 et de la nouvelle AP, ce sont donc 4,1 M€ qui seront affectés à ces grosses réparations. Tous les collèges sont concernés par ce programme qui recouvre des travaux aussi divers qu'une intervention sur une demi-pension, la réfection d'un système de chauffage ou le réaménagement d'un pôle d'enseignement, en passant par la réfection des cours de récréation. Ce programme mettra l'accent sur les travaux de mise en sécurité des bâtiments concernés ;

↳ **Projet 7** : dans le cadre d'un groupe de travail avec nos partenaires de l'Education Nationale, une réflexion sera menée sur les critères orientant la répartition de la dotation globale de fonctionnement avec l'objectif de poser les bases d'un véritable dialogue de gestion ;

↳ **Projet 8** : cette année, cinq nouvelles demi-pensions pourraient être équipées d'éco-digesteurs pour traiter les bio-déchets. En sont déjà équipés les établissements de Monts, Vouvray et Loches partiellement. Il s'agit là de répondre à nos obligations réglementaires sur le tri et la valorisation des bio-déchets.



Enjeu 1

Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE

Education et système de l'information

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un ensemble de collèges sur tout le territoire et mettre en place les conditions matérielles de la réussite des collégiens

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

↳ Objectifs en matière de restauration scolaire :

- Dynamisation du recours aux circuits agricoles locaux de façon à ce que, progressivement, 40 à 50% des produits utilisés par les EPLE soient issus de filières locales ;
- Maintien d'une proportion élevée de demi-pensionnaires : à la rentrée 2016-2017, il y avait 88,8 % de demi-pensionnaires ;

↳ **Objectif en matière d'inclusion des personnes handicapées** : poursuite de la démarche d'adaptation des établissements pour permettre l'accueil des élèves handicapés, d'une part avec la mise aux normes de 9 établissements supplémentaires (soit 1/6^e des collèges publics du département), et d'autre part avec l'ouverture, programmée avec l'Éducation Nationale, d'une à deux classes ULIS en 2017 ;

↳ **Objectif en matière de sectorisation** : engager un travail de synthèse portant sur la sectorisation permettant d'abord de construire une évaluation de l'évolution des effectifs collégiens et ensuite de déterminer, le cas échéant, les besoins d'évolution des capacités d'accueil des collèges ;

↳ **Objectif en matière de location et de transport vers des équipements sportifs** : poursuivre le développement des circuits de course d'orientation à proximité des collèges et engager des discussions avec les propriétaires d'équipements sportifs

subventionnés par le Département pour favoriser la construction des équipements à proximité des collèges afin de diminuer les coûts de déplacement des collégiens ;

↳ **Objectif en matière de maîtrise des coûts de remplacement des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE)** : baisse d'environ 10% du niveau de dépenses par rapport au consommé 2016 ;

↳ **Objectif en matière d'intervention informatique auprès des collèges** : aujourd'hui, c'est notre direction des systèmes de l'Information et la direction académique des services de l'Éducation Nationale qui assurent le maintien en condition opérationnelle de 54 sites interconnectés, 162 serveurs informatiques virtuels, 700 bornes Wifi, 6220 ordinateurs, 162 imprimantes et 1100 téléphones. 3 ETP assurent cette mission. En raison du transfert intégral de la maintenance informatique au Département, il conviendra d'engager une réflexion sur nos capacités d'intervention dans les collèges.



Enjeu 1 Assurer un développement équilibré du territoire



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un réseau routier équilibré et en bon état

POLITIQUE

Infrastructures routières, schéma départemental des déplacements doux

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

Travaux routiers sur le réseau structurant :

↳ **Projet 1** : fin des travaux de la déviation de Ciran. La mise en service est prévue pour le printemps 2017 et permettra au trafic poids-lourds de contourner le village. Coût estimé : 700 000 € ;

↳ **Projet 2** : travaux de raccordement à 2X2 voies de la RD 943 entre le créneau existant et le boulevard périphérique sud. Le carrefour giratoire situé à la jonction des 2 infrastructures sera modifié aux entrées et sorties. Le chantier, qui devrait se dérouler sur une période de 5 mois environ, permettra d'améliorer la sécurité et la fluidité du trafic. Coût estimé des travaux, dont le démarrage est prévu en avril : 1,8 M€ ;

↳ **Projet 3** : création d'un carrefour giratoire au niveau de l'échangeur de la Mignonne (BP Ouest). Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre départementales. Les travaux devraient se dérouler pendant l'été 2017 de telle sorte que le carrefour soit achevé pour la rentrée scolaire 2017. Le Conseil départemental, la ville de Joué-lès-Tours et Tour(s) plus financent chacun un tiers de cette opération.

Travaux portant sur les ouvrages d'art :

↳ **Projet 4** : construction du pont de Mettray / St Cyr. Il s'agit du remplacement de l'ouvrage métallique provisoire mis en place suite à la démolition du pont-route par la SNCF. Coût estimé des

travaux : 630 000 €. Démarrage des travaux au cours de l'été 2017 pour une mise en service en fin d'année ;

↳ **Projet 5** : pont de Port-Boulet : travaux de réalisation de l'étanchéité générale du tablier et réfection complète de la couche de roulement. Démarrage en juin pour une mise en service avant la rentrée scolaire. Coût estimé à 550 000 €.

Travaux d'aménagements cyclables :

↳ **Projet 6** : liaison cyclable Cher à vélo : réalisation de la première tranche entre Bléré et Azay-sur-Cher pour un montant global estimé des travaux d'1,2 M€, dont 864 000 € pour 2017. Cette liaison à très fort potentiel touristique permettra de créer une liaison douce entre Tours et Chenonceau, ainsi que la jonction avec la Loire à vélo via la liaison Amboise-Chenonceau réalisée en 2015-2016. La première tranche de travaux devrait démarrer à la fin de l'été 2017.

Etudes préalables à travaux futurs :

↳ **Projet 7** : il s'agit de la poursuite des études engagées sur les opérations suivantes : créneau de dépassement sur la RD943 entre Cormery et Loches ; déviations de Richelieu et de l'Île-Bouchard ; liaison cyclable Langeais - Cinq-Mars-La-Pile ; réhabilitation des ouvrages d'art de Civray-de-Touraine et de Chisseaux.



Enjeu 1 Assurer un développement équilibré du territoire

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Maintenir un réseau routier équilibré et en bon état

POLITIQUE

Infrastructures routières, schéma départemental des déplacements doux

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

↳ **Objectif en matière de maîtrise d'œuvre études** : sur 2016, le coût agents d'études menées en régie (soit 6,5 ETP mobilisés) atteint un montant de 273000€. Pour 2017, le coût estimé des études internalisées, qui ne tient compte que des opérations qui seront réellement réalisées, devrait s'élever à 200000€ (soit 5 ETP mobilisés).

↳ **Objectifs en matière d'entretien du patrimoine routier** :

- L'objectif budgétaire de consacrer 10 M€ d'investissement à l'entretien du patrimoine routier nous permettra, dans les conditions économiques actuelles, de renouveler les couches de roulement à hauteur de 6% par an (soit de l'ordre de 100 km/an), ce qui correspond sensiblement au taux d'usure des structures ;
- En matière d'enduits superficiels, l'objectif est de couvrir environ 650000 m² au cours de l'année - ce qui représente de l'ordre de 120 km linéaires par an - de manière à préserver les chaussées des infiltrations des eaux de ruissellement ;
- Enfin, en matière de rénovation des panneaux de signalisation directionnelle, en particulier pour la signalisation touristique, l'objectif est de procéder à la rénovation ponctuelle de ces panneaux dont certains sont devenus presque illisibles.

↳ **Objectif en matière d'entretien des dépendances pour la sécurité des usagers** :

- Le fauchage de l'ensemble des dépendances routières devra être impérativement réalisé d'ici à la fin de l'année 2017, ce qui représente près de 4000 km linéaires de fauchage. Cette activité, y compris le traitement des sur-largeurs, des délaissés ainsi que l'élagage des plantations d'alignement et le traitement des giratoires, devrait mobiliser au total 35 ETP par an (57000 heures). Pour garantir cet objectif, un effort particulier est consenti par la collectivité sur le renouvellement des matériels ;
- Enfin, en matière de marquage horizontal des routes départementales, l'objectif est de se rapprocher le plus possible d'un renouvellement biannuel du marquage routier, principalement sur le réseau routier principal. Autrement dit, pour 2017, l'objectif est de renouveler la moitié du marquage, soit environ 200 km linéaires, activité qui est en partie externalisée.



Enjeu 1 Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE
Habitat

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Assurer un maillage équilibré en matière d'habitat

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Projet 1** : renouveler la convention de délégation des aides à la pierre Etat-Département pour la période 2017-2022, afin de conserver la compétence d'attribution des agréments de logements sociaux et les aides de l'Etat afférentes ainsi que les aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) ; Les objectifs sont : d'orienter les aides propres du Conseil départemental vers des publics relevant strictement de la compétence de la collectivité, tels que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou les personnes bénéficiaires du RSA ; et de financer des solutions d'habitat innovantes à destination des publics âgés et/ou handicapés ;

↳ **Projet 2** : étudier la faisabilité, dans le cadre budgétaire fixé par la REVAD, du renouvellement d'un Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » : dispositif d'accompagnement des parti-

culiers pour l'amélioration thermique de leur logement, pour la période 2017-2019 ;

↳ **Projet 3** : instauration d'un dialogue de gestion avec les bailleurs sociaux dans le cadre de la programmation des réhabilitations thermiques du parc social financées par le Conseil départemental, en lien avec l'observation des interventions sociales des équipes départementales liées à l'énergie. L'objectif fixé pour 2017 est le financement de la réhabilitation énergétique de 400 logements locatifs sociaux ;

↳ **Projet 4** : cibler les aides à la pierre du Conseil départemental sur des publics et projets spécifiques et former des travailleurs sociaux dans le domaine de la précarité énergétique (Cf l'orientation stratégique « Apporter une réponse sociale rapide et de proximité à l'ensemble des personnes en difficulté » de l'axe 2 de ce document).



Enjeu 1 Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE
Habitat

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Assurer un maillage équilibré en matière d'habitat

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

↳ **Objectif 1** : objectif prévisionnel d'attribution, en lien avec les programmes locaux de l'habitat des EPCI, de 230 agréments PLUS et PLAI nécessaires à la production de logements locatifs sociaux, et de 490 aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat en faveur de propriétaires privés pour l'amélioration de leur logement ;

↳ **Objectif 2** : objectif minimal de 120 propriétaires accompagnés en 2017 par un opérateur pour une assistance au montage de leurs projets de travaux énergétiques et demandes de financement, dans le cadre du nouveau programme d'intérêt général ;



Enjeu 2 Développer l'attractivité de la Touraine



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Bâtir une stratégie économique et touristique partagée, créatrice d'activités et d'emplois

POLITIQUE

Tourisme, aménagement du territoire et protection de l'environnement

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Projet 1 relatif au projet touristique inter-départemental avec le Loir-et-Cher :**

- En début d'année, une grande campagne de promotion des châteaux va être menée dans les gares, métro, bus et cafés de Paris et d'Ile-de-France avec le Département voisin du Loir-et-Cher ;
- Convention de partenariat touristique avec le Loir-et-Cher ;
- Tops du tourisme avec le Loir-et-Cher, en partenariat avec la Nouvelle République.

↳ **Projet 2 relatif au projet de développement de l'espace naturel sensible des plans d'eau de Hommes :** le site est un des rares lieux de baignade publique gratuite extérieure en Touraine.

- Le Conseil départemental veut valoriser son potentiel en procédant à des aménagements de type aires de jeux, pontons, ..., pour un coût estimé à 250 000€ ;
- Par ailleurs, on recherchera, au cours de cette année 2017, un exploitant, via une procé-

dure de délégation de service public, afin que ce dernier puisse, à partir de 2019, gérer le site et le développer en y investissant notamment sur le volet hébergement touristique. Cf axe 3, orientation stratégique " mettre en œuvre une gestion active de nos biens immobiliers " ;

↳ **Projet 3 relatif au développement d'une stratégie numérique via l'ADT :** le développement des médias numériques crée une multitude de carrefours d'audience, dont la capacité d'influence sur les actes d'achat et de consommation est désormais très grande. Cette influence ne peut plus être ignorée et il est aujourd'hui essentiel d'intégrer ces médias dans le plan de promotion de nos monuments. Notre objectif sera d'installer la Touraine comme destination sur les carrefours d'audience les plus influents (communautés virtuelles, réseaux sociaux, blogs, presse et publication on line...) pour assurer sa visibilité.



Enjeu 2 Assurer un développement équilibré du territoire

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Bâtir une stratégie économique et touristique partagée, créatrice d'activités et d'emplois

POLITIQUE

Tourisme, aménagement du territoire et protection de l'environnement

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

↳ **Objectif relatif au Fonds d'Intervention Départemental d'Investissement Touristique (FIDIT) :** en 2016, 21 projets ont été financés dans ce cadre. Pour 2017, un appel à projets est lancé ;

↳ **Objectif relatif aux projets d'investissements immobiliers des entreprises :** dans le cadre de la possibilité offerte par la loi NOTRe aux communautés de communes de déléguer tout ou partie de l'octroi de ces aides, le Département poursuivra, selon des modalités redéfinies avec celles-ci, son action en faveur du développement des entreprises sur nos territoires. En 2016, 25 entreprises ont été aidées, ce qui a permis de conforter ou de créer 85

emplois. Pour 2017, l'objectif sera d'accroître le nombre de dossiers traités et ainsi le nombre d'emplois maintenus ou créés. Dans ce cadre, nous avons engagé avec la Région la négociation d'un accord pour financer en priorité les projets locaux de proximité.

↳ **Objectif en matière de qualification et de soutien de l'offre touristique tourangelle :** en 2017, maintenir au moins 110 sites labellisés « Tourisme et Handicap », 16 sites de visite porteurs de la marque « Qualité Tourisme » et 210 prestataires labellisés « accueil vélos ».



Enjeu 2 Assurer un développement équilibré du territoire



ORIENTATION STRATÉGIQUE Connaître, préserver et valoriser le patrimoine de la Touraine

POLITIQUE

Monuments et patrimoine culturel et archives et archéologie et inventaires

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Projet 1** : première phase des travaux de mise en sécurité des remparts de la Cité royale de Loches, en collaboration avec l'Etat et la commune. Le Département est maître d'œuvre de ce chantier estimé à plus de 2 M€ qui se déroulera sur 3 ans;

↳ **Projet 2** : projet archéologique à la cité royale de Loches, décliné en une nouvelle campagne de fouilles sur l'emprise du jardin du logis à l'été 2017 et la surveillance archéologique des travaux de restauration du rempart ;

↳ **Projet 3** : en parallèle, la refonte de la scénographie de la Cité royale (Logis et Donjon) entrera en phase de travaux ; un chantier de deux ans à plus d'1M€ ;

↳ **Projet 4** : une réflexion globale est engagée quant à l'inscription de la Forteresse de Chinon dans son environnement direct ; un projet de mise en lumière du site est amorcé, en collaboration avec la Ville de Chinon et le SIEIL (projet estimé à 800k€ sur 2 ans) ;

↳ **Projet 5** : exposition à Amboise de juin à septembre 2017, consacrée aux découvertes archéologiques sur le site d'Amboise ;

↳ **Projet 6** : ouverture du nouveau portail internet des Archives départementales, incluant une consultation en ligne élargie des archives numérisées et avec de nouvelles fonctionnalités, telles que l'indexation collaborative et le moissonnage¹. Cf axe 3 orientation stratégique " optimiser notre organisation " ;

↳ **Projet 7** : préfiguration et lancement de la biennale de l'art contemporain. En priorité ouverte sur la création avec l'installation de résidences d'artistes, l'évènement s'appuiera sur les empreintes laissées par les grands artistes de l'art moderne en Touraine (Max Ernst, Calder, Debré...). Conçues dans l'intimité des sites patrimoniaux, les œuvres à découvrir susciteront l'intérêt pour permettre de renouveler leur visite.

¹ Mode de récupération des données et métadonnées

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

↳ **Objectif relatif à la sauvegarde du petit patrimoine** : le Conseil départemental continuera d'accompagner des structures communales et intercommunales en matière de préservation et de sauvegarde du petit patrimoine rural non protégé sur quelques opérations au cours de l'année ;

↳ **Objectif relatif à la fréquentation des monuments** : le travail récurrent d'entretien des monuments départementaux se poursuivra, en parallèle de celui de renouvellement de l'offre culturelle de programmation (à titre d'exemple : le thème de « l'art de la guerre à l'époque médiévale » à Chinon ou la question du rétablissement des vérités historiques sur le Moyen-Age à Loches) avec l'objectif de maintenir une fréquentation supérieure à 300 000 visiteurs annuels sur l'ensemble des monuments ;

↳ **Objectif relatif à l'utilisation et à l'image de nos monuments** : un travail spécifique est engagé sur la commercialisation des monuments, dont l'objectif est d'accroître l'activité de mise à disposition à titre onéreux de ces derniers et de développer l'ancrage de nos sites dans l'offre touristique régionale et nationale.



Enjeu 2 Assurer un développement équilibré du territoire



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Contribuer à l'accès et au développement des pratiques culturelles

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

- ↳ **Projet 1** : projet de Contrat Territoire Lecture en lien avec la DRAC et Loches Sud Touraine sur ce territoire. Dans ce cadre, le diagnostic de l'activité lecture publique sera élaboré pour la communauté de communes ;
- ↳ **Projet 2** : engager la concertation avec les nouveaux EPCI pour les contrats de développement culturel suite à la recomposition des communautés de communes (rencontres systématiques avec les acteurs locaux, élus et techniciens) ;
- ↳ **Projet 3** : mise en place d'un fonds d'aide à l'investissement en faveur des associations culturelles (travaux, équipements) doté de 300 000€ ;
- ↳ **Projet 4** : élargissement à la danse et à la littérature des actions menées dans les collèges en faveur de l'Education Artistique et Culturelle (dans le cadre du protocole avec l'Education nationale, l'Université et la DRAC) ;
- ↳ **Projet 5** : définition de la nouvelle carte des enseignements artistiques spécialisés (écoles de musique) dans le cadre des nouveaux territoires intercommunaux ;

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

- ↳ **Objectif relatif à la fréquentation des structures d'enseignement spécialisé bénéficiant du soutien départemental** : l'objectif sera de développer la fréquentation de ces structures. En 2016, 6 270 élèves ont fréquenté 44 écoles de musique et de danse (24 associatives et 20 territoriales) ;
- ↳ **Objectif relatif aux actions d'éducation artistique et culturelle en collèges (EAC)** : l'objectif sera d'augmenter le nombre de collèges concernés par ces actions, et donc le nombre global de ces actions. En 2016, 12 collèges (4 en agglomération et 8 en milieu rural) ont ainsi bénéficié du protocole EAC ou d'ateliers de musiques actuelles, encadrés par 12 structures culturelles partenaires.
- ↳ **Objectif relatif au développement des activités sur le domaine de Candé** : dans cette perspective, le Département maintiendra son soutien à Terres du son ; la fête de la chasse et de la nature sera pérennisée ...



Enjeu 2 Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE
Sports et Vie
associative

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Contribuer au développement des pratiques sportives

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

- ↳ **Projet 1** : mise en place d'un fonds d'aide à l'acquisition de matériel handisport par les associations sportives, dans le cadre du label départemental Sport et Handicap (cf le projet 3 de l'orientation stratégique précédente) ;
- ↳ **Projet 2** : intégration au challenge départemental des sports de nature des Outdoors de deux nouvelles manifestations, à savoir la « Ronde de Rotomagos » et le « Run and bike » à Candé ;
- ↳ **Projet 3** : mise en place d'une procédure dématérialisée pour les demandes de subvention déposées par les clubs et comités sportifs. Cf axe 3 orientation stratégique " optimiser notre organisation " ;
- ↳ **Projet 4** : refonte de l'offre de randonnée multimodale (pédestre, équestre, VTT) à l'échelon intercommunal (nouveaux périmètres des EPCI) sur la base d'une convention tripartite Département - EPCI - Comité de randonnée.

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

- ↳ **Objectif relatif au développement du handisport** : augmenter le nombre de clubs accueillant des pratiques sportives mixtes valides - handicapés à travers le label départemental Sport et Handicap (à ce jour 62 clubs recensés en Indre-et-Loire dont 22 clubs labellisés) ;
- ↳ **Objectif relatif au développement des sports de nature** : augmenter le nombre de participants au challenge des Outdoors, par une communication renforcée (7 200 inscriptions en 2016 pour l'ensemble du challenge) ;
- ↳ **Objectif relatif au développement de la qualité de la formation sportive au sein des clubs** : augmenter le nombre d'éducateurs sportifs formés par les fédérations, en lien avec l'action des comités. En 2016, on dénombrait 1460 éducateurs sportifs bénévoles et 318 éducateurs salariés au sein des associations sportives ;
- ↳ **Objectif relatif à l'offre de randonnée** : amélioration de la qualité de l'offre de randonnée sur l'ensemble du territoire, en s'appuyant sur les données de l'expertise achevée en 2016 (300 sentiers PR / 3500 km).



Enjeu 2

Assurer un développement équilibré du territoire



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Contribuer à la valorisation de l'environnement naturel de la Touraine

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

- ↳ **Projet 1** relatif à la valorisation du site du **Louroux** : avec l'objectif d'améliorer les conditions d'accueil du public et de le sensibiliser aux enjeux de préservation du patrimoine du site, il sera procédé à des aménagements sur le site (remplacement de passerelles, construction d'un abri/point d'informations, reprise du revêtement du parking, réaménagement d'une digue de protection contre les crues de l'étang) pour un coût estimé à 70 000 € ;
- ↳ **Projet 2** : mise en œuvre et animation du contrat territorial du bassin du Louroux en lien avec les agriculteurs avec l'objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau de l'étang du Louroux et de limiter l'érosion des sols tout en préservant une agriculture économiquement viable ;
- ↳ **Projet 3** : aménagement d'une aire de stationnement sur le Val de Choisille et de sentiers d'interprétation sur ce site et sur l'Eperon Barré de Murat à Ferrière-Larçon pour un coût estimé à 145 000 € ;
- ↳ **Projet 4** : réalisation d'une exposition itinérante sur les espaces naturels sensibles (ENS) ;
- ↳ **Projet 5** : redéfinition d'une stratégie d'intervention sur le Bois Chétif avec les acteurs locaux (agriculteurs, ...) ;
- ↳ **Projet 6** : réalisation de la rivière de contournement du barrage de Civray sur le Cher canalisé pour permettre la navigation sur le bief de Chenonceau dès la fin du mois de mai et répondre aux obligations écologiques de respect des migrations piscicoles. Pour un coût global estimé à 1 M€, dont 20% seront à la charge du Département.

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

- ↳ **Objectifs relatifs à l'ensemble des ENS :**
 - **Objectif 1** : l'objectif sera de développer la politique d'accueil du public et d'animations sur les sites des 11 ENS, en cohérence avec la stratégie touristique départementale. Le coût des actions d'éducation à l'environnement qui seront mises en place dans cette perspective est estimé à 80 000 € ;
 - **Objectif 2** : l'objectif sera de faire réaliser les travaux d'entretien des sites des ENS par des chantiers d'insertion (objectif de 10 000 heures annuelles), ce qui permettra au Département d'associer l'entretien écologique des sites dont il a la responsabilité au soutien à l'insertion par l'emploi. Le coût des travaux est estimé à 520 000 € ;
- ↳ **Objectif en matière d'information sur le nucléaire** : organiser une large information dans ce domaine, dans le cadre de la Commission Locale d'Information (CLI) de la centrale nucléaire de Chinon, en particulier sur la question du démantèlement des réacteurs de 1^{re} génération.



Enjeu 3 Accompagner les collectivités locales dans leurs projets de développement



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Proposer une offre de services d'ingénierie à destination des communes et EPCI mobilisant toutes les compétences de l'institution et de ses satellites

POLITIQUE
Ingénierie
départementale

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

- ↳ **Projet 1** : mise en place d'une organisation mutualisée avec l'ADAC, le CAUE, l'ALE ;
- ↳ **Projet 2** : construire une plateforme d'ingénierie regroupant tout un ensemble de partenaires et de satellites du Conseil départemental pour répondre de manière complète et efficace aux besoins des collectivités locales de notre département ;
- ↳ **Projet 3** : mettre en place un portail d'information permettant aux collectivités de bénéficier de services d'aide à la décision (système d'information géographique, e-services, ...). Cf axe 3, orientation stratégique " optimiser notre organisation " ;
- ↳ **Projet 4** : établir un catalogue d'offre de services. Cf axe 3, orientation stratégique " construire des dispositifs de pilotage " .

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

- ↳ Pour l'année 2017, l'objectif est de pouvoir, dès le 2^e semestre, être en capacité de participer au développement des territoires par la mise en œuvre effective de cette organisation.



Enjeu 3 Assurer un développement équilibré du territoire

POLITIQUE
Aménagement
du territoire

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Soutenir l'investissement local pour développer les équipements des collectivités territoriales

OBJECTIFS POUR 2017

↳ A travers les deux fonds du FDSR (Fonds Départemental de Solidarité Rurale) et du F2D (Fonds Départemental de Développement), le département va poursuivre son action de soutien financier (11 M€) :

- aux projets de développement et d'amélioration du cadre de vie portés par les collectivités de moins de 2000 habitants à travers le FDSR (4 M€) ;
- et aux projets structurants portés par les villes de plus de 2000 habitants et les communautés de communes à travers le F2D (7 M€) ;

L'objectif sera de consolider le fonctionnement de ces deux fonds pour leur première année de plein exercice.



An aerial photograph of a town with a river, showing a mix of traditional and modern buildings, with trees in autumn colors and a cloudy sky.

ENJEU 4 : FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

ENJEU 5 : RÉPONDRE À UN ENJEU MAJEUR DE NOTRE DÉPARTEMENT : AMÉLIORER L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAPS

ENJEU 6 : RENDRE PLUS EFFICIENTE, FORTE ET SOUTENABLE LA POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ENFANCE

ENJEU 7 : RENDRE PLUS EFFICIENTE LA TERRITORIALISATION DE NOS POLITIQUE SOCIALES



AXE 2 **UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE**

Les politiques sociales portées par le Conseil département d'Indre-et-Loire ont représenté en 2016 une dépense totale de 290,7 millions d'euros, soit environ 60% des dépenses de fonctionnement de la collectivité.

En 2016, ces dépenses sociales ont augmenté de plus de 13 millions d'euros, soit une croissance de 5% par rapport à 2015, résultant principalement d'une situation économique et sociale nationale difficile à laquelle la Touraine n'échappe pas.

Faire face aux besoins légitimes d'une forte demande sociale constitue, pour le Département, tout à la fois une exigence politique (celle de la solidarité envers les plus fragiles) et un défi, dans le contexte de baisse continue des dotations de l'Etat en direction de notre collectivité (-28,1 M€ entre 2015 et 2017) et de réformes législatives importantes (notamment avec la loi Adaptation de la Société au Vieillessement de décembre 2015 et la loi relative à la protection de l'enfance de mars 2016).

Dans ce contexte, le Conseil départemental a pris néanmoins le parti, depuis août 2015, de renforcer ses politiques sociales

obligatoires, ce qui l'a conduit, dans le cadre de la Revue des Actions Départementales (REVAD) à :

- **Se désengager d'actions ou de politiques pour lesquelles la collectivité avait perdu juridiquement toute compétence** (parfois depuis de nombreuses années, comme en matière de financement des dépistages de cancers ou de politique vaccinale) ;
- **Mieux recentrer son intervention afin d'éviter tout saupoudrage ou toute dispersion de nos moyens, préjudiciable à la cohérence, à la lisibilité et à l'efficacité de nos politiques sociales** (cas de la politique d'accueil de la petite enfance désormais centrée sur les seules familles les plus modestes ou confrontées au handicap inscrites dans un parcours de retour à l'emploi, vivant dans les territoires isolés et/ou confrontées à la précarité) ;



● Maison départementale de la Solidarité Tours - Mame

● **Promouvoir le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA**, au travers de la poursuite du financement des contrats aidés (CDDI), d'actions facilitant leur mobilité géographique (suivi de formation et recherche d'emplois), le soutien au secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE), pourvoyeur d'emplois pour des publics souvent éloignés du marché du travail et d'initiatives telles que la mise en relation de bénéficiaires du RSA et de chefs d'entreprises intervenant dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration (opération THR) ;

● **Répondre aux défis du vieillissement de la population afin de proposer des solutions innovantes pour accueillir les personnes âgées et personnes handicapées vieillissantes** (troubles cognitifs tels que la maladie d'Alzheimer), **tout en soutenant le plan de rénovation des EHPAD les plus vétustes.**

La construction du BP 2017 dans le champ des politiques sociales départementales a certes permis de prolonger et de conforter les réformes initiées en 2016, mais aussi d'amorcer une refonte

plus profonde de l'offre sociale départementale dans les secteurs de l'enfance (colonies de vacances et protection de l'enfance) et de l'autonomie (projet d'établissement innovant et social à Fondettes, ouverture d'un nouvel EHPAD à la Grande Bretèche, étude économique et sociale des EHPAD habilités à l'aide sociale à l'hébergement et adaptation de la politique de l'habitat) :

LE BP 2017 PROLONGERA ET CONFORTERA LES RÉFORMES DÉJÀ INITIÉES EN 2016 DANS LE CHAMP DES POLITIQUES SOCIALES :

A titre d'illustration, le Département poursuivra l'opération THR en direction des bénéficiaires du RSA en l'étendant au secteur des services d'aide à domicile, secteur pourvoyeur d'emplois à la faveur du vieillissement de la population.

Afin de conforter les actions déjà initiées par la collectivité promouvant le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, la collectivité s'associera au Conseil départemental de Loir-et-Cher pour le développement du projet « Job 37 », dans un souci de mutualisation des coûts et de modernisation de notre offre de services aux



bénéficiaires du RSA inscrit dans un parcours d'insertion.

Ce projet très innovant doit permettre le développement d'une plateforme numérique, fondée sur la géolocalisation, destinée à rapprocher les demandeurs d'emplois (bénéficiaires du RSA notamment) des employeurs proposant, dans leur zone de résidence, des offres d'emplois de proximité correspondant à leur profil.

100000 € seront inscrits au BP 2017 pour cofinancer avec le Département de Loir-et-Cher cette plateforme dont la mise en œuvre opérationnelle, en Touraine, est prévue à la rentrée 2017. Cette nouvelle dépense dans le champ de l'insertion sera financée par redéploiement, certaines actions ayant vocation à être cofinancées par la Région Centre-Val de Loire, compétente dans le champ de la formation.

LE BP 2017 SERA AUSSI PORTEUR DE RÉFORMES PLUS PROFONDES DE NOTRE ACTION SOCIALE DANS LE CHAMP DE L'ENFANCE ET DE LA PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE :

L'année 2017 sera aussi mise à profit pour adapter « l'offre sociale » du Conseil départemental aux enjeux de long terme qui appellent des réponses nouvelles :

D'abord l'enjeu du vieillissement de la population :

La collectivité a immédiatement pris la mesure de cet enjeu pour la population confrontée à la perte d'autonomie, en particulier les personnes âgées vivant à domicile.

En effet, la loi Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) fait obligation aux départements de réviser la totalité des plans d'aide des personnes âgées percevant l'APA à domicile. A cette fin, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a procédé, dès le printemps 2016, au recrutement de dix contractuels (coût :

près de 300000 € en année pleine, non compensé par l'Etat) qui, en moins de huit mois, ont procédé à l'examen de 6732 plans d'aide dont :

- 3049** nouvelles demandes ;
- 288** renouvellements ;
- 3395** révisions de plans d'aides.

L'Indre-et-Loire est ainsi l'un des seuls départements de France à avoir, conformément aux dispositions de la loi ASV, examiné la totalité des situations des personnes âgées vivant à domicile percevant l'APA et dont le reste à charge a par ailleurs diminué.

Le défi du vieillissement de la population constituera encore en 2017 l'une des principales priorités de la collectivité avec notamment :

- **Le lancement d'un appel à projets au plus tard, en octobre 2017, destiné à construire à Fondettes un établissement innovant et social (éligible à l'aide sociale à l'hébergement), projet sans précédent en France, d'une capacité totale de 80 places permettant d'accueillir tout à la fois des personnes âgées et des personnes handicapées vieillissantes souffrant de troubles cognitifs. Les financements, notamment les crédits nécessaires à la prise en charge des soins des résidents, ont pu être mobilisés auprès des instances nationales (ministère et CNSA). Cet établissement devrait pouvoir accueillir ses premiers résidents fin 2020 ;**
- **La construction d'un nouvel EHPAD à Tours d'une capacité de 65 places sur le site de de la Grande Bretèche qui permettra, à compter de 2020, de répondre au déficit de places auquel est confrontée l'agglomération tourangelle, singulièrement pour les personnes modestes ;**
- **La réorientation progressive, dès 2017, de la politique de l'habitat portée par la collectivité afin de soutenir la**



38

● Maison départementale de la Solidarité d'Amboise

construction d'habitats adaptés à la perte d'autonomie, capables également d'offrir des services à domicile mutualisés tant pour les personnes âgées que pour les personnes atteintes de handicap. Cette nouvelle politique permettrait ainsi d'apporter une offre de logement à loyers modérés à mi-chemin entre le maintien à domicile et le placement en établissements, secteurs aujourd'hui fortement sollicités. La collectivité réduirait donc progressivement son soutien à la construction de logements locatifs sociaux, compte tenu du fait que la Touraine n'est désormais plus considérée comme une zone tendue en matière de demandes de logements sociaux.

Le défi d'une prise en charge plus précoce des enfants nécessitant tout à la fois une protection (Aide sociale à l'enfance) mais aussi des solutions leur garantissant une autonomisation plus rapide (redéfinition du schéma départemental de la protection de l'enfance) :

L'année 2017 sera l'occasion de redéfinir, en liaison étroite avec nos partenaires associatifs, les priorités du schéma départemental de la protection de l'enfance, arrivé à échéance en décembre dernier.

Outre la nécessité de se conformer à la dernière loi de mars 2016 relative à la protection de l'enfance, cet exercice doit aussi pouvoir répondre à plusieurs défis :

- Tout d'abord celui d'une prise en charge plus importante (capacités d'accueil augmentées) et plus précoce d'enfants, au titre de l'aide sociale à l'enfance (ASE), dont les troubles (violences, etc...) interviennent dès le plus jeune âge, en veillant à donner une priorité aux enfants nés en Indre-et-Loire ;
- Une meilleure anticipation du passage à la majorité de ces jeunes dont l'accompagnement et la prise en charge par la collectivité au-delà des 18 ans (non obligatoire) ne saurait tenir lieu de politique, sans méconnaître toutefois la situation des « enfants dits invisibles », atteignant la majorité, relevant tout à la fois de l'ASE et d'un suivi par la MDPH. Hors ces situations très spécifiques, le nouveau schéma départemental doit donc mieux promouvoir l'autonomisation de ces mineurs, à l'appui notamment d'un projet éducatif et professionnel mieux défini ;
- La prise en charge des mineurs étrangers non accompagnés (ex mineurs étrangers isolés) pour lesquels la collectivité doit proposer une structure d'accueil adaptée à la spécificité de ces publics dont la prise en charge par



la collectivité n'est souvent pas anticipable, ce qui conduit le plus souvent à mettre en « tension » les structures d'accueil et d'hébergement relevant de l'ASE, sans pouvoir garantir une offre à la fois humaine et soutenable par le Département.

La redéfinition du projet social et économique que soutient le Conseil départemental à travers l'organisation des colonies de vacances :

Le Département doit proposer, d'ici juin prochain une nouvelle organisation des deux centres de colonies de vacances, aujourd'hui propriété de la collectivité, qui tout en étant sollicités par les familles nécessitent des réponses s'inscrivant dans le long terme.

A cette fin, un audit vient d'être confié au Crédit Foncier Immobilier dans le but :

- **d'examiner la pertinence pour le Département de disposer de deux sites de colonies de vacances** (Mayet-de-Montagne dans l'Allier et Longeville-sur-Mer en Vendée) dont les bâtiments sont devenus vétustes, sinon obsolètes, sans pouvoir garantir

une sécurité totale aux enfants, ni d'ailleurs une accessibilité aux enfants à mobilité réduite ;

- **d'analyser les différentes modalités de gestion de ces centres de vacances s'offrant à la collectivité**, les colonies étant aujourd'hui gérées en régie directe par les services du Département mobilisant à temps plein 2 agents toute l'année ;

- **de proposer une nouvelle politique de départs en vacances pour les enfants d'Indre-et-Loire qui soit à la fois renouvelée dans son offre de services et adaptée aux besoins des familles notamment les plus modestes, tout en veillant à la mixité sociale.** Cette nouvelle offre devra également être soutenable financièrement pour la collectivité (en investissement et en fonctionnement) à long terme, ce qui suppose une analyse du potentiel d'exploitation des deux sites sur une année civile complète.

Dans l'attente du résultat de cet audit, le dispositif actuel est reconduit pour l'année 2017.



Enjeu 4 Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Mettre en place toutes les conditions pour un retour effectif à l'emploi

POLITIQUE

Personnes en difficultés et logement

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

Le Département développe une dynamique pour favoriser un retour vers l'emploi en organisant la coopération des différents acteurs économiques, publics et privés. Ce partenariat actif facilite l'insertion professionnelle et constitue une réponse aux attentes des entreprises qui recherchent des compétences. Leur engagement dans cette démarche citoyenne place les acteurs économiques au cœur d'une nouvelle forme de médiation, contribue à combattre les préjugés et rétablit l'égalité des chances pour l'accès à l'emploi. Plusieurs projets portés en 2017 illustrent cette démarche :

↳ **Projet 1 relatif à la création d'un fonds départemental d'insertion pour l'emploi (FDIPE) :** doté de 130 000 € ; il a pour objet d'apporter une réponse individualisée, rapide et peu onéreuse à tout ou partie des frais engagés par un bénéficiaire du RSA qui prend ou reprend un emploi, crée une entreprise ou entre en formation. Les objectifs fixés, dès cette première année de fonctionnement du fonds, sont de consommer la totalité de l'enveloppe et de verser 300 aides au titre du FDIPE ;

↳ **Projet 2 relatif au développement du réseau Atout parrainage 37 :** ce dispositif est expérimenté avec succès depuis 2 ans sur les territoires du Val

d'Amboise et du Castelrenaudais. Le réseau a permis, grâce à l'accompagnement de chefs d'entreprise ou de cadre dirigeants, à 9 candidats sur 10 d'accéder à un emploi ou à une formation. En 2017, les objectifs sont :

- D'étendre progressivement le dispositif à 3 nouveaux territoires : Touraine Est Vallée, Lochois et Chinonais ;
- Et de viser 50 à 75 mises en relation de parrainage ;

↳ **Projet 3 relatif aux périodes de mises en situation en milieu professionnel (PMSMP) :** la prise de compétence par délégation de Pôle emploi des périodes de mises en situation en milieu professionnel permet aux équipes insertion du Département de prescrire des immersions professionnelles en entreprises, ou dans les services départementaux, pour les bénéficiaires du RSA. L'objectif visé : 50 prescriptions de périodes de mises en situation en milieu professionnel.



Enjeu 4 Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

POLITIQUE

Personnes en difficultés et logement

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Mettre en place toutes les conditions pour un retour effectif à l'emploi

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

↳ **Objectif de nombre de contrats de travail signés dans le cadre de l'opération d'orientation vers les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration** : nous reconduirons et nous développerons l'opération de mobilisation des publics éloignés de l'emploi sur les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration : elle comprend une formation préalable à l'embauche et un accompagnement socioprofessionnel. Cette initiative départementale est coproduite avec les entreprises et Pôle emploi et se fixe comme objectif de parvenir à la signature de 50 contrats de travail d'une durée minimale de 6 mois pour la saison touristique 2017 ;

↳ **Objectif d'heures d'insertion induites par la mobilisation de la clause d'insertion dans les marchés publics de notre collectivité et dans ceux des différents maîtres d'ouvrage publics du département** :

- Objectif de 50 000 heures d'insertion réalisées au titre de la clause d'insertion dans les marchés publics ;
- Objectif pour l'avenir proche : l'appel d'offre relatif au maillage numérique du département générera, à compter de 2018, de 10 à 12 000 heures d'insertion par an.

↳ **Objectifs en matière d'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA** : cet accompagnement est réalisé soit en interne par les ser-

vices départementaux soit par des prestataires externes. Les objectifs pour 2017 sont les suivants :

- 6 515 places d'accompagnement réparties de la manière suivante : 2 000 places en interne et 4 515 places en externe ;
- Le taux d'occupation des places d'accompagnement réalisé par des prestataires externes visé est supérieur à 80% ;
- Le taux moyen de retour à l'emploi pour l'accompagnement assuré par les prestataires externes est fixé à 30% ;

↳ **Objectif de suivre les bénéficiaires du RSA ayant accès au logement avec l'aide du Fonds de Solidarité Logement (FSL)** : ils représentent aujourd'hui 36% des personnes aidées par le FSL ;

↳ **Objectifs relatifs à la levée des obstacles à un retour vers l'emploi des bénéficiaires du RSA (gardes d'enfants en bas-âge)** : le Département va continuer de financer 57 places de crèches pour les bénéficiaires du RSA. Et, pour 2017, il se fixe comme objectif un taux d'occupation journalier de 80% des places ainsi financées.



Enjeu 4 Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Réorganiser les services, coordonner les dispositifs et responsabiliser les acteurs de l'insertion

PRINCIPAUX PROJETS POUR 2017

La politique départementale d'insertion doit s'adapter régulièrement à l'évolution des besoins des publics, du contexte national et départemental et des ressources partenariales mobilisables dans les différents bassins de vie du département. Trois initiatives témoignent de cet ajustement permanent et de la recherche d'efficience

↳ **Projet 1 relatif à la mise en œuvre d'un plan départemental pour un juste droit au RSA** : les actions déployées dans ce cadre visent à renforcer la prévention des indus par une meilleure information sur les droits, à développer la collaboration avec la CAF et la MSA en matière de contrôle et à traiter avec davantage de réactivité les situations de fraude avérée, notamment avec l'instauration d'amendes administratives décidées par la collectivité ;

↳ **Projet 2 relatif à la formation des équipes insertion impliquées dans l'opération « Relation avec les entreprises pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA »** : cette formation vise à conforter les acquis professionnels des équipes, à consolider leur ingénierie de projet et à renforcer les liens qu'ils tissent avec les entreprises dans une logique de réseau territorial. Organisée en partenariat avec le CNFPT, cette formation est prévue au 1^{er} semestre 2017 et concerne l'ensemble des équipes insertion, soit 36 personnes ;

↳ **Projet 3 relatif au renouvellement de la convention accompagnement global avec Pôle emploi** : dans sa première phase de mise en œuvre (2014-2016), cette convention a permis la prise en charge adaptée de plus de 1500 personnes éloignées de l'emploi au cours de ces trois années. Cette nouvelle forme de collaboration, qui s'est traduite par 45 % de sorties positives vers l'emploi, est reconduite avec une augmentation de 50 % du nombre de personnes bénéficiant de cet accompagnement global.

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

↳ **Objectifs en matière d'accompagnement des bénéficiaires du RSA** : il s'agit d'améliorer :

- Le délai moyen de 55 jours entre la création du dossier dans Génésis et la date du 1^{er} rendez-vous au bilan diagnostic orientation ;
- Le taux de présence de 50% au bilan diagnostic orientation ;
- Le nombre de bénéficiaires sous contrat : 5000 personnes ;
- Le nombre de situations présentées en commissions RSA : 4557 (dont 798 suspensions et 168 radiations).

↳ **Objectifs en matière de gestion du RSA** : il s'agit d'améliorer :

- Le taux d'indus détectés au regard du montant d'allocation versé : 8,5% ;
- Le délai d'instruction pour les exploitants agricoles en situation d'urgence : il doit être réduit à 2 mois.



Enjeu 5

Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Organiser une dynamique de prévention pour les personnes âgées et d'accompagnement pour les aidants

POLITIQUE
Personnes âgées

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

Contexte : le Département s'est engagé très rapidement dans la mise en œuvre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (dite loi ASV) du 28 décembre 2015. Mais c'est une lourde tâche à laquelle le Département devra encore se consacrer tout au long de l'année 2017 : la reconnaissance et le soutien des proches aidants ; le développement d'un habitat intermédiaire, les « résidences autonomie » ; la réforme de la tarification des Ehpad ; l'organisation d'une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie pour le financement d'actions individuelles et collectives ; la révision des plans d'aide à domicile ; la maison départementale de l'autonomie (MDA).

↳ **Projet 1 relatif aux CPOM à conclure avec des résidences autonomie** : dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie, l'objectif pour 2017 est de conclure 3 nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec des résidences autonomie (ex foyers logement, petites unités de vie, Marpa). Un nouveau décret concernant les résidences autonomie, pris en application de la loi ASV, prescrit en effet de revoir les autorisations, de négocier de nouveaux CPOM et d'attribuer des forfaits autonomie. Ces résidences autonomie sont

des établissements qui assurent une mission de prévention de la perte d'autonomie, dans la mesure où ils apportent une réponse sociale, et parfois médico-sociale, aux besoins d'accompagnement exprimés par leurs résidents ;

↳ **Projet 2 relatif à la mise en œuvre du dispositif de coordination « Mona Lisa »** : il s'agit d'un dispositif de mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées (cf le volet prévention de la loi ASV). Le rôle du Conseil départemental, qui a adhéré à la charte Mona Lisa, est d'informer, de soutenir et de lancer la coopération départementale, qui devra ensuite prendre appui sur le bénévolat de type associatif. Dans le cadre de cette mission, le Conseil départemental se fixe comme objectif 2017 d'organiser des journées d'information à l'attention de 110 bénévoles ;

↳ **Projet 3 relatif à la prise en compte de l'environnement de la personne âgée dans l'évaluation de l'ensemble des besoins la concernant** : il s'agit de définir les modalités opérationnelles permettant d'intégrer les besoins des aidants familiaux dans l'évaluation de l'ensemble des besoins à l'aide d'une grille d'analyse dite multidimensionnelle (à partir du 1^{er} avril 2017).



Enjeu 5 Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

POLITIQUE
Personnes âgées

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Organiser une dynamique de prévention pour les personnes âgées et d'accompagnement pour les aidants

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Objectif 1** : dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, il est prévu la mise en œuvre d'un programme coordonné de financement des actions collectives et individuelles. Il s'agit d'un lieu de coordination institutionnelle qui regroupe les principaux financeurs : ARS/CARSAT/MSA/Caisses de retraites complémentaires. Le Conseil départemental est délégataire de la dotation CNSA de 1M€. Pour 2017, les objectifs sont :

- de réaliser au minimum 50% des actions prévues du programme prévu ;
- et de percevoir le financement associé au nombre des actions réalisées.

↳ **Objectif 2** : l'organisation progressive d'un dialogue de gestion avec les résidences autonomie se traduira par le renouvellement de 26 CPOM en 2018, avec des résidences autonomie déjà partenaires en 2017 pour consolider les autorisations et les projets d'établissements ;

↳ **Objectif 3** : la loi d'adaptation de la société au vieillissement prévoit le versement de nouveaux forfaits autonomie pour soutenir les résidences autonomie. L'objectif 2017 est de reconduire la dotation de la CNSA 2016 de 324 328 € ;

↳ **Objectif 4** : l'évaluation multidimensionnelle des besoins, effective à compter du 1er avril 2017, fixe comme objectif pour 2017 une progression d'au minimum +10% par rapport à 2016 des prestations d'aides aux aidants et des aides techniques. L'activité générée par cette augmentation sera prise en charge par les référents médico-sociaux.



Enjeu **5** Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Simplifier et améliorer la prise en charge des personnes âgées à domicile et en établissements

PRINCIPAUX PROJETS POUR 2017

Etablissements :

↳ **Projet 1 relatif à l'étude économique et sociale des EHPAD** : cette étude est réalisée par KPMG et devrait être achevée à la fin du 1^{er} semestre 2017. Elle devrait permettre au Département de disposer d'un référentiel d'appréciation et de comparaison des EHPAD, qui servira de base à une rationalisation des coûts d'hébergement des établissements et permettra d'identifier des pistes d'amélioration de la prise en charge des résidents ;

↳ **Projet 2 relatif à la mise en place de la réforme de la tarification dans les EHPAD** : elle est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Les ressources seront désormais allouées à partir de modalités de calcul différentes (passage à un forfait global dépendance) ;

↳ **Projet 3 relatif à la définition d'un nouveau plan EHPAD** : il s'agit de définir un nouveau programme d'investissement permettant de financer à la fois les rénovations et restructurations d'établissements devenus indispensables (mise aux normes de l'Ehpad de Loches par exemple) et les constructions devenues nécessaires pour répondre à des besoins non satisfaits (la Grande Bretèche à Tours et le projet innovant à Fondettes) ;

↳ **Projet 4 relatif à l'aide à domicile** : il s'agit de mettre en œuvre notre stratégie territoriale dans le champ de l'aide à domicile et d'apporter un soutien aux bonnes pratiques des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), à partir du fonds d'appui de la CNSA. Notre objectif final est de réaliser un schéma d'organisation de l'aide à domicile dans le département destiné à assurer le meilleur service possible à ceux qui les sollicitent quel que soit le territoire où ils résident. Dans cette perspective, on peut envisager d'avoir recours à des appels à projet ;

↳ **Projet 5 relatif à la mise en place du 1^{er} Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Auto-**

nomie (CDCA) : composé de 120 membres répartis en deux formations spécialisées : personnes handicapées et personnes âgées ;

↳ **Projet 6 relatif à l'organisation d'un séminaire de l'innovation sociale en octobre 2017** : ce séminaire développera les deux thèmes suivants : les innovations en matière d'accueil en établissement et les innovations dans le domaine de l'adaptation du domicile à la perte de l'autonomie.

Domiciles :

La ligne directrice dans ce domaine est de privilégier le développement d'une offre de logements intermédiaires, groupés avec des services de proximité, pour les personnes vieillissantes et/ou handicapées.

↳ **Projet 1** : dans le cadre du renouvellement de la délégation des aides à la pierre pour l'attribution des aides de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) en faveur de l'adaptation du domicile privé au vieillissement, l'objectif 2017 est le financement, de 30 nouveaux logements en faveur des personnes âgées et/ou handicapées ;

↳ **Projet 2** : création d'opérations d'habitat intermédiaire innovantes pour personnes âgées et/ou handicapées et soutien à la production de logements sociaux classiques adaptés à la perte d'autonomie ; soit un objectif global de 45 logements ;

↳ **Projet 3 : relatif à l'amélioration de la coordination entre le Département et les acteurs du logement social en matière de prise en charge du vieillissement** : identifier et flécher des logements locatifs sociaux à destination de personnes handicapées ou vieillissantes ;

↳ **Projet 4** : dans le cadre de la Convention Région-Département, l'objectif pour l'année 2017 est de financer 200 projets d'adaptations de logements locatifs sociaux existants à la perte d'autonomie.



Enjeu 5 Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Simplifier et améliorer la prise en charge des personnes âgées à domicile et en établissements

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

Etablissements :

↳ **Objectif 1** : la maîtrise de l'évolution de l'enveloppe de tarification ; évolution limitée à +1,10% à moyens constants, au regard des taux directeurs votés par la collectivité ;

↳ **Objectif 2** : négociation et suivi des CPOM avec les SAAD et les EHPAD ; en 2017, cela concerne respectivement 8 CPOM SAAD en renégociation et 3 CPOM EHPAD (loi ASV) ;

↳ **Objectif 3** : suivi du plan actuel de restructurations ou constructions d'EHPAD ;

↳ **Objectif 4** : le travail d'évaluation multidimensionnelle des bénéficiaires de l'APA ; en 2017, de l'ordre de 3 000 révisions réalisées par 16 ETP.

Domiciles :

↳ **Objectif de gestion des aides à la pierre**, déléguée par l'Etat : pour 2017, un nombre de dossiers estimé à 153 logements.



Enjeu **5** Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap : répondre aux besoins et favoriser l'accès aux droits

PRINCIPAUX PROJETS POUR 2017

↳ **Projet 1** relatif à la réalisation, courant 2017, d'une étude d'opportunité sur la labellisation d'une MDA (Maison départementale de l'Autonomie) : cette étude sera réalisée dans le cadre du travail de réflexion engagé sur la question du rapprochement de la MDPH et de la direction autonomie. L'enjeu est d'articuler les fonctionnements de directions et de services qui étaient exclusivement dédiés soit à la question des personnes âgées soit à celle des personnes handicapées pour garantir une mise en œuvre concertée et coordonnée des politiques personnes âgées et handicapées ;

↳ **Projet 2** relatif à la réalisation d'un schéma départemental de l'autonomie : le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a souhaité réaliser un seul schéma autonomie au lieu de deux schémas (l'un dédié aux personnes âgées, l'autre aux personnes handicapées) pour traduire de manière cohérente la convergence engagée entre le secteur de la gérontologie et celui du handicap. Ce choix permet d'opérer des rapprochements structurels, institutionnels et thématiques entre les deux champs de l'autonomie, dans le souci de continuer à apporter des réponses de qualité à des besoins croissants et évolutifs dans un contexte budgétaire contraint. Le calendrier est le suivant : 1. diagnostic au 1^{er} trimestre 2017 ; 2. définition des axes stratégiques par le comité de pilotage : avril 2017 ; 3. élaboration de fiches action par le comité technique : mai à sept. 2017 ; 4. validation du schéma par le comité stratégique : octobre 2017 ; 5. présentation et vote en commission permanente du schéma : novembre 2017 ;

↳ **Projet 3** relatif à l'établissement innovant : lancer l'appel à projet d'un nouvel établissement innovant sur l'agglomération tourangelle pour l'accueil d'un public mixte avant la fin de l'année 2017 :

personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et personnes handicapées vieillissantes ;

Pour améliorer la réponse à l'usager, il faut faire face à l'évolution de l'activité (+120 % en 10 ans) en poursuivant l'optimisation de l'organisation à travers les deux projets organisationnels suivants :

↳ **Projet 4** : déssectorisation de l'instruction administrative des dossiers au 1^{er} trimestre 2017 ;

↳ **Projet 5** : mise en place d'un accueil téléphonique centralisé au niveau de la MDPH au cours de l'année 2017 (selon les choix organisationnels de la Maison Départementale de l'Autonomie)

↳ **Projet 6** : Apporter des solutions d'accompagnement aux personnes sans solution : préparer durant le 1^{er} semestre 2017, puis mettre en œuvre à partir de juin 2017 le dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous » ;

↳ **Projet 7** : mettre en place un dispositif de gestion de liste d'attente et d'observation des besoins en établissements adultes : préparer le déploiement du dispositif « Via-Trajectoire PH » piloté par l'ARS au cours de l'année 2017 ;

↳ **Projet 8** : mettre en place la Carte Mobilité Inclusion (loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique). Cette carte, qui remplace les cartes européennes de stationnement, d'invalidité et de priorité, doit être mise en œuvre au plus tard au 1^{er} juillet 2017. Pour cela, il faut :

- Définir les scénarios organisationnels au niveau de l'instruction entre la Direction de l'Autonomie et la MDPH ;
- Conventionner avec l'Imprimerie Nationale ;
- Organiser les flux informatiques vers l'Imprimerie Nationale.





Enjeu 5 Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap : répondre aux besoins et favoriser l'accès aux droits

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2017

↳ **Objectif de formation des accueillants familiaux :** 20 personnes formées en 2017 ;

↳ **Objectif de maîtrise des prix de journée d'hébergement en établissements pour personnes handicapées :** en 2017, 0% d'évolution par rapport à 2016 ;

↳ **Objectif en matière de tarification :** tarification des 26 établissements hébergeant 1 100 personnes handicapées sur 2017 ; activité assurée par 1 ETP ;

↳ **Objectif en matière d'instruction des demandes par la MDPH :** l'objectif est de répondre à l'obligation légale d'instruire toute demande selon un délai moyen de traitement inférieur à 4 mois :

- En 2017, le nombre d'instructions de demandes est estimé à 40 000, soit +2% par rapport à 2016 ;
- En moyenne, le nombre mensuel de dossiers en stock s'élève à 3900 ;
- Et, enfin, en moyenne, le nombre de demandes reçues chaque mois s'élève à 3300.

↳ **Objectif en matière d'accueil physique et téléphonique des usagers :**

- Estimation du nombre moyen d'accueils physiques en 2017 : 1200 par mois ;

• Estimation du nombre moyen d'appels téléphoniques en 2017 : 6 500 par mois ;

• Le taux d'appels mensuels non décrochés s'élevait à 62% en 2016 ; pour 2017, l'objectif est d'abaisser ce taux.

↳ **Objectif d'élaboration de 3200 cartes mobilité inclusion invalidité en priorité et de 2700 cartes mobilité inclusion stationnement en 6 mois ;**

↳ **Objectif de transport des élèves handicapés sur l'année scolaire 2017-2018 : identique à celui de 2016 - 2017 :**

- Le nombre d'élèves et d'étudiants handicapés transportés est de 594 : 485 sont transportés par le service dédié Transdev, et 94 sur les lignes régulières (Fil Bleu, etc.), gratuitement dans les deux cas ;
- 15 élèves sont véhiculés par leurs parents avec une aide du Département de 0.15€/km ;
- Le montant moyen du transport d'un élève handicapé s'élève à 6000€ par élève.



Enjeu 6

Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance

ORIENTATION STRATÉGIQUE
Définir le cadre des futures interventions
« Enfance »

POLITIQUE
Enfance et
famille

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Projet 1** : adoption d'un nouveau schéma enfance/famille : à partir de l'évaluation du schéma actuel 2012-2016, déclinaison d'un nouveau schéma 2017-2021 selon le calendrier prévisionnel suivant :

1. Installation du Comité directeur et du Comité de pilotage : janvier 2017 ;
2. Évaluation et diagnostic du schéma 2012-2016 : janvier à mars 2017 ;
3. Définition des axes stratégiques et élaboration des actions : avril à juin 2017 ;
4. Adoption en session du nouveau schéma 2017-2021: juillet 2017.

↳ **Projet 2** : repenser l'offre d'hébergement en articulation avec les orientations du prochain schéma en s'appuyant sur l'innovation et une tarification révisée ;

↳ **Projet 3** : organiser deux journées techniques au cours du 1^{er} semestre 2017 à destination :

- Des travailleurs médico-sociaux internes et externes sur les orientations de la nouvelle loi de mars 2016 autour de la protection de l'enfance ;
- Des professionnels des pôles enfance sur les problématiques liées au délaissement parental et à l'intérêt d'un projet de vie pour l'enfant.

↳ **Projet 4** : conforter la nouvelle organisation, issue de la fusion de deux directions (petite enfance et enfance et famille) et accompagner cette dynamique dans les territoires à la fois auprès des pôles enfance et des pôles PMI.



Enjeu 6 Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance

POLITIQUE
Petite enfance et
enfance et famille
et IDEF

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Soutenir une politique de prévention diversifiée dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Projet 1** : création et mise en œuvre de la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) : centralisation et amélioration du recueil et du traitement des informations préoccupantes (IP). Cette réforme vise à moderniser le dispositif et à réduire les délais de traitement en lien avec les territoires ;

↳ **Projet 2** : renforcement des actions de prévention spécialisée : implantation de deux éducateurs dans les quartiers des Fontaines et de Rochepinard. Réflexion sur les locaux utilisés par les équipes du Sanitas et de Saint-Pierre-des-Corps ;

↳ **Projet 3** : dynamiser la politique de prévention : recentrage des missions du département en priorité vers la prévention : application d'une nouvelle convention avec les associations de TISF (techniciens en intervention sociale et familiale) et recentrage des missions des interventions éducatives à domicile en repensant les fiches de poste des référents AEP et AED ;

↳ **Projet 4** : améliorer l'articulation entre les missions de PMI et le dispositif PRADO (programme d'accompagnement du retour à domicile) : outil de prévention permettant une continuité de l'accompagnement des femmes enceintes et des jeunes parents par les sages-femmes et les puéricultrices du département ;

↳ **Projet 5** : lancement d'une campagne de prévention sur le syndrome du bébé secoué et de sensibilisation sur la sécurité à destination des parents et des professionnels de l'enfance au 1^{er} trimestre 2017 ;

↳ **Projet 6** : réalisation d'un audit sur le fonctionnement des deux centres de vacances du Conseil départemental avec pour finalité de soumettre une nouvelle offre à la session du mois de juillet 2017.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Objectif de traitement de 100% des informations préoccupantes** par un enregistrement et une évaluation.

↳ **Objectifs de l'IDEF en matière de soutien à la parentalité via deux dispositifs :**

- Maintenir le taux d'occupation à 100% sur 2017 pour le Service d'accueil de jour jeunes enfants et parents (SAJJEPP), en garantissant la diversification des publics accompagnés ;
- Accueillir 2 couples dans les 2 appartements en continu au Centre Maternel et Parental Sésame (loi du 14 mars 2016) ;



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Améliorer la qualité de la prise en charge des mineurs accueillis

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Projet 1** : lancement de la 2^e campagne de recrutement d'assistants familiaux et reconduction du marché public de formation des assistants familiaux pour améliorer le dispositif de placement familial ;

↳ **Projet 2** : mise en œuvre, au cours du 1^{er} semestre 2017, d'un nouveau dispositif de reconnaissance du rôle du conjoint, en cas d'incapacité temporaire de l'assistant familial, pour assurer la continuité de l'accueil du mineur à domicile ;

↳ **Projet 3** : poursuivre le travail engagé en direction des pré-majeurs favorisant les prises en charge dans des structures de semi-autonomie et d'autonomie et mise en œuvre de critères d'éligibilité pour les signatures de contrats jeunes majeurs dès le 1^{er} janvier 2017 à l'appui d'un tableau de bord de suivi ;

↳ **Projet 4** : améliorer le suivi des conditions d'accueil des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance par la mise en œuvre en 2017 du dispositif de soutien au placement familial (DSPF), réseau tech-

nique entre l'IDEF, le service placement familial du Conseil départemental et Enfance Pluriel, pour les enfants aux problématiques multiples. L'objectif de ce dispositif est de suivre 5 situations à partir du 1^{er} trimestre 2017 ;

↳ **Projet 5** : généraliser le projet pour l'enfant (PPE). Conformément à la loi du 14 mars 2016 sur la protection de l'enfant, le PPE permet :

- La prise en compte de la problématique du délaissement parental ;
- Une harmonisation des interventions de l'aide sociale à l'enfance avec la MDPH en anticipant la sortie du dispositif ASE pour faciliter l'autonomie ;
- L'amélioration du suivi de la santé de l'enfant confié.



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Améliorer la qualité de la prise en charge des mineurs accueillis

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

↳ Objectif de placement en familles d'accueil :

- 40 nouveaux contrats signés avec des assistants familiaux agréés en 2017 ;
- 40 places d'accueil de mineurs confiés offertes par le service placement familial.

↳ Objectif de suivi des contrats jeunes majeurs : 65 contrats maximum jeunes majeurs signés (flux et stock) ;

↳ Objectifs de gestion du dispositif des Mineurs Isolés Etrangers (MIE) (par l'IDEF) :

- Dans ce domaine, le premier objectif 2017 est de maintenir le taux d'occupation à 96% (en 2016 : 96%, 84 prises en charge sur l'année) et de suivre 5 MIE maximum sur du moyen/long terme (9 réalisés actuellement) ;
- Le second objectif est de continuer à respecter le délai d'évaluation de 5 jours, opérationnel depuis 2016 ;

↳ Objectifs de prise en charge des enfants par l'IDEF :

- Le 1^{er} objectif recherché est d'améliorer la qualité du travail avec les familles avec la poursuite des enquêtes de satisfaction, de l'organisation de groupes de paroles pour le Centre parental, le SAJJEOP, le PEAD et de l'enquête auprès des parents d'anciens enfants accueillis avec 50% de réponses (12 réponses sur 20 contacts en 2016) ;
- Le second objectif est d'améliorer l'accompagnement des enfants « à difficultés multiples » en cherchant à réduire le nombre de

passages à l'acte nécessitant une hospitalisation par l'amélioration du partenariat avec les services de santé (hôpital, CPU, CMP, CMPP) (2016 : 180 jours d'hospitalisation pour 8 jeunes) et en évitant les ruptures de placement en familles d'accueil ASE (6 situations en 2016) ;

↳ Objectif de diversification des modes de prise en charge par l'IDEF par le maintien du taux d'activité de 100% du Placement Educatif A Domicile (PEAD) : comme en 2016 pour les 3 structures portant ce dispositif, à savoir l'IDEF, l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et la Fondation des Apprentis Orphelins d'Auteuil.

- L'identification du nombre de situations de replis (situations de mise en danger du jeune au domicile nécessitant une mise à l'abri temporaire sur un hébergement collectif ou chez un assistant familial) et leurs causes (4 replis pris en charge par l'IDEF en 2016) ;
- L'identification du nombre d'échecs du PEAD (retour à un placement dit classique, impossibilité de travail avec la famille) avec l'objectif de les maîtriser (3 retours à des placements classiques en 2016) ;

↳ Objectif de disposer mensuellement des données relatives au fonctionnement du PEAD grâce à la mise en œuvre d'un outil de suivi quantifiant le nombre de replis d'enfants et le nombre d'échecs de placements éducatifs à domicile.



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Recentrer et promouvoir les actions départementales concernant les modes d'accueil de la petite enfance

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

- ↳ **Projet 1** : garantir et sécuriser les procédures d'agrément des assistants maternels et familiaux, réalisation d'un guide de l'agrément assistants maternels et familiaux, organisation de réunions d'information en direction des candidats au métier ;
- ↳ **Projet 2** : mise en œuvre du service accueil collectif, créé au 1^{er} novembre 2017, avec la réécriture des procédures administratives réglementaires au plus tard au 1^{er} semestre 2017 ;
- ↳ **Projet 3** : poursuivre le soutien financier en direction des structures d'accueil d'enfants de moins de 6 ans pour favoriser l'insertion professionnelle des parents et des enfants porteurs de handicap avec 57 places ciblées (*cf. orientation stratégique mettre en place toutes les conditions pour un retour effectif à l'emploi*).
- ↳ **Projet 4** : mieux organiser l'articulation partenariale entre les acteurs du secteur sanitaire et de la petite enfance ;
- ↳ **Projet 5** : Contribuer aux travaux du Schéma Départemental des Services aux Familles sur l'année 2017.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

- ↳ **Objectif 1 relatif au respect du délai de traitement légal d'agrément** de 3 mois maximum pour les assistants maternels et de 4 mois maximum pour les assistants familiaux ;
- ↳ **Objectif 2 d'information et de formation des assistants maternels agréés** : réalisation de 4 journées d'information sur le métier d'assistant maternel en 2017 dans le département ;
- ↳ **Objectif 3** : suivre l'activité des 42 Relais Assistantes Maternelles (RAM) en partenariat avec la CAF ;
- ↳ **Objectif 4** : réaliser au moins une visite pour chaque structure d'accueil de la petite enfance du département (124 établissements).



Enjeu 7

Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Apporter une réponse sociale rapide et de proximité à l'ensemble des personnes en difficultés



PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

Contexte : en 2016, le Conseil départemental a amélioré l'offre de service sur son territoire en mettant en place une **nouvelle sectorisation des assistants sociaux**, sur la base de 120 postes, et la **spécialisation d'une équipe chargée des assistants maternels et familiaux**.

En 2017, les projets 1 et 2 illustrent la poursuite de ce travail de réorganisation :

↳ **Projet 1** : la révision de l'organisation du plan de permanences sociales afin d'assurer une plus grande proximité avec les usagers et donc une présence territoriale plus pertinente sur la base d'un accueil principalement sur rendez-vous, à l'exception des MDS sièges où les deux modes (sur et hors rendez-vous) continueront de coexister ;

↳ **Projet 2** : le développement de la déssectorisation de l'action sociale dans les territoires. L'objectif est d'améliorer l'efficacité du service rendu au public en organisant une meilleure répartition de la charge de travail au sein des équipes. En 2017, il s'agira de mettre en place au moins un site d'expérimentation par territoire sur des périmètres pertinents.

Concernant le Fonds de Solidarité Logement :

↳ **Projet 3** : en février, mise en place de référents précarité énergétique au sein des 23 MDS, qui accompagneront la professionnalisation des travailleurs sociaux dans ce domaine. L'objectif poursuivi est de réduire la facture énergétique des publics en difficultés et, à terme, le volume d'impayés présentés au FSL ;

↳ **Projet 4** : mettre en œuvre la délégation de compétence FSL dans le cadre de la future convention entre le Conseil départemental et la Métropole. Mettre à profit 2017 pour initier une collaboration entre les deux collectivités dans la perspective d'un éventuel transfert de compétence à terme ;

↳ **Projet 5** : simplifier les démarches administratives des demandeurs d'aides FSL en achevant la numérisation des documents avec la mise en place de la gestion électronique des documents (GED) (cf. *orientation stratégique développer l'administration numérique*).



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Apporter une réponse sociale rapide et de proximité à l'ensemble des personnes en difficultés

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Objectif 1** : évaluer régulièrement la charge de travail sur les secteurs d'assistants sociaux ;

- Le nombre de postes de travailleurs sociaux : 120

↳ **Objectif 2** : maîtriser le nombre des aides pour stabiliser la dépense des dispositifs d'accès et de maintien dans le logement ;

- Le nombre de dossiers d'accès au logement : 1500
- Le nombre de dossiers de maintien dans le logement : 330
- Le nombre d'impayés de factures d'énergie / d'eau / de téléphone : 2600.

↳ **Objectif 3** : le développement des actions de prévention à la maîtrise de l'énergie par le biais de l'appartement pédagogique temporaire, visant à terme à réduire le recours au FSL sur ce volet, soit 300 personnes accueillies ;

↳ **Objectif 4** : développer les partenariats pour accroître les recettes du FSL

- Le taux de progression des recettes : +2.7% en 2017 par rapport à 2016 ;

↳ **Objectif 5** : suivre la répartition des actions par territoire

- L'évolution du nombre d'aides FSL par territoire.



Enjeu 7 Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales

POLITIQUE
Solidarités

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Assurer la déclinaison territoriale des politiques sociales pour mieux répondre aux besoins des usagers

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

La déclinaison des politiques sociales sur l'ensemble du département ne peut pas se limiter au seul découpage géographique des 6 territoires. Les caractéristiques de chaque territoire et les besoins différenciés de leurs habitants doivent donner forme aux priorités qui seront celles de nos politiques sociales dans chacun de ces territoires et à la dynamique des rapports entre les acteurs locaux.

↳ **Projet 1** : conforter le maillage territorial des politiques sociales à travers les maisons départementales de solidarité en s'associant au développement du réseau des Maisons de Service Aux Publics (MSAP) comme c'est le cas à Montlouis-sur-Loire ou à Loches par exemple avec des projets de mutualisation entre une MDS et une MSAP ;

↳ **Projet 2** : professionnaliser la fonction accueil au sein des MDS, avec un important dispositif de formation en faveur des secrétaires d'accueil généraliste (montée en compétence autour de l'écoute, de l'information, de la primo-évaluation et de l'orientation ; travail sur la posture d'accueil, la communication et la gestion de situations difficiles) ;

↳ **Projet 3** : poursuivre le développement d'une offre de services en lien avec les besoins des territoires et les partenaires : une maison des adolescents en Sud Touraine, un centre de planification ou d'éducation familiale à Château-Renault, ... ;

↳ **Projet 4** : développer un observatoire départemental des données sociales et d'activité de nos politiques sociales ;

↳ **Projet 5** : répondre aux attentes et aux besoins des habitants de notre département à travers une communication plus appuyée sur l'offre de service dont ils peuvent bénéficier sur l'ensemble du territoire : mise en cohérence des supports d'information et d'une signalétique identifiant les services offerts ;

↳ **Projet 6** : mettre en œuvre la territorialisation de l'organisation des bilans de santé et des dépistages visuels dans les écoles maternelles pour favoriser la proximité avec les usagers et les partenaires locaux.



Enjeu 7 Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales

POLITIQUE
Solidarités

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Assurer la déclinaison territoriale des politiques sociales pour mieux répondre aux besoins des usagers

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

- ↳ Objectif d'atteindre 85% de taux de réponse aux appels téléphoniques à l'accueil des MDS (donc hors appels raccrochés et appels basculant sur messagerie) ;
- ↳ Objectif de réaliser les bilans de santé dans les écoles maternelles pour 80% des enfants scolarisés en moyenne section ;
- ↳ Objectif d'assurer 80% des consultations de pédiatrie préventive réglementaire (soit par semaine une ½ de journée de consultation pour 200 enfants nés l'année précédente) ;
- ↳ Objectif de respecter le délai maximum d'évaluation des informations préoccupantes, à compter de leur réception en territoire, soit 10 semaines ;
- ↳ Objectif que 100% des informations préoccupantes doivent donner lieu à une visite à domicile par un assistant social, un éducateur et/ou une puéricultrice.



Enjeu 7 Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales

POLITIQUE
Solidarités

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Développer une dynamique partenariale sur nos territoires

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

L'efficacité des politiques publiques sociales sur un territoire est conditionnée par la synergie existant entre les acteurs et les institutions qui les mettent en œuvre ou y contribuent. Le Département, chef de file des politiques sociales, est attaché, dans le cadre de la territorialisation de ses politiques, à développer des dynamiques partenariales fortes, en pilotant, co-pilotant et participant à des coordinations partenariales locales. Les projets de l'année 2017 illustrent cette volonté du Département de développer des partenariats forts :

↳ **Projet 1** : la mise en œuvre d'une charte de coopération institutionnelle dans le cadre du Programme Social Territorial, tel que celui du quartier prioritaire du Sanitas ;

↳ **Projet 2** : l'organisation d'opérations « portes-ouvertes » au sein des MDS pour faciliter les connaissances et les échanges inter-institutions par territoire ;

↳ **Projet 3** : l'élaboration d'une charte départementale de mise en œuvre des actions collectives dans un objectif de développement social local ;

↳ **Projet 4** : le lancement du réseau « Atout parrainage 37 » avec les entreprises locales sur les territoires du Lochois, de Tours-Nord-Loire, Touraine-Est-Vallée (Cf. orientation stratégique mettre en place toutes les conditions pour un retour effectif à l'emploi).

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Objectif de conduire par territoire au minimum deux actions collectives nouvelles** impliquant au moins deux partenaires locaux ;

↳ **Objectif d'engager ou de participer au minimum à une action partenariale nouvelle en faveur du retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA** ;

↳ **Objectif, en lien avec l'orientation stratégique « Mettre en place toutes les conditions pour un retour effectif à l'emploi » (Cf. enjeu 4), de négocier et de conclure avec des entreprises locales entre 10% et 20% de périodes de mises en situation en milieu professionnel (PMSMP) par territoire.**



Enjeu 7 Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales

POLITIQUE
Solidarités

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Assurer un management de proximité, transversal et efficient des maisons départementales de solidarités

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

La désignation d'un directeur à la tête de chacun des six territoires, assurant le pilotage hiérarchique et opérationnel des politiques sociales suppose que soit impulsé, structuré et conduit un management transversal et de proximité pour une mise en œuvre efficiente, à travers :

↳ **Projet 1** : L'organisation d'une journée départementale des territoires ;


↳ **Projet 2** : L'organisation dans chaque territoire d'une journée thématique permettant des regards croisés autour des actualités de l'institution, avec la contribution de tous les pôles ;

↳ **Projet 3** : La conduite de temps d'échanges de pratiques inter-territoires ou de retour d'expériences afin de mutualiser les moyens dans la mise en œuvre des politiques dans un souci d'efficience.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Objectif de garantir l'octroi des chèques d'accompagnement personnalisés** entre 80% et 100% des dotations par territoire ;

↳ **Objectif de veiller à une bonne adéquation des moyens pour la mise en œuvre des politiques sociales sur les territoires** : consommation de l'enveloppe financière dédiée aux remplacements comprise entre 80% et 100%.

A scenic view of a river with a sandy bank and a large tree in the foreground. The tree's branches and leaves are silhouetted against a clear blue sky with some light clouds. The river flows through a landscape with green trees in the distance and a sandy bank in the foreground.

ENJEU 8 : MODERNISER L'ORGANISATION ET LES PRATIQUES DE L'INSTITUTION
POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE NOTRE ACTION
PUBLIQUE

ENJEU 9 : METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE



AXE 3 MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Au cours de l'année 2017, deux chantiers feront particulièrement l'objet de notre attention :

- ↳ La poursuite de la modernisation de notre organisation ;
- ↳ La mise en œuvre d'une stratégie patrimoniale.

L'ENJEU DE LA MODERNISATION DE NOTRE ORGANISATION :

Entre 2014 et 2017, les dotations versées par l'Etat au Conseil départemental ont diminué de 31,7M€. C'est une baisse considérable, qui ne peut pas être compensée par une hausse comparable de nos autres recettes : en matière de fiscalité directe, notre majorité s'était engagée à ne pas augmenter les impôts en 2016 et elle a tenu cet engagement qu'elle poursuivra en 2017. Aucune augmentation raisonnable et supportable n'aurait de toute façon permis une compensation de cette ampleur. Par ailleurs, en dehors des droits de mutation (DMTO : droits de mutation à titre onéreux), aucune de nos autres recettes ne se caractérise par son dynamisme. On doit plutôt redouter que les DMTO ne puissent se maintenir

durablement au niveau élevé qui est le leur aujourd'hui dans un contexte de remontée des taux d'intérêt.

Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement, et en particulier les dépenses sociales, ont continué de croître. Pour illustrer cette progression, il suffit d'indiquer que la part relative au financement des allocations individuelles de solidarité (RSA, APA ET PCH) qui reste à la charge du Département, c'est-à-dire la part de cette dépense qui n'est pas compensée par l'Etat, a triplé en une décennie, passant d'environ 23M€ en 2007 à 75,7 M€ en 2017.

Baisse des recettes et progression des dépenses de fonctionnement rendent de plus en plus difficile à respecter la contrainte d'équilibre budgétaire à laquelle nous sommes tenus. C'est précisément

pour conjurer cet effet de ciseau que notre majorité a engagé la démarche ambitieuse de la révision des actions départementales, dite REVAD : chaque action, chaque projet, chaque partenariat, chaque politique a été examiné et discuté pour être arrêté, repensé ou maintenu. Aujourd'hui, nous devons poursuivre cette démarche novatrice et fondatrice d'optimisation des dépenses et recettes de fonctionnement en mettant en œuvre de façon continue toutes les réformes structurelles et les améliorations de notre organisation collective qui nous permettront de continuer à exercer nos missions avec la même exigence mais avec moins de moyens.

ENGAGER LES RÉFORMES STRUCTURELLES QUI FERONT LES ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT DE DEMAIN :

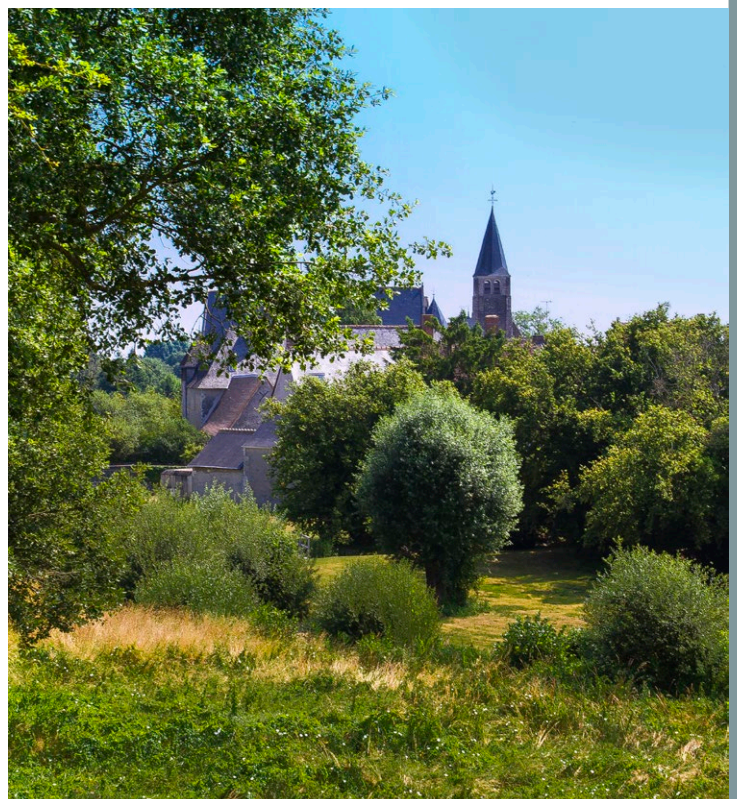
Et en effet, si l'on ne veut pas que cette baisse des moyens ne conduise qu'à accroître la pression sur les personnels ou à l'affaissement de la qualité du service public que nous rendons, il n'y a pas d'autre solution que de mettre en place les conditions dans lesquelles nos agents pourront travailler de manière plus efficiente, ce qui passe nécessairement par :

- Une réflexion sur nos processus de travail et notre organisation collective du travail ;
- en lien avec le développement de l'informatisation et de la dématérialisation ;
- et le développement de la formation des agents.

Cette réflexion et ce travail sur notre organisation collective, nous ne les avons pas encore menés à terme, mais nous les avons déjà engagés : c'est clairement dans la voie d'une unification de nos méthodes de travail et d'une utilisation collective d'un ensemble d'outils mieux coordonnés que nous devons avancer si nous voulons améliorer l'efficacité de notre travail collectif et du pilotage de notre institution. Ainsi, la mise en place d'un outil de gestion

de projets pour l'ensemble des directions, configuré à partir d'une méthode unique de gestion de projets répond précisément à cette exigence. Il en va de même de la construction d'un système d'information décisionnel (SID) qui croisera à terme des données RH, financières, patrimoniales et sociales et constituera un outil de pilotage mis à disposition des directions.

Et c'est à partir de cette organisation collective du travail que le déploiement des outils informatiques doit être pensé. Car si s'informatiser revient à accumuler des outils informatiques onéreux, mal configurés et pas coordonnés, cela revient à ne pas tirer le meilleur parti de ce que permettent ces outils en termes de partage des données, de gain de temps et de pilotage. Même si beaucoup de progrès restent encore à faire dans ce domaine (trop de fichiers excel disséminés et de temps de travail consacrés à des ressaisies d'informations déjà saisies ; des configurations d'outils menées encore hâtivement



sans engager la réflexion sur les processus et l'organisation de travail qui devrait les sous-tendre ; absence ou insuffisance de coordination entre les outils informatiques existants), nous nous engageons résolument dans cette voie et l'objectif que nous nous fixons dans ce domaine est d'évoluer progressivement d'une simple gestion informatique des outils vers l'organisation d'un véritable système de l'information.

L'IMPORTANCE D'UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE :

Dans un contexte qui nous contraint à diminuer nos dépenses de fonctionnement et où notre capacité d'investissement s'est réduite, quatre principes doivent guider notre action en matière patrimoniale si l'on veut assumer les investissements que nos biens immobiliers (bâtiments administratifs, collèges, monuments) nous imposent ou les dépenses de fonctionnement qu'ils entraînent :

Tout d'abord un principe de précaution : en période de restrictions budgétaires, il est tentant de rogner sur les coûts d'entretien des biens immobiliers. Mais si de telles pratiques permettent d'afficher de meilleurs ratios financiers à court terme, elles se révèlent dangereuses à moyen terme : en effet, négliger l'entretien du patrimoine peut conduire à l'alourdissement des charges de fonctionnement par l'accélération de la dégradation du bâti jusqu'à une détérioration irréversible du bâtiment, qui entraîne alors des interventions très lourdes et coûteuses en investissement. Au total, cette négligence s'avère donc contreproductive. Pour éviter de tomber dans cette ornière, il faut alors :

- Entretien des biens que l'on veut ou doit conserver de façon à éviter une dégradation du bâti ;
- Etudier les différentes modalités de transfert définitif (vente/cession) ou transitoire (location, ...), des coûts de

fonctionnement et d'entretien à des tiers des biens que l'on ne peut pas ou ne veut plus conserver.

- Statuer sur l'usage des biens – on les conserve ou pas – renvoie à la nécessité de disposer d'un référentiel comportant toutes les données et indicateurs pertinents pour fonder la décision rationnellement.

Ensuite un principe d'économie : dans ce contexte budgétaire contraint, on doit adopter toutes les mesures qui permettent de diminuer les dépenses de fonctionnement liées à l'entretien, l'usage et la gestion des biens que l'on veut ou doit conserver, ce qui suppose de s'organiser pour les connaître en créant un référentiel complet et partagé de données et d'indicateurs : contrats de performance énergétique (CPE),

Puis un principe d'ordre : en raison de notre capacité d'investissement diminuée, il est désormais indispensable de classer les investissements nécessaires et relatifs au patrimoine que l'on veut ou que l'on doit conserver par ordre de priorité et de les lisser sur plusieurs années selon l'ordre de priorité ainsi défini.

Enfin un principe de valorisation et d'optimisation financière de nos biens immobiliers : et dans cette perspective d'optimisation financière de notre patrimoine, on doit à la fois :

- Rechercher systématiquement à optimiser les recettes liées aux occupations domaniales (révision des modalités de fixation des redevances et vérification de leur perception, nouvelles propositions de valorisations, ...) ;
- Et rechercher les montages juridiques et financiers qui permettront la meilleure valorisation possible de nos biens immobiliers : bail emphytéotique administratif, etc.



Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Construire des dispositifs de pilotage

POLITIQUE
Pilotage

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

Gouvernance :

↳ **Projet d'arborescence stratégique et opérationnelle** : cette arborescence est un mode de présentation de la cohérence globale de notre organisation, qui fait le lien entre les niveaux politiques et stratégiques et les niveaux les plus opérationnels de notre institution. Elle permet ainsi de lier chaque projet, chaque action aux objectifs que nous nous sommes fixés. Elle sera achevée en février 2017, mais elle est, par définition, destinée à évoluer ;

↳ **Projet relatif aux orientations budgétaires** : le présent document des orientations budgétaires a été construit dans le prolongement des OB 2016 à partir des axes, enjeux et orientations stratégiques de l'arborescence et conçu comme un cadre annuel de performance (CAP 2017) fixant des objectifs ;

↳ **Projet de rapport annuel de performance** : au cadre annuel de performance, correspondra un rapport annuel de performance réalisé au moment du bilan annuel ;

Pilotage :

↳ **Projet PUMA (Pilotage Unifié en Méthode Agile)** : il consiste à mettre en place une méthode de gestion de projets unique qui nous permette de mieux tirer parti de notre intelligence collective, notamment par l'analyse, selon des modalités collectives, des questions d'opportunité et de faisabilité

des projets. Cette méthode sera matérialisée dans un outil de gestion des projets et des offres de services (informatique, logistique, ingénierie territoriale) de notre collectivité. Elle est une étape vers l'amélioration du pilotage et de la cohérence globale de notre institution ;

↳ **Projet de système d'information décisionnel (SID)** : il s'agit d'un outil permettant de collecter, d'organiser et de partager des données qualifiées et utiles à l'amélioration du pilotage des activités. Dans ce but, et à terme, cet outil permettra de croiser des données RH, financières, patrimoniales et sociales. Le premier développement, consacré au domaine des ressources humaines, sera opératoire à partir d'avril 2017 ;

↳ **Projet de tableaux de bord de pilotage mensuel** : élaborés à partir des indicateurs de l'arborescence relatifs aux activités, ces tableaux de bord permettront d'assurer un meilleur suivi et un pilotage plus efficace et réactif de ces activités ;

↳ **Projet d'institution d'un dialogue de gestion** : les informations fournies par ces différents outils permettront d'alimenter un véritable dialogue de gestion, c'est-à-dire un temps d'échange dans des instances prévues à cet effet, préalable à la prise de décision et à l'adoption de solutions en réponse à des problèmes identifiés.



Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

POLITIQUE
Organisation

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Optimiser notre organisation

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017 RELATIFS AU SYSTÈME D'INFORMATION

↳ **Projet de fusion des trois bases de données sociales (réalisation prévue pour fin 2017)** : ce projet permettra de fondre toutes les données sociales en une seule et même base, ce qui facilitera le travail des professionnels de la DGAS et la production de données statistiques ;

↳ **Projets de développements informatiques pour la DGAS** : ils seront réalisés au cours de l'année 2017 selon un ordre de priorité défini en concertation avec la DGAS ;

↳ **Projet de méthode et d'outil de gestion de projets et d'offre de services (PUMA)** : (cf l'orientation stratégique précédente ; début d'exploitation prévu pour le 2^e trimestre 2017) ;

↳ **Projet de création d'un système d'information décisionnel (SID)** : (cf l'orientation stratégique précédente ; début d'exploitation en avril 2017) ;

↳ **Projet de refonte et d'amélioration d'un système d'information des archives départementales** : élaboration et exploitation de plusieurs solutions logicielles structurant les informations de gestion des archives produites et gérées par le Département ; début d'exploitation prévu fin 2017 ;

↳ **Projet relatif à l'analyse des risques informatiques** : il s'agit de cartographier l'ensemble des risques associés aux fonctionnements des outils informatiques existants dans notre institution. Ce travail permettra de déterminer le degré d'urgence et le délai d'intervention des services informatiques de manière objective, c'est-à-dire à partir de l'importance du risque identifié et associé à l'indisponibilité de tel ou tel outil.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017 RELATIFS AU SYSTÈME D'INFORMATION

↳ L'activité de maintien en condition opérationnelle (MCO) de l'ensemble des infrastructures, matériels et logiciels en exploitation au Conseil départemental (250 serveurs informatiques virtuels sécurisés ; 199 logiciels exploités ; 2 168 ordinateurs ; 3 110 téléphones) a mobilisé 3 454 jours-homme, soit 53% du temps de travail total disponible des services informatiques en 2016. Par contraste, ils n'ont pu consacrer que 30% de ce temps de travail total disponible, soit 1 967 jours-homme, au développement des différents projets en cours, ce qui explique les retards que peuvent prendre certains projets. **L'objectif, pour 2017, est de modifier ce partage du temps de travail en passant respectivement sous la barre des 50% (MCO) et au-dessus de celle des 30% (projets).**



Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

POLITIQUE
Organisation

ORIENTATION STRATÉGIQUE Optimiser notre organisation

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017 RELATIFS À L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE ET À LA RELATION AUX USAGERS

Le chantier de la transformation numérique de l'administration progresse. L'e-administration va modifier notre organisation et nos méthodes de travail, les rapports entre les agents et les rapports de l'institution avec les usagers. Sans verser dans l'optimisme technologique béat, cette transformation peut être porteuse d'améliorations du service public :

- Simplifier la relation avec l'utilisateur en plaçant l'utilisateur au centre de la relation et en apportant une réponse plus rapide et directe à ses demandes ;
- Renforcer le lien avec l'utilisateur en enrichissant les modes de fonctionnement du service public : proactivité, personnalisation, ... ;
- Piloter la relation à l'utilisateur avec des outils d'évaluation, de mesure du niveau de qualité du service rendu pour inciter nos organisations à rechercher l'amélioration continue du service rendu ;
- Donner la parole aux usagers, avec notamment des enquêtes de satisfaction, la gestion des réclamations et des co-construction de services ;
- Renforcer la collaboration entre agents en favorisant le management de proximité, les échanges entre réseaux sociaux professionnels ;
- Offrir un support de diffusion aux propositions d'innovation des agents, avec toujours le souci de favoriser l'amélioration continue du service public.

↳ **Projet de portail de l'administration numérique (courant 2017)** : en totale interaction avec le site institutionnel du Département et selon les prérogatives définies lors de sa création, le por-

tail de l'administration numérique sera une extension logique des pages Web du Département. Sa vocation est de regrouper toutes les interactions numériques produites pour ou par les usagers en liaison avec notre administration, telles les offres de services de l'ingénierie territoriale, les données mises à disposition, les formulaires de demandes de subventions, une cartothèque... Ce portail intégrera progressivement les développements d'autres portails spécifiques à d'autres thématiques.

↳ **Projet de mutualisation de l'archivage numérique (fin 2017)** : élaboration et exploitation d'une étude de mutualisation d'une solution d'archivage numérique interdépartementale et infra-départementale. La mutualisation a pour objectif de partager un savoir-faire et de générer des économies. Le caractère infra-départemental devrait permettre à de nombreuses collectivités du département de trouver une solution simplifiée d'archivage ;

↳ **Projet de cartographie des principaux processus transversaux existants dans notre institution** : indispensable dans la perspective de l'extension de la dématérialisation ; Ce projet devra se traduire en priorité par :

- la formalisation du processus dématérialisé «subventions» ;
- la formalisation du processus dématérialisé «factures» ;
- et la formalisation du processus dématérialisé «frais de déplacement».

↳ **Projet de dématérialisation des courriers (courant 2017)** : après les courriers réservés, il convient de continuer la dématérialisation des correspondances ;



Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

POLITIQUE
Organisation

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Optimiser notre organisation

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017 RELATIFS À L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE ET À LA RELATION AUX USAGERS

- ↳ **Projet de création d'un portail communautaire pour les bénéficiaires du RSA (début d'exploitation prévu en juin 2017) :** élaboration et exploitation d'un portail communautaire d'aide à la recherche d'un emploi à destination des bénéficiaires du RSA du département («Job37»);
- ↳ **Projet de portail de l'ingénierie territoriale (début d'exploitation prévu juillet 2017) :** élaboration et exploitation d'un portail regroupant les offres de services, les données partagées, les formulaires de demandes de subventions et autres informations qui viendront enrichir progressivement ce site ;
- ↳ **Projet de développement de formulaires pour les demandes de subventions : F2D, FDDR (octobre 2017) ;**
- ↳ **Projet d'amélioration de l'accueil téléphonique et physique du Département :** aujourd'hui, la première relation avec un usager passe généralement par un accueil physique. La modernisation des fonctions d'accueil constitue un axe d'amélioration du service public, avec notamment la création d'un accueil téléphonique vocal ;
- ↳ **Projet de dématérialisation des factures :** dans le cadre de la loi du 2 janvier 2014 visant la simplification et la sécurisation de la vie des entreprises, les collectivités locales ont l'obligation à compter du 1^{er} janvier 2017 d'être en mesure de recevoir des factures dématérialisées à partir d'un portail national : Chorus Portail Pro. Grâce à ce portail, nos fournisseurs pourront suivre en ligne l'état d'avancement du paiement des factures transmises et répondre plus simplement et rapidement à des demandes ;
- ↳ **Projet de simplification des démarches administratives des demandeurs d'aides du Fonds Solidarité Logement** en achevant la numérisation des documents avec la mise en place de la gestion électronique des documents (GED).



Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

Optimiser nos ressources financières et notre gestion des ressources humaines

POLITIQUE
Gestion financière et
gestion des ressources
humaines

FINANCES

Démarche REVAD : nous poursuivrons cette démarche novatrice et fondatrice d'optimisation des dépenses et des recettes de fonctionnement en mettant en œuvre de façon continue toutes les réformes structurelles, les améliorations, les décisions qui nous permettront de continuer à exercer nos missions dans notre contexte budgétaire contraint ;

68

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

- ↳ **Projet 1 :** l'approbation d'un règlement budgétaire et financier : l'objectif de ce règlement est de doter le Département de règles de gestion partagées et harmonisées ;
- ↳ **Projet 2 :** la dématérialisation de la chaîne comptable, d'abord avec la mise en place du portail CHORUS PORTAIL PRO, puis avec la dématérialisation des pièces justificatives. Cela entraînera, à terme, des gains de productivité sur les tâches de traitement comptable et un travail sur l'amélioration de la qualité comptable (cf l'orientation stratégique précédente) ;
- ↳ **Projet 3 :** participation à la recherche de financements extérieurs : mécénats et financement participatif (« crowdfunding »).

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

- ↳ **Objectif 1 :** maintenir le délai global de paiement inférieur ou égal à 20 jours, et limiter le nombre de rejets et d'indus ;
- ↳ **Objectif 2 :** maintenir la capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute hors reprise du résultat) sous le seuil des 12 ans ;
- ↳ **Objectif 3 :** ne pas avoir recours à la hausse de la fiscalité en 2017.
- ↳ **Objectifs 4 :** suivi de la convention entre le laboratoire de Touraine et le GIP Inovalys.



Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

Optimiser nos ressources financières et notre gestion des ressources humaines

POLITIQUE
Gestion financière et
gestion des ressources
humaines

RESSOURCES HUMAINES

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Projet 1** : Avec 6 autres agglomérations : Dijon, Orléans, Saint-Etienne, Toulon, Clermont-Ferrand, et Metz, l'agglomération de Tours sera vraisemblablement érigée en Métropole, ce qui entraînera la possibilité, à partir du 1^{er} janvier 2018, du transfert des compétences départementales suivantes :

- L'attribution des aides au titre du Fonds de solidarité pour le Logement (FSL) ;
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes avec le Fonds d'aide aux jeunes ;
- Les actions de prévention spécialisées auprès des jeunes et des familles en difficultés ou en rupture avec leur milieu.

L'objectif 2017 est d'examiner toutes les conséquences de tels transferts et de mettre en œuvre, le cas échéant, les décisions concernant les transferts des compétences précédemment citées. Concernant la compétence de gestion des routes classées dans le domaine public routier départemental localisées sur le territoire de la Métropole, ainsi que de leurs dépendances et accessoires, l'année 2017 permettra aussi d'analyser les différents scénarii d'un éventuel transfert à compter de 2018 ;

↳ **Projet 2** : la mise en œuvre réglementaire au 1^{er} juillet 2017 du nouveau régime indemnitaire pour l'ensemble des agents du Département : le Régime

Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel (RIF-SEEP) s'applique à tous les agents quel que soit leur grade ou leur filière et vise à remplacer toutes les primes et indemnités sauf exceptions énumérées par décret ;

↳ **Projet 3** : dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), mise en place d'un processus de planification et d'anticipation s'organisant en 3 éléments clés :

- L'anticipation des besoins en compétences et effectifs ;
- L'analyse des ressources actuelles ;
- L'ajustement entre les besoins futurs et l'état actuel pour définir un plan d'actions (sur les recrutements, la mobilité interne, les formations, les budgets) permettant progressivement de répondre aux évolutions.

Ainsi, au titre de 2017, les objectifs sont la finalisation des 2400 fiches de poste, la réalisation d'un premier travail sur l'anticipation des besoins en compétences et effectifs avec les directions et l'accès donné au module GPEC.



Enjeu 8 Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique

Optimiser nos ressources financières et notre gestion des ressources humaines

POLITIQUE
Gestion financière et
gestion des ressources
humaines

RESSOURCES HUMAINES

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Objectif de maîtrise du budget RH** : évolution de 0% du budget RH 2017 par rapport au BP 2016 ;

↳ **Objectif de renouvellement de la convention avec le FIDPH pour 2017-2019** : réalisation de 200 000 € d'actions en 2017 (600 000 € sur 3 ans) pour soutenir la politique RH en faveur des bénéficiaires de l'obligation d'emploi ;

↳ **Objectif relatif au transfert de la compétence transport à la Région** : préparer et accompagner les transferts des personnels à compter du 1^{er} septembre 2017 ;

↳ **Objectif de mise en œuvre du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations)** : 2 200 arrêtés à modifier suite à la

mise en œuvre de ce nouveau protocole nécessitant le reclassement de tous les agents de la collectivité en 2017, le changement de certaines règles pour les promotions (mars-avril) et le transfert de primes en points d'indice au 1^{er} janvier 2017 pour tout le personnel ;

↳ **Objectif en matière de formations** : organiser d'avantage de formations collectives sur site et sur de nouvelles compétences pour promouvoir le travail collectif et répondre à de nouveaux besoins en termes de métiers.

Enjeu 9 Mettre en place une stratégie patrimoniale

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Construire un référentiel unique, complet et partagé de notre patrimoine départemental

POLITIQUE
Stratégie
patrimoniale

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

71

Contexte : pour les principes structurant notre stratégie patrimoniale, cf l'introduction de l'axe 3.

↳ **Projet 1** : à partir de la consolidation de l'inventaire physique et juridique de notre patrimoine, constituer un référentiel unique de nos biens immobiliers pour statuer sur les usages de nos biens et les mesures à adopter pour réduire les charges de fonctionnement afférentes.

Cela impliquera, à partir de la refonte des bases existantes, de bâtir une base complète, unifiée et partagée de données et indicateurs relatifs à notre patrimoine, qui nous permette d'avoir une vision complète de chaque bâtiment et monument : sa localisation, son coût initial, le cumul des travaux effectués, l'état d'occupation des lieux, son état sanitaire, sa conformité ou non aux normes techniques en vigueur, aux normes d'accessibilité, sa situation en matière de performance énergétique, le coût des fluides, celui du personnel dédié à son entretien, son animation, sa surveillance, sa gestion administrative et financière, ...

Dans cette perspective, il faudra en particulier :

- mettre en place des indicateurs de coût moyen au m² par type d'équipement : collèges, bâtiments administratifs (Champ-Girault, hôtel du département, MDS, ...), Maison des sports, monuments, ..., pour connaître et comparer les coûts de fonctionnement de tous nos biens immobiliers (tous les coûts de fonctionnement en incluant le coût des personnels dédiés à l'entretien, la surveillance, la gestion administrative et financière, ..., des bâtiments et monuments) ;
- et mettre en place des indicateurs relatifs à l'occupation de tous nos bâtiments (x agents/bâtiment et y m²/agent). C'est indispensable si l'on veut optimiser l'utilisation de notre patrimoine.

Autant d'informations nécessaires pour statuer sur les mesures à prendre pour diminuer les coûts de fonctionnement d'un bien immobilier ou optimiser son utilisation, l'intérêt de le conserver ou non, etc.



Enjeu 9 Mettre en place
une stratégie patrimoniale

POLITIQUE
Stratégie
patrimoniale

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Mettre en œuvre une gestion active de nos biens immobiliers

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Projet 1 relatif aux contrats de performance énergétique** : à partir des diagnostics thermiques déjà réalisés, définir le périmètre de nos bâtiments les plus énergivores et mettre en place sur ce périmètre de véritables contrats de performance énergétique qui intègrent des travaux sur le bâti et des travaux sur les installations thermiques dans des proportions variables déterminées par les diagnostics thermiques des bâtiments et conçus de façon à optimiser les financements de l'ADEME ;

↳ **Projet 2 relatif à la valorisation et l'optimisation financière de nos biens immobiliers** :

- Engager les réflexions sur les montages juridiques et financiers permettant la valorisation de certains de nos biens immobiliers, en particulier par une gestion déléguée ;
- Engager un travail d'optimisation des recettes liées aux occupations domaniales ;
- Engager une réflexion sur l'optimisation de l'occupation de nos biens immobiliers.

↳ **Projet 3** : le début du chantier de reconstruction du siège de la Maison Départementale de la Solidarité du territoire du Sud-Est basée à Loches est

programmé à la fin de cette année. La future MDS devrait être opérationnelle au 1^{er} trimestre 2019 ; une A.P. de 3,8 M€ a été affectée à cette opération ;

↳ **Projet 4** : un montant de 1,8 M€ a été affecté au projet de construction d'un centre d'exploitation à Sorigny. Le chantier est en cours et la livraison est prévue au dernier trimestre de cette année ;

↳ **Projet 5** : une A.P. de 1,3 M€ a été votée pour la deuxième et dernière tranche des travaux de réaménagement de l'immeuble du Champ-Girault. Après la maison départementale des personnes handicapées et la direction de l'insertion, le service du logement intégrera dès cette année le siège de la direction générale adjointe solidarités ;

↳ **Projet 6** : un nouveau programme de grosses réparations sera lancé pour les deux prochaines années pour un montant de 1,2 M€. Il concerne différents sites : l'hôtel du Département, des MDS, des STA et des monuments principalement.



Enjeu 9 Mettre en place
une stratégie patrimoniale

POLITIQUE
Stratégie
patrimoniale

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Mettre en œuvre une gestion active de nos
biens immobiliers

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

↳ Poursuivre, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, les travaux de mise aux normes d'accessibilité « handicapés » de notre patrimoine. En 2017, il s'agira de la 2ème année de mise en œuvre

de notre programme qui s'échelonne sur 9 ans. Les principaux sites concernés sont le château et le donjon de Loches, la Maison des sports, l'immeuble de « l'Oasis » à l'hôtel du Département.



Enjeu 9 Mettre en place une stratégie patrimoniale

POLITIQUE
Logistique

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Optimiser nos moyens logistiques

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Projet 1** : Dans le cadre des activités liées à la flotte automobile il devient nécessaire de moderniser notre gestion et de porter une attention particulière à l'utilisation de la flotte.

Après les acquisitions de 2016, l'âge moyen des véhicules légers et techniques passe de 10,3 ans à 8,8 ans ;

↳ **Projet 2** : Dans le cadre des activités de nettoyage, on s'attachera à développer la mutualisation des moyens de nettoyage avec certains de nos partenaires comme le SDIS, en priorité dans les zones géographiques les plus reculées (Grand-Pressigny, ...).

A ce jour les surfaces totales nettoyées, en incluant celles des MDS de Monconseil et de Mame (719 m²), sont de : 62 456 m².

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2017

↳ **Objectif relatif à la refonte des bases de données existantes et la constitution d'un référentiel unique et partagé de données et d'indicateurs relatifs à nos biens immobiliers** : la DLI dispose de données et d'indicateurs relatifs aux coûts de fonctionnement des bâtiments (consommation d'énergie) et participera donc à ce travail associant de nombreuses directions de notre institution (*cf l'orientation stratégique : construire un référentiel unique, complet et partagé de notre patrimoine départemental*) ;

↳ **Objectif de suivi et de limitation de la consommation d'énergie** :

Mandaté 2016 : 1 230 940€ + 2 154 014€ et

Proposition BP2017 : 1 381 480€ + 2 200 000€.

Etant donné le coût de l'énergie, il convient d'avoir recours à tous les moyens permettant d'en limiter la consommation : *cf le projet relatif aux Contrats de Performance Energétique de l'orientation stratégique précédente* ;

↳ **Objectif concernant les EPI (équipements individuels de protection) des agents** : dans le cadre du dialogue de gestion instauré avec les collègues sur la question des dotations, il conviendra d'aborder la question du financement des EPI de nos agents. Dans cette perspective, notre collectivité pourrait faire bénéficier les collègues des prix auxquels elle peut acheter ces EPI ou les matériels de nettoyage des EPLE ;

↳ **Objectif d'assurer une gestion globalisée d'élimination du papier** : au regard de la loi sur la transition énergétique du 17/08/2015, les collectivités doivent s'engager à compter du 01/01/2017 à fabriquer leurs documents à partir de 25% de papier recyclé (40% à partir du 01/01/2020).







ANALYSE FINANCIÈRE



LA SITUATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LE CONTEXTE NATIONAL

**LA SITUATION DES FINANCES LOCALES EN 2016 :
MOINDRE DYNAMISME DES RESSOURCES, BAISSÉ
DE L'ÉPARGNE BRUTE ET REPRISE INÉGALE DE
L'INVESTISSEMENT :**

Le rapport 2016 de l'Observatoire des Finances locales et les perspectives de la Banque Postale de novembre 2016 soulignent les difficultés **des collectivités territoriales dans un contexte financier dégradé.**

En effet, **leurs ressources de fonctionnement connaissent une moindre progression** (+0,5% en 2016 seulement, contre +1,5% en 2015), due à la fois à la diminution de la DGF au titre de la contribution au redressement des finances publiques depuis 2014 et à la baisse du dynamisme des impôts locaux : seuls les droits de mutation conservent une croissance forte en 2016, le reste des impôts locaux augmentant moins vite, que ce

soit les impôts économiques (CFE, CVAE) ou les impôts fonciers (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti).

Afin de contrer ce faible dynamisme des recettes, **les efforts de gestion engagés par les collectivités se poursuivent** (+1,1% hors impact des mesures nouvelles en 2016 après +1,2% en 2015) : les frais de personnel en particulier voient leur progression passer de +2,2% à +1,6%, et presque la moitié des collectivités envisageraient une diminution de leurs effectifs, ne serait-ce que pour compenser l'effet des mesures gouvernementales entraînant une hausse des charges de personnel. De même, les achats de biens et services demeurent stables.

Cependant, ces mesures d'économies ne suffisent pas à compenser la moindre progression des recettes ; ainsi **l'épargne brute s'érode entre 2015 et 2016** d'environ



-2,6% soit un taux d'épargne brute moyen des collectivités territoriales de 17%, le plus faible depuis les années 1980.

Cette baisse de l'épargne brute est générale pour l'ensemble des collectivités, mais **les conséquences sur l'investissement public** apparaissent variables : si les communes parviennent à augmenter légèrement leurs investissements (+3%) grâce à leurs recettes d'investissement (notamment les subventions), les régions et les départements devraient connaître un recul de leurs investissements, sans pour autant parvenir à les autofinancer, d'où un recours accru à l'emprunt en 2016. La reprise des dépenses d'investissement des collectivités territoriales,

Il est à noter que **sur la période 2004-2015, les dépenses de fonctionnement ont connu une progression moindre en Indre-et-Loire (+3,9%) que pour la moyenne des départements de taille comparable (+4,7%)** ; de même, sur la même période, **notre taux d'épargne demeure supérieur à la moyenne, avec une remontée du taux d'épargne en 2015, du fait en particulier des efforts de gestion fournis en 2015 et 2016 (REVAD)**

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2017

S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES ANNÉES

PRÉCÉDENTES : LE RENFORCEMENT DE LA RIGUEUR BUDGÉTAIRE :

Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités atteignent 99,4 Mds € en 2017, soit une diminution globale de -0,6% par rapport à la LFI pour 2016. La principale cause de ce recul est la **diminution pour la troisième année consécutive de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** dans le cadre de la contribution des collectivités au redressement des comptes publics (50 Mds€ sur trois ans annoncés dans la loi de programmation des finances publiques 2014-2019, dont 11 Mds € pour les collectivités territoriales). La dernière tranche de cette contribution, en 2017, est de -2,4 Mds € pour les collectivités (30,86 Mds € en LFI 2017 contre 33,221 Mds € en LFI 2016), soit 2,63 Mds € compensés à la marge par quelques mesures (hausse des dotations de péréquation verticale, revalorisation des dotations d'intercommunalité des communautés d'agglomération, etc.). Pour notre Département, l'impact est d'environ - 9,8 M€, soit - **28,1 M€ depuis 2015.**

Les finances des départements demeurent lourdement impactées par l'augmentation continue des dépenses sociales

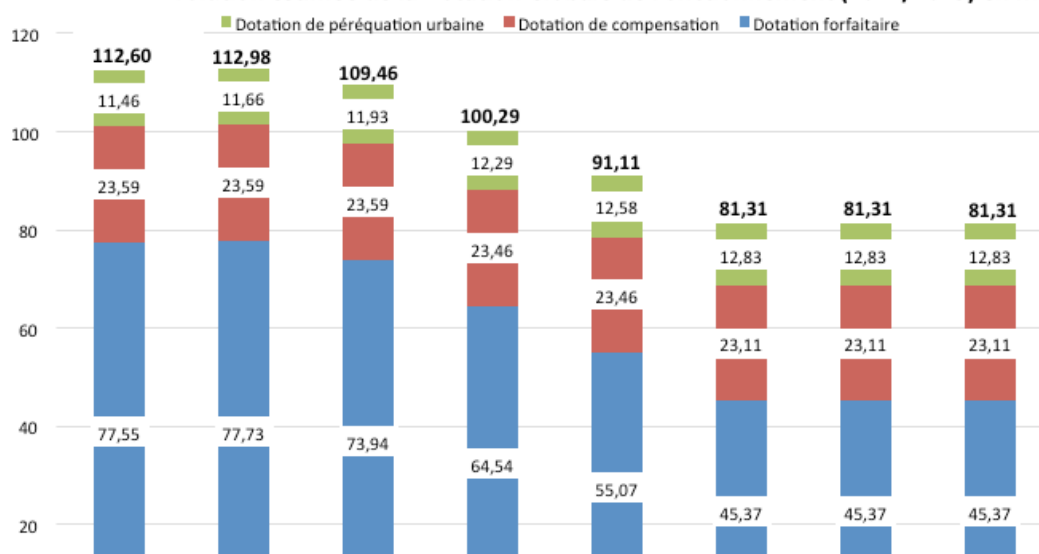
après trois années de baisse consécutives, apparaît donc limitée (+1,3%).

Les départements, dont les finances demeurent lourdement impactées par l'augmentation continue des dépenses sociales, quoiqu'en moindre progression (+2,6% en 2016 hors réforme de l'APA 2 contre +3,7% en 2015), verraient ainsi leur épargne brute reculer de 1,9% en 2016, soit une diminution globale de 24,3% de leur épargne depuis 2011. Cette forte régression de la capacité d'autofinancement des départements entraîne un recul des investissements en 2016 de 4,3%, soit un retour au niveau d'investissement du début des années 2000.





Évolution estimée de la Dotation Globale de Fonctionnement (2012/2019) en M€



Pour rappel, la minoration de la DGF des collectivités en 2017, soit environ 2,63 Mds €, est supportée à 44% par les départements :

1 035,5 M€ pour le bloc communal,
↳ soit 39,1 % ;

1 148 M€ pour les départements,
↳ soit 44% ;

451 M€ pour les régions,
↳ soit 16,9%.

La DGF subit également une ponction supplémentaire en 2017 de 32 M€ de la dotation de compensation au titre du soutien à la sécurité civile : ce prélèvement est destiné à financer, suite aux annonces du Président de la République lors du congrès des sapeurs-pompiers de Tours en septembre 2016, la création d'un fonds de soutien de l'investissement des SDIS (25 M€), d'une réserve de sécurité civile (3,6 M€) et d'un fonds pour la réforme de la prime de fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires (3,4 M€). Pour notre département, l'impact sera de -350 K€ environ.

Autre élément venant réduire les recettes, l'enveloppe normée est élargie en 2017 à plusieurs compensations auparavant

épargnées. Ainsi la DCRTP¹, la DTCE-FDL² et les fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) sont désormais compris dans les variables d'ajustement de l'enveloppe normée. Ces recettes se réduisent donc, alors même que des exonérations nouvelles sont créées par l'Etat (en 2016 au titre des familles modestes et des quartiers sensibles) sans compensation. Le département d'Indre-et-Loire avait ainsi perdu en 2016 1,48 M€ (soit -1,44%) de produit de TFPB³ par rapport au budget primitif du fait d'exonérations non compensées votées en LFI 2016.

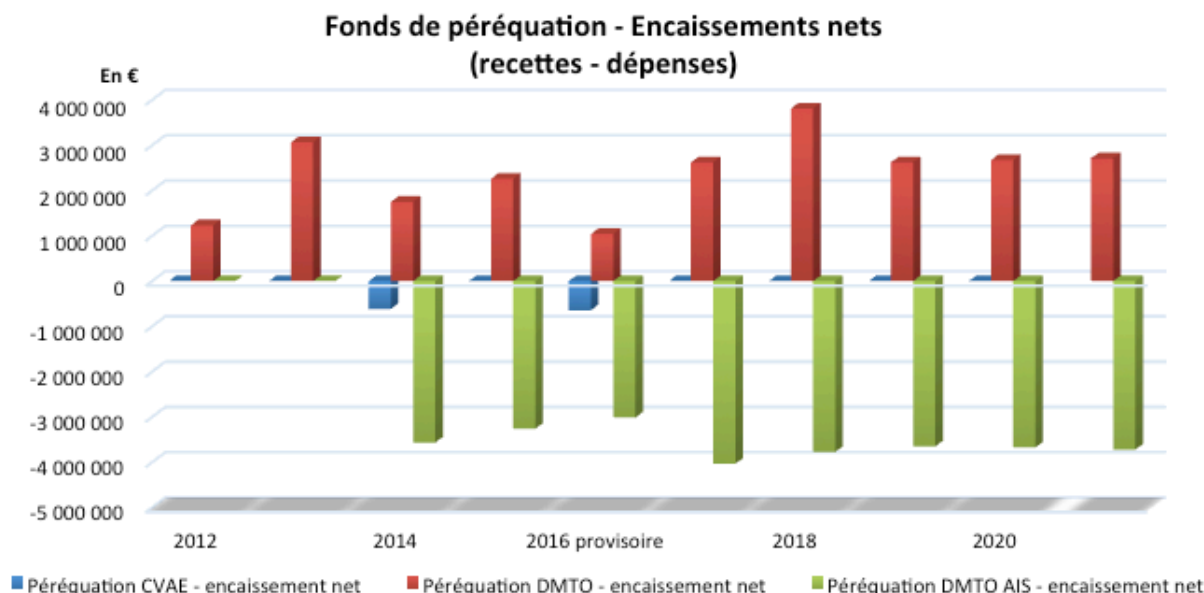
Le taux de minoration des allocations compensatrices s'établit à -18,3% pour 2017 (contre -15 % entre 2015 et 2016). Le montant des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) diminue au niveau national de -8%, ce qui impactera fortement à la baisse les montants répartis par le Département aux communes au titre de ce fonds en 2017. De même, une nouvelle baisse des compensations d'exonérations

¹ Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle - ² Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale - ³ Taxe foncière sur les propriétés bâties



entraîne une perte de recettes supplémentaires. Pour notre département, l'impact sur les recettes est de 400 K€ au

titre de la DCRTP, et de -530 K€ sur les compensations d'exonérations.



Afin de compenser ces baisses de recettes, la **péréquation entre départements** est renforcée, quoique de manière beaucoup moins importante que celle du bloc communal. Cependant, notre département se retrouve désavantagé par cette péréquation : département plus « riche » que la moyenne, il risque de voir augmenter ses prélèvements à ce titre, alors qu'il est déjà contributeur net (-2 M€ environ en 2016). On rappellera que trois fonds de péréquation entre départements existent, dont deux basés sur les encaissements de DMTO⁴ et le nombre de bénéficiaires du RSA :

- Le fonds national de péréquation, instauré en 2011, alimenté par ponction des droits de mutation des départements ayant augmenté les deux derniers exercices ; jusqu'en 2016, le département d'Indre-et-Loire était à peu près neutre au titre de ce fonds (prélèvement équivalent à la recette), mais la forte progression des DMTO

en 2015 et 2016 risque d'entraîner une hausse du prélèvement ;

- Le fonds de solidarité exceptionnel, créé par la LFI 2014 et pérennisé depuis, et pour lequel le département est largement contributeur ;
- Enfin, le fonds de péréquation CVAE⁵ dont les prélèvements et recettes sont traditionnellement modestes, voire nuls.

Les encaissements 2016 de DMTO (72,7 M€) étant encore supérieurs à ceux de 2015 (71,6 M€), les prélèvements au titre de la solidarité entre départements en 2017 risquent donc encore d'augmenter.

En ce qui concerne les recettes fiscales, la LFI 2017 acte une hausse modeste de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives : +0,4% contre +1% l'an dernier, ce qui entraîne pour les départements une

⁴Droits de mutation à titre onéreux - ⁵Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises



moindre progression du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties, d'autant plus que le Département a constaté en 2016 une stagnation, voire un recul des bases physiques, d'où la revue à la baisse du produit inscrit par rapport à l'inscription au BP 2016 au titre de la TFPB.

La loi NOTRe de 2015 conduit également à la perte à partir de 2017 de la moitié du dynamisme de la CVAE avec le transfert de la moitié de leur ancien taux aux Régions dans le cadre de la compensation du transfert de la compétence transports. Dans le cas de notre Département, les

négociations avec la Région ont abouti au reversement d'une dotation de compensation de 12 M€ en année pleine, avec une situation de transition en 2017 : pendant la période de délégation de la compétence transports au département entre janvier et août 2017, la Région reversera une partie du dynamisme supplémentaire de l'année 2017 de son ancienne part de CVAE, soit un gain supplémentaire de +1,53 M€ en 2017, voire davantage si les encaissements de CVAE 2017 sont supérieurs à la prévision initiale.

LA SITUATION SOCIALE NATIONALE, AINSI QUE CERTAINES MESURES GOUVERNEMENTALES, CONTINUENT DE PESER SUR LES FINANCES DÉPARTEMENTALES :

Le poids des Allocations Individuelles de Solidarité, principale dépense sociale, renforce l'effet de ciseaux sur les finances départementales

Les dernières années ont confirmé l'inquiétant effet de ciseaux auquel le Département est confronté sous l'impact de la baisse des recettes et de la progression des dépenses de fonctionnement, notamment les dépenses sociales transférées aux départements par l'Etat dans les années 2000, qui conserve néanmoins la main sur les conditions d'attribution et le niveau de dépenses de ces compétences.

Dans le cas du RSA par exemple, outre la hausse du nombre d'allocataires due à la hausse du chômage en France, le plan de lutte contre la pauvreté lancé en 2012 par le gouvernement a entraîné une hausse de 10% du RSA sur cinq ans, en plus de la hausse réglementaire liée à l'inflation. Ce coût supplémentaire, bien que décidé au niveau national, a été supporté

par les départements sans compensation complémentaire. Toutefois, du fait de la reprise relative de la croissance, la hausse du RSA anticipée en 2017 est légèrement inférieure à celles des années précédentes.

De même, dans le cadre de la lutte contre la perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées, outre la hausse du nombre de bénéficiaires sous l'effet combiné du vieillissement de la population et de la reconnaissance sociale croissante du handicap, l'allocation de perte d'autonomie (APA) et la prestation de compensation du handicap (PCH) progressent de façon régulière. La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ou loi ASV), adoptée fin 2015, regroupe plusieurs mesures destinées à améliorer le quotidien des personnes âgées et entraîne également des dépenses supplémentaires pour les départements, financées en 2016 par trois nouveaux concours versés par la CNSA⁶ à hauteur de 433,6 M€ environ. Cependant, les impacts réels de cette loi, notamment du

⁶ Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

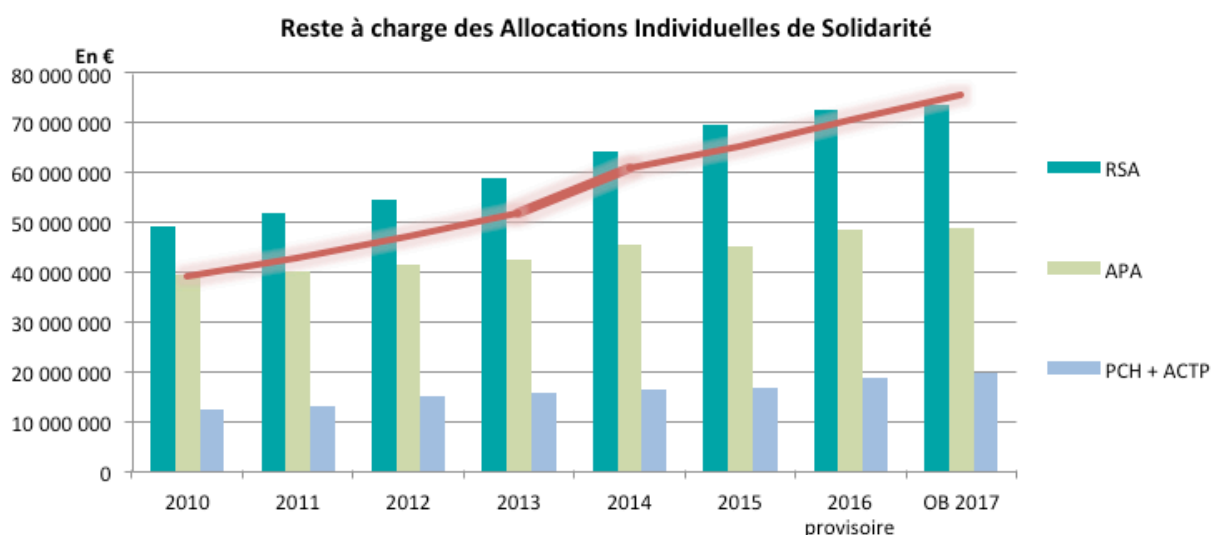


fait de la montée en charge des dispositifs, demeurent incertains.

La situation en matière d'aide sociale à l'enfance apparaît également tendue, du fait de placements d'enfants ordonnés par la Justice plus importants en 2016, mais aussi de l'accueil accru ces derniers mois de mineurs étrangers isolés.

Cette progression des dépenses sociales se faisant sans compensation

supplémentaire de l'Etat depuis le transfert des compétences sociales aux départements, le reste à charge du Département, c'est-à-dire la dépense non compensée par l'Etat et restant donc à financer, atteint 75,67 M€ au BP 2017, soit un triplement du reste à charge en une décennie (reste à charge d'environ 23 M€ en 2007).



Pour rappel, des négociations sur la recentralisation du financement du RSA ont été menées en 2016 entre le gouvernement et le comité exécutif de l'ADF. La demande de l'ADF proposant de fixer à 2014 l'année de référence pour la reprise par l'Etat de l'intégralité des dépenses de RSA a été rejetée par le Gouvernement, entraînant de fait l'échec de ces négociations.

Le département subit une progression des dépenses de personnel du fait de revalorisations nationales

En dépit d'efforts de maîtrise considérables des dépenses de personnel, plusieurs mesures gouvernementales entraînent une hausse de cette charge : le dégel du point d'indice de la fonction

publique (+0,6% en juillet 2016 et en février 2017) et la mise en place des PPCR (protocoles parcours professionnels, carrières et rémunérations) verront leur effet augmenter en 2017, du fait de l'effet année pleine et de la montée en charge des PPCR.



Les économies ne sont pas reconductibles à l'infini : les limites des efforts de gestion

Les efforts de gestion considérables effectués en REVAD en 2015 et 2016 ont entraîné une stabilisation des dépenses de fonctionnement ; cependant, cette stabilisation s'est faite au prix d'économies importantes. Or la réalisation de mesures d'économies devient de plus en plus difficile au fil des ans, les économies réalisées n'étant pas toujours

reconductibles et surtout n'étant pas cumulatives chaque année. Ainsi, de simples efforts de gestion ne pourront pas suffire à améliorer la situation financière future ; les efforts devront donc être poursuivis sous la forme d'un processus continu de recherches d'économies, à travers des réformes structurelles, des évolutions des modes de gestion, voire des interrogations sur le maintien de certaines politiques publiques non obligatoires.

Dépenses de fonctionnement





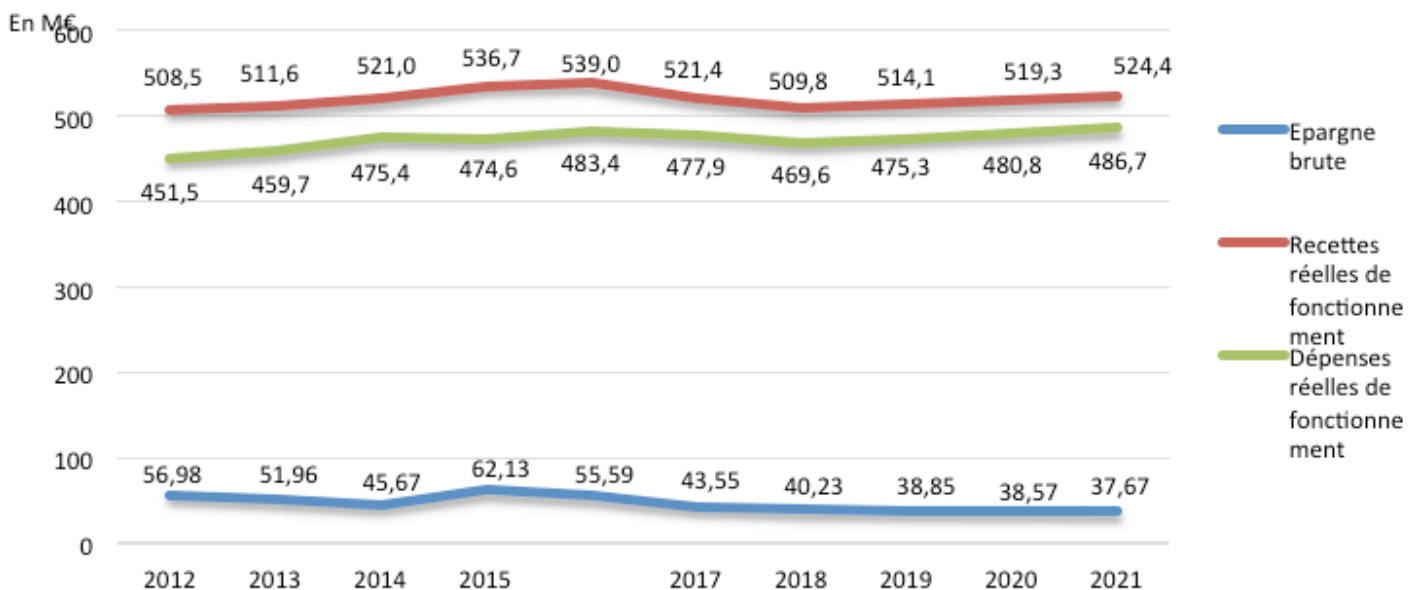
LA STRATÉGIE FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

UNE DÉGRADATION STRUCTURELLE DES RATIOS, CONTENUE PAR DE CONSIDÉRABLES EFFORTS DE GESTION EN FONCTIONNEMENT DEPUIS 2015, ET UNE POURSUITE DE L'INVESTISSEMENT

En CA anticipé 2017, l'épargne brute hors excédent se dégrade par rapport à celle de 2016 : environ 43,5 M€ contre 55,6 M€ l'an dernier. Le constat est identique pour

l'épargne nette (épargne brute - remboursement du capital de la dette), dans la mesure où le remboursement du capital de la dette est stable.

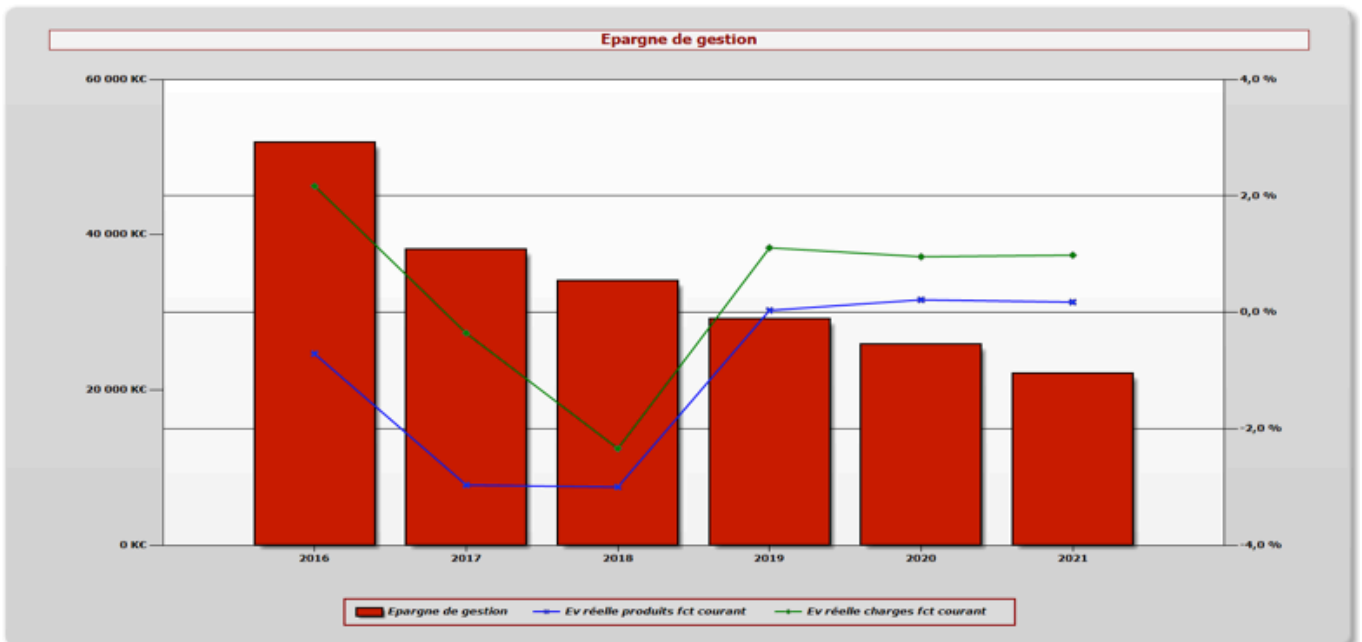
Evolution de l'épargne brute comparée aux dépenses et recettes de fonctionnement



Ce recul s'explique par l'effet de ciseaux qui joue depuis plusieurs années : la moindre progression des recettes de fonctionnement (-2,5 M€ hors reprise au BP 2017) mais surtout la hausse de plus en plus difficile à contenir des dépenses de fonctionnement, principalement du fait des dépenses de solidarité et des dépenses d'intervention, fortement contraintes par la situation sociale, le vieillissement de la population et les décisions nationales. S'il a pu être partiellement contrecarré en 2015 et 2016, grâce aux économies de gestion effectuées en REVAD, nous arrivons aujourd'hui au bout de l'exercice, les économies étant reconduites chaque année et non reproductibles à l'infini.

En **scénario au fil de l'eau**, si aucune mesure nouvelle (hausse de fiscalité, mesures d'économies nouvelles) ne vient

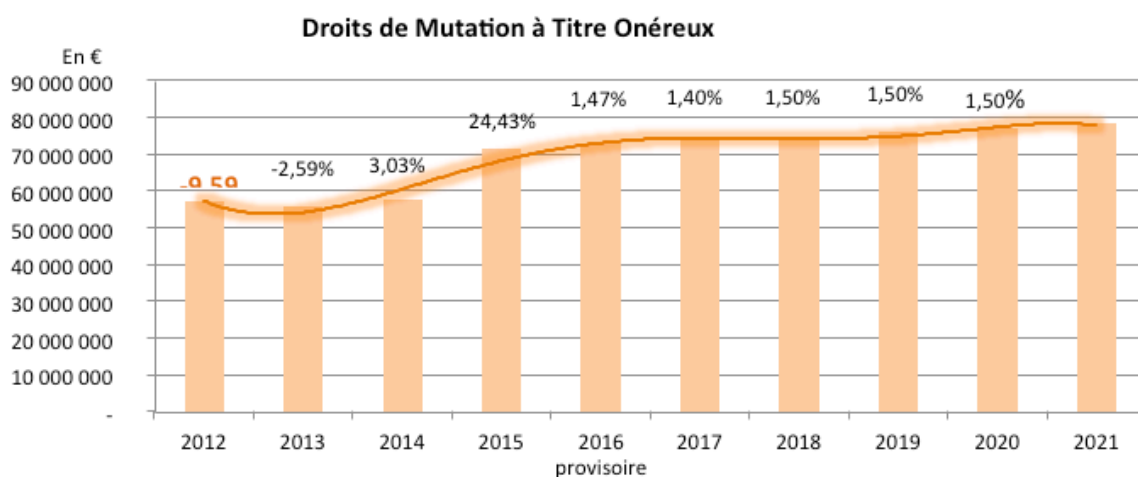
compenser ces tendances naturelles, les éléments de prospective prévoient une dégradation accélérée de l'épargne brute, et une épargne nette négative dès 2018, sous l'effet de la baisse de l'épargne de gestion (effet ciseaux de la section de fonctionnement) et de la hausse de l'annuité (+10 M€ par rapport à 2016), conséquence des emprunts croissants destinés à couvrir le besoin de financement du programme d'investissement compte-tenu de la baisse de l'épargne. En 2017 et 2018, ce cercle non vertueux est atténué par le prélèvement sur l'excédent global de clôture qui couvre une partie du besoin de financement de l'investissement. L'impact sur les ratios devient réellement significatif à compter de 2019.





L'évolution des recettes ne permet pas de venir contrer cette dynamique ; en effet, à part les DMTO, aucune recette ne se distingue par une forte dynamique. De plus, l'engagement fort de la majorité, tenu en 2016, de ne pas recourir au levier fiscal pour équilibrer les comptes signifie que l'amélioration des comptes observée en 2015 et 2016 a été obtenue

en pesant uniquement sur les dépenses, et non en augmentant les recettes. Cet engagement sera maintenu en 2017 : la taxe foncière sur les propriétés bâties, seule imposition pour laquelle le Département a encore un pouvoir de taux, demeurera au niveau voté en 2015 pour la troisième année consécutive.

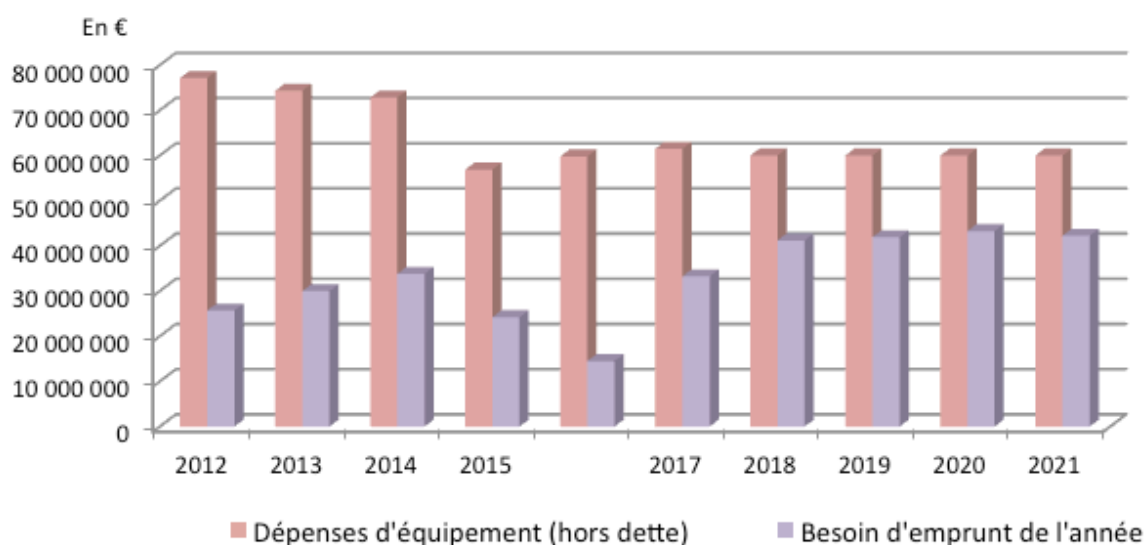


Cet effet de ciseaux subi par le Département depuis quelques années (dégradation de l'épargne brute) diminue ainsi la capacité d'investissement sans recours à l'emprunt, puisque l'investissement est financé soit par l'autofinancement (c'est-à-dire l'épargne brute), soit par l'emprunt. Cependant, le

Département continue d'investir à un niveau relativement élevé, aux alentours de 67,2 M€ en CP 2017 (hors reports) ; de même, 54 M€ d'AP nouvelles seront inscrites en 2017, permettant de poursuivre un effort réel d'investissement sur les projets structurants pour l'avenir de la Touraine.



Dépenses d'équipement et Besoin d'emprunt



Les principaux projets d'investissement mis en œuvre en 2017 et les années suivantes seront ainsi :

- Les deux collèges d'Azay-le-Rideau et de Neuillé-Pont-Pierre,
- 22 M€ au titre du schéma départemental d'aménagement numérique 2016-2019,

- Plusieurs opérations routières, dont la déviation de Ciran, la RD 943, la réparation du Pont de Port Boulet, etc,
- Le plan de restructuration des EPHAD.

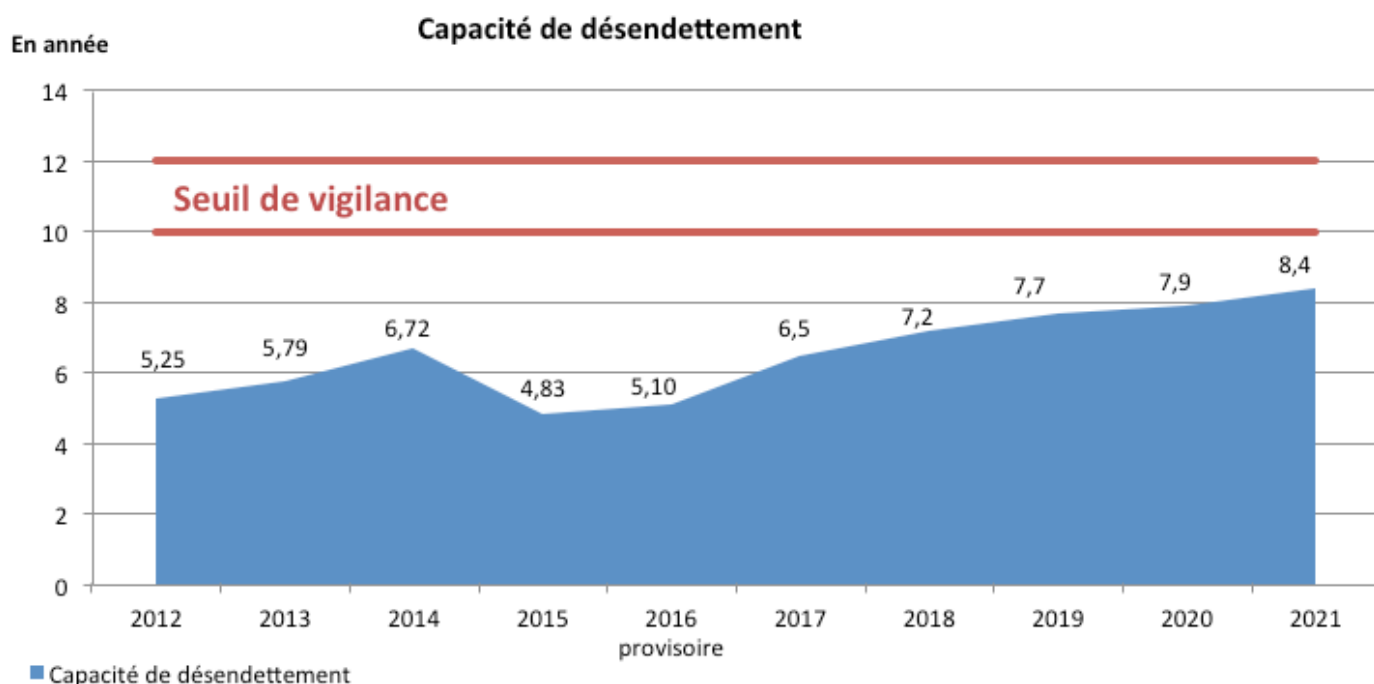
Ces engagements pluriannuels en investissement comme en fonctionnement sont présentés en annexes.

STRATÉGIE DE DETTE ET TRÉSORERIE : APRÈS DEUX EXERCICES DE DÉSENDETTEMENT, UN RETOUR PRUDENT À L'ENDETTEMENT DU FAIT DU MAINTIEN DES TAUX BAS

Du fait du niveau très bas des taux d'intérêt et en tenant compte de la répartition structurelle de la dette, le taux moyen de la dette du Département d'Indre-et-Loire au 31 décembre 2015 était de 1,13%, à comparer avec un niveau moyen de dette des départements de 2,65%, soit une économie financière de 4,6 M€ annuelle pour notre Département. **Après prise en compte des renégociations effectuées en 2016 qui ont généré un gain actualisé de 3,015 M€, le niveau du taux moyen de la dette du Département d'Indre-et-Loire s'établissait à 0,81% au 31 décembre 2016**, soit une nouvelle baisse de taux de dette de 0,32%. Les renégociations de dette consistent en effet à rembourser par anticipation des emprunts en payant et réempruntant les pénalités contractuelles éventuelles afin de refinancer

ces emprunts à un taux plus bas sur une durée résiduelle identique. Le gain réalisé est calculé en valeur actuelle, c'est-à-dire en tenant compte de la valeur des taux sur les marchés financiers et de tous les flux financiers.

Le désendettement poursuivi ces deux dernières années (-23,1 M€ en 2015 et 2016) a été rendu possible à la fois par les économies de fonctionnement réalisées, mais aussi par la faible consommation des dépenses d'investissement en 2015 et 2016. Ce désendettement, couplé à un maintien de l'épargne brute à un niveau plus élevé que redouté, a permis de maintenir à un niveau encore très correct la capacité de désendettement : 5,1 ans au 31 décembre 2016 (chiffres provisoires).



Toutefois, eu égard à la dégradation de l'épargne prévisible en 2017 du fait de la poursuite du retrait de l'Etat en matière de dotations aux collectivités locales et particulièrement aux départements, mais aussi du fait que les efforts en économies de fonctionnement seront de plus en plus difficiles à concrétiser, on peut estimer que cet effort de désendettement sera sans doute impossible à maintenir à partir de 2017. Néanmoins, si les taux peuvent monter, cette hausse sera très graduelle en 2017, ce qui permettra de supporter une hausse probable de l'encours de dette qui sera réalisée à des conditions toujours favorables.

Il est important de noter que si les taux remontent à partir de fin 2017, même faiblement, cette hausse se produira à un moment où notre épargne brute se

sera fortement dégradée, conduisant à une capacité de désendettement fortement amoindrie du Département ; or cette dernière constitue le ratio principal examiné par les établissements financiers au moment d'accorder des emprunts. **Toutes choses égales par ailleurs, une moindre épargne pour un investissement identique ne laisse en effet que deux variables d'ajustement, à combiner le cas échéant : l'endettement et/ou la fiscalité.**

Afin que le Département demeure une collectivité de projet, capable de soutenir des projets d'avenir pour la Touraine sans se limiter à être un simple « guichet social », tout en n'augmentant pas la fiscalité, un recours accru à l'emprunt à partir de 2017 apparaît donc probable.



ANALYSE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

L'évolution du stock de dette du Département sur les 5 dernières années est le suivant :

ANNEE (AU 31/12/N)	STOCK DETTE (en Millions €)	VARIATION (en Millions €)
2012	299,084	-1,806
2013	300,788	1,704
2014	306,893	6,104
2015	300,081	-6,812
2016	283,714	-16,367

La répartition financière de l'encours de dette, après prise en compte des opérations de swaps au 31 décembre 2016, est la suivante :

Taux fixes : 43,77%

Taux indexés : 56,23%

Selon la classification GISSLER, cette dette est classée en catégorie A1 pour 98,81% et pour 1,19% en catégorie E3 (exclusivement pour une opération de swap qui se termine fin 2017 et n'a jamais généré de risque avéré), ce qui permet de caractériser la gestion de cette dette comme prudente et non toxique, majoritairement exposée à la hausse des taux pour profiter à la fois du niveau bas des taux actuels et de leur faible anticipation à la hausse à moyen terme.





ANNEXES

ANNEXE 1

RESSOURCES HUMAINES

91

ANNEXE 2

TABLEAUX DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME,
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT

ANNEXE 3

ARBORESCENCE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE





ANNEXES

ANNEXE 1

RESSOURCES HUMAINES

ANNEXE RESSOURCES HUMAINES DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

La modification du contenu du rapport d'orientation budgétaire issue de la loi NOTRe implique de présenter des données relatives à la structure des effectifs, au temps de travail et aux charges du personnel.

I – STRUCTURE DES EFFECTIFS

➤ Effectifs au 01/01/2017

Selon les critères suivants :

- hors IDEF,
- hors Laboratoire de Touraine
- hors assistants familiaux
- hors agents mis à disposition
- effectifs présents, payés

Catégorie	Statut	Nombre d'agents	Nombre d'agents en ETPT	%
A	Titulaires/stagiaires	287	267	13.13
	Non titulaires permanents	42	28.01	1.92
	Non titulaires non permanents	3	1.71	0.14
B	Titulaires/stagiaires	613	570.66	28.03
	Non titulaires permanents	36	23.15	1.65
	Non titulaires non permanents	10	7.44	0.46
C	Titulaires/Stagiaires	1 095	1 052.17	50.07
	Non titulaires permanents	41	30.12	1.88
	Non titulaires non permanents	12	6.97	0.55
Autres	Apprentis - Emplois d'avenir- Collaborateurs groupes d'élus	48	37.92	2.20
TOTAL		2 187	2 025.15	100



➤ **Répartition des effectifs au 01/01/2017, par sexe et âge**

Selon les critères suivants :

- hors IDEF,
- hors Laboratoire de Touraine
- hors assistants familiaux
- hors agents mis à disposition
- effectifs présents, payés

Sexe	Age	Titulaires	Non titulaires permanents	Non titulaires non permanents	Autres <i>(apprentis, emplois d'avenir, collaborateurs groupes d'élus)</i>
Hommes	16 à 29 ans	21	7	4	22
	30 à 39 ans	86	2	2	1
	40 à 49 ans	235	2	0	1
	50 à 59 ans	303	4	1	0
	Plus de 59 ans	31	5	0	0
Femmes	16 à 29 ans	42	27	9	20
	30 à 39 ans	232	31	6	3
	40 à 49 ans	420	21	1	0
	50 à 59 ans	518	15	2	1
	Plus de 59 ans	107	5	0	0

93

II- TEMPS DE TRAVAIL

La durée effective du travail appliquée au Conseil départemental d'Indre-et-Loire suit la réglementation en vigueur selon les modalités suivantes :

➤ **Détermination de la durée annuelle de travail pour la majorité des agents de la collectivité.**

Durée légale du travail	1607h
Droits à congés annuels	25 jours
Calcul du droit ARTT : 229 jours de travail x 7h48 = 1786h20 1786h20 – 1607h = 179h20/7h80 = 23	23 jours

➤ Organisation au Conseil départemental d'Indre-et-Loire

	Durée hebdomadaire	Jours d'ARTT
Cas général	39 H	23
STA	38 H 30	20
Pôle entretien	37 H 20	14
Apprentis	36 H 40	10

Les jours d'ARTT sont réduits en fonction des arrêts de maladie, conformément à la loi de finances de 2010.

➤ Jours exceptionnels et jours de fractionnement

Le décret du 26 novembre 1985 prévoit le bénéfice de 2 jours de fractionnement pour les agents posant des congés entre les mois de novembre et avril, ce qui réduit de 1607 heures à 1593 heures le volume de travail à effectuer.

Le Conseil départemental n'a jamais appliqué ce dispositif, mais lui a substitué 2,5 jours de congés exceptionnels accordés par le Président, et qui sont à prendre à des dates déterminées.

94

III- CHARGES DE PERSONNEL

➤ Dépenses de personnel

Le budget prévisionnel 2017 de la seule politique GRH s'élève à 93 518 641 €, tous chapitres confondus, dont :

Comptes	Montants inscrit au BP 2017
Traitement indiciaire – compte 64111 et 64131	50 742 282 €
Régime indemnitaire – compte 64118	8 332 280 €
Nouvelle bonification indiciaire– compte 64113	545 000 €

➤ **Maîtrise du budget 2017**

Malgré de nombreuses contraintes budgétaires règlementaires et grâce à une politique de maîtrise salariale, le budget GRH 2017 affiche 0% d'augmentation.

Cette stabilisation a été difficile à atteindre en raison de la progression mécanique des salaires qui résulte du glissement vieillesse technicité (GVT), de la revalorisation du point d'indice et de la mise en œuvre de la réforme des Parcours Professionnels, Carrières et rémunérations (PPCR).

Toutefois, la réflexion menée depuis 2015 à chaque départ d'agent sur la nécessité ou non du remplacement a permis d'infléchir la tendance à la hausse de la masse salariale constatée de 2010 à 2015.

➤ **Heures supplémentaires**

Les heures supplémentaires et complémentaires regroupent les rubriques suivantes :

- IHTS (majorées, dimanche, dimanche majorées, nuit, nuit majorées),
- Heures supplémentaires
- Intervention semaine, nuit, samedi, dimanche et jours fériés
- Intervention semaine, nuit et week-end personnel technique

Répartition 2016 des heures supplémentaires réalisées et rémunérées des agents titulaires (hors IDEF, hors Laboratoire de Touraine et assistants familiaux) :

Catégorie	Filière	Nombre d'agents	Nombre d'heures	Montant brut
A	administrative	5	18.71	385.86 €
	culturelle	3	11.04	225.67 €
	sociale	4	28.82	574 €
	technique	3	18	390 €
B	administrative	18	292.92	5 900.86 €
	culturelle	15	260.08	5 418.94 €
	sociale	13	1 623.21	4 672.73 €
	technique	45	2 151.22	46 280.07 €
C	administrative	35	1 072.08	15 892.69 €
	culturelle	14	182.18	3 452.5 €
	technique	201	9 730.39	168 214.98 €
Total		356	15 388.65	251 408.3 €

Répartition 2016 des heures supplémentaires réalisées et rémunérées des agents non titulaires permanents et non permanents (hors IDEF, hors Laboratoire de Touraine et assistants familiaux) :

Catégorie	Filière	Nombre d'agents	Nombre d'heures	Montant brut
A	administrative	2	36.85	715.17 €
	culturelle médico-sociale technique	1	7	119.77 €
B	administrative	3	223.12	3 855.97 €
	culturelle			
	médico-sociale technique			
C	administrative	3	73.17	871.82 €
	culturelle	5	20.05	336.61 €
	technique	10	429.55	5 879.04 €
Autre	Emploi d'avenir	2	32	386.89 €
Total		26	821.74	12 165.27 €

➤ **Avantages en nature**

Répartition 2016 des avantages en nature accordés au Conseil départemental d'Indre-et-Loire, en application de la réglementation en vigueur :

Avantage en nature	Secteurs	Nombre d'agents	Montant
Logement	Colonies de vacances	141	12 314,14 €
	Collèges	32	57 163,81 €
	Monuments	2	2 855,16 €
	Autres secteurs	4	9139,11 €
<i>Sous Total</i>		179	81 472,22 €
Frais de repas	Colonies de vacances (sauf animateurs et animateurs spécialisés)	75	21 103 €
	<i>Sous total</i>	75	21 103 €
Véhicules	Autres secteurs	3	3 708,80 €
<i>Sous total</i>		3	3 708,80 €
TOTAL		257	106 284,02 €

ANNEXE 2

TABLEAUX DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME, AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017 GESTION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

Montants en €

POLITIQUES	Montant total des AP	C.P. restant à inscrire à l'issue de l'exercice 2016	PREVISIONS DES CREDITS DE PAIEMENT				
			2017	2018	2019	2020	2021-2025
DGA SOLIDARITES	29 670 884,68	14 837 486,78	5 829 224,38	7 580 412,40	3 016 500,00	1 693 000,00	388 600,00
PERSONNES AGEES	9 318 750,00	5 389 584,00	2 935 416,00	4 285 418,00	700 000,00	0,00	0,00
HABITAT	20 352 134,68	9 447 902,78	2 893 808,38	3 294 994,40	2 316 500,00	1 693 000,00	388 600,00
DGA TERRITOIRES	250 535 893,47	119 697 723,74	51 120 255,79	43 849 875,60	15 428 975,33	23 575 343,24	32 845 000,00
ECONOMIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	98 063 776,25	36 871 826,44	13 671 368,54	16 809 329,00	7 275 000,00	7 058 323,22	15 200 000,00
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	9 319 778,49	5 762 000,00	1 527 500,00	1 739 412,00	1 394 525,00	1 103 949,00	825 000,00
COLLEGES	42 796 604,00	23 648 562,90	15 690 045,82	12 404 716,75	4 853 800,33	0,00	0,00
ROUTES	91 990 936,73	47 756 790,50	17 342 171,63	10 277 043,75	1 055 650,00	15 413 071,02	16 820 000,00
CULTURE	6 972 000,00	5 281 374,10	2 512 000,00	2 319 374,10	750 000,00	0,00	0,00
<i>dont monuments</i>	6 100 000,00	5 059 373,54	2 090 000,00	2 219 373,54	750 000,00	0,00	0,00
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	292 798,00	27 169,80	27 169,80	0,00	0,00	0,00	0,00
TOURISME	1 100 000,00	350 000,00	350 000,00	300 000,00	100 000,00	0,00	0,00
PÔLE RESSOURCES	36 616 524,00	17 931 983,54	6 496 539,23	8 518 009,16	4 117 435,15	0,00	0,00
MOYENS LOGISTIQUES ET ACTIVITES TRANSVERSALES	4 000 000,00	3 664 994,00	1 834 000,00	1 830 994,00	0,00	0,00	0,00
INFORMATIQUE	8 070 000,00	4 576 992,42	1 720 000,00	1 720 000,00	1 136 992,42	0,00	0,00
GESTION PATRIMONIALE	24 546 524,00	9 689 997,12	2 942 539,23	4 967 015,16	2 980 442,73	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	316 823 302,15	152 467 194,06	63 446 019,40	59 948 297,16	22 562 910,48	25 268 343,24	33 233 600,00

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017
GESTION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET DES CREDITS DE PAIEMENT

Montants en €

POLITIQUES	Montant total des AE	C.P. restant à inscrire à l'issue de l'exercice 2016	PREVISIONS DES CREDITS DE PAIEMENT			
			2017	2018	2019	2020-2021
DGA SOLIDARITES	7 634 894,79	3 900 772,87	2 347 713,00	1 906 733,22	283 950,00	41,65
PETITE ENFANCE	178 537,79	25 041,65	25 000,00	0,00	0,00	41,65
PERSONNES EN DIFFICULTE	3 765 000,00	2 560 000,00	1 290 363,00	1 269 637,00	0,00	0,00
HABITAT ET LOGEMENT	3 691 357,00	1 315 731,22	1 032 350,00	637 096,22	283 950,00	0,00
DGA TERRITOIRES	41 831 455,16	913 721,92	8 409 573,84	3 130 608,24	3 100 000,00	3 600 000,00
ECONOMIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	525 000,00	115 038,50	115 038,50	0,00	0,00	0,00
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	654 620,00	288 380,34	188 660,34	99 720,00	0,00	0,00
COLLEGES	144 000,00	60 888,24	30 000,00	30 888,24	0,00	0,00
TRANSPORTS	40 366 460,16	438 539,84	8 065 000,00	3 000 000,00	3 100 000,00	3 600 000,00
CULTURE	141 375,00	10 875,00	10 875,00	0,00	0,00	0,00
PÔLE RESSOURCES	6 303 800,00	3 822 622,25	1 660 551,00	1 564 224,22	597 847,03	0,00
COMMUNICATION DE L'INSTITUTION	300 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	13 500,00	6 068,22	1 844,00	4 224,22	0,00	0,00
INFORMATIQUE	5 990 300,00	3 666 554,03	1 508 707,00	1 560 000,00	597 847,03	0,00
TOTAL GENERAL	55 770 149,95	8 637 117,04	12 417 837,84	6 601 565,68	3 981 797,03	3 600 041,65

ANNEXE 3

ARBORESCENCE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE

AXE POLITIQUE N°1 : DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE TERRITORIALE				
Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 1 Assurer un développement équilibré du territoire	E1 – OS1 Développer le territoire par le numérique	E1 – OS1 – OOP1 Poursuivre une stratégie commune et concertée autour d'objectifs partagés avec le Loir-et-Cher et les EPCI		<ul style="list-style-type: none"> Lancement et attribution de la DSP avant fin 2017 Constitution d'un nouveau syndicat mixte ouvert associant le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire Déploiement de la fibre optique dans 29 collèges ruraux publics
		E1 – OS1 – OOP2 Apporter des outils et une offre de service propice à la culture numérique	<ul style="list-style-type: none"> +10% d'inscrits à Nom@de dans les villes de moins de 10 000 habitants +20 bibliothèques formées dans le département 	<ul style="list-style-type: none"> Extension du champ d'action du portail Nom@de et médiations sur la culture numérique dans les bibliothèques
	E1 – OS2 Maintenir un ensemble de collèges sur tout le territoire et mettre en place les conditions matérielles de la réussite des collégiens	E1 – OS2 – OOP1 Mener une politique immobilière prévoyante et soucieuse d'économies d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Engagement d'un travail portant sur la sectorisation : évolution des effectifs et capacité d'accueil des collèges 	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de la 2^{ème} tranche des travaux du collège de Neuillé Pont Pierre Lancement des travaux du collège d'Azay le Rideau en septembre 2017 Livraison de la demi-pension au collège de Montrésor à la rentrée 2017
		E1 – OS2 – OOP2 Garantir une politique de ressources humaines et mobilière équitable et efficace	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de 10% des dépenses en matière de remplacement des ATTEE par rapport au consommé 2016 Intervention informatique auprès des collèges : maintien en condition opérationnelle des 54 sites et réflexion avec l'éducation nationale sur les capacités d'interventions 	<ul style="list-style-type: none"> Expérimentation dans 4 collèges du plan numérique éducation pour 233 K€ Définition d'un référentiel d'outil numérique pour la reprise de la maintenance informatique (test au collège Corneille à Tours) 4,1 M € de crédit 2017 pour des grosses réparations dans les collèges Réflexion sur les critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement avec nos partenaires de l'éducation nationale
		E1 – OS2 – OOP3 Soutenir les activités sportives, l'inclusion des élèves handicapés et assurer une restauration de qualité	<ul style="list-style-type: none"> 40 à 50% des produits utilisés en restauration scolaires issues de filières locales Maintien à 88,8% de demi-pensionnaires à la rentrée 2017/ 2018 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'éco-digesteurs dans 5 collèges pour le traitement des bio-déchets

AXE POLITIQUE N°1 : DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE TERRITORIALE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
	E1 – OS2 Maintenir un ensemble de collèges sur tout le territoire et mettre en place les conditions matérielles de la réussite des collégiens (suite)	E1 – OS2 – OOP3 Soutenir les activités sportives, l'inclusion des élèves handicapés et assurer une restauration de qualité (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise aux normes de 9 établissements supplémentaires pour permettre l'accueil des élèves handicapés soit 1/6 des collèges publics • Ouverture programmée avec l'éducation nationale d'1 à 2 classes ULIS en 2017 • Diminution du coût de déplacement des collégiens vers les équipements sportifs en 2017 : par le développement d'équipements sportifs à proximité des collèges 	
ENJEU 1 Assurer un développement équilibré du territoire (suite)	E1 – OS3 Maintenir un réseau routier équilibré et en bon état	E1 – OS3 – OOP1 Garantir le maintien en bon état d'usage du réseau routier prioritaire et de ses dépendances	<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement à hauteur de 6% par an les couches de roulement du patrimoine routier (100 km /an) pour 10 M€ d'investissement • Réalisation de 120 km d'enduits superficiels par an (préserver la chaussée des ruissellements d'eau) • Réalisation de 4000 km linéaires de fauchage par 35 ETP • Renouvellement de la moitié du marquage horizontal (soit environ 200 km linéaire) • Renouvellement des panneaux de signalisation directionnelle en particulier touristique 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction du pont de Mettray/ St Cyr pour une mise en service fin d'année 2017 pour 630K€ • Etanchéité du pont de Port Boulet pour une mise en service à la rentrée scolaire pour 550k€
		E1 – OS3 – OOP2 Développer l'internalisation des études routières	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation en interne d'études préalables à travaux routiers par 6,5 ETP dont liaison cyclable entre Cinq Mars et Langeais, réhabilitation des ouvrages d'art de Civray de Touraine et de Chisseaux pour 273K€ en 2017 	

AXE POLITIQUE N°1 : DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE TERRITORIALE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
<p>ENJEU 1</p> <p>Assurer un développement équilibré du territoire</p> <p>(suite)</p>	<p>E1 – OS3</p> <p>Maintenir un réseau routier équilibré et en bon état</p>	<p>E1 – OS3 – OOP3</p> <p>Assurer une irrigation équilibrée et fluide du territoire et développer les déplacements alternatifs</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Livraison de la déviation de Ciran au printemps 2017 pour 700 K€ • Travaux de raccordement en 2x2 voies de la RD943 et du BP Sud démarrés en avril pour une période de 5 mois environ pour 1,8 M€ • Réalisation en externe des études préalables à travaux : déviations de Richelieu et L'Île Bouchard (sauf pour la partie routière effectuée en interne) et créneau de dépassement sur la RD943 entre Cormery et Loches • Création d'un giratoire à l'échangeur de la Mignonne - livraison pour la rentrée 2017 et financement partagé entre 3 collectivités • Réalisation de la 1^{ère} tranche de liaison cyclable Cher à Vélo entre Bléré et Azay sur Cher – démarrage fin de l'été 2017 pour 864K€
	<p>E1 – OS4</p> <p>Assurer un maillage équilibré en matière d'habitat</p>	<p>E1 – OS4 – OOP1</p> <p>Développer une offre sociale locative</p> <p>E1 – OS4 – OOP2</p> <p>Répondre aux besoins de l'amélioration énergétique des logements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de 230 agréments PLUS et PLAI nécessaires à la production de logements locatifs sociaux et de 490 aides de l'ANAH • Accompagnement au minimum de 120 propriétaires par un opérateur pour une assistance au montage de leurs travaux énergétiques et demandes de financement dans le cadre d'un nouveau PIG 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement de la convention de délégation des aides à la pierre Département-Etat pour 2017/ 2022 pour un public plus ciblé : personnes âgées, personnes handicapées et bénéficiaires du RSA • Instauration d'un dialogue de gestion avec les bailleurs sociaux pour le financement de réhabilitation énergétique de 400 logements locatifs sociaux • Etude sur la faisabilité du renouvellement du programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux » pour 2017/2019 pour l'amélioration thermique des logements des particuliers
<p>ENJEU 2</p> <p>Développer l'attractivité de la Touraine</p>	<p>E2 – OS1</p> <p>Bâtir une stratégie économique et touristique partagée, créatrice d'activités et d'emplois</p>	<p>E2 – OS1 – OOP1</p> <p>Définir une stratégie touristique partagée</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des châteaux de la Loire dans les gares, bus, cafés et métros parisiens avec le département du Loir-et-Cher • Convention partenariale sur le tourisme avec le CD du Loir-et-Cher • Réalisation d'un « tops du tourisme » avec le CD du Loir-et-Cher

AXE POLITIQUE N°1 : DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE TERRITORIALE				
Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 2 Développer l'attractivité de la Touraine (suite)	E2 – OS1 Bâtir une stratégie économique et touristique partagée, créatrice d'activités et d'emplois (suite)	E2 – OS1 – OOP2 Améliorer et diversifier l'offre touristique départementale	<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'au moins 110 sites labellisés « Tourisme et handicap », 16 sites de visites porteurs de la marque « Qualité Tourisme » et 201 prestataires labellisés « accueil vélos » Financement de projets dans le cadre du FIDIT (21 projets en 2016) 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement de type aire de jeux, pontons etc. du plan d'eau de Hommes pour 250 K€ Développement d'une stratégie numérique par l'utilisation de média numérique via l'ADT
		E2 – OS1 – OOP3 Développer le marketing territorial pour faire connaître et aimer la Touraine		
		E2 – OS1 – OOP4 Aider les projets d'installations ou d'agrandissements d'entreprises locales en concertation avec les EPCI	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de dossiers traités et du nombre d'emplois maintenus ou créés en 2017 (25 entreprises aidées et 85 emplois confortés ou créés en 2016) 	
	E2 – OS2 Connaître, préserver et valoriser le patrimoine de la Touraine	E2 – OS2 – OOP1 Accroître les connaissances historiques et patrimoniales de la Touraine et les rendre accessibles aux publics		<ul style="list-style-type: none"> Fouilles sur l'emprise du jardin du logis à la cité royale de Loches et surveillance archéologique des travaux des remparts Exposition à Amboise sur les découvertes archéologiques du site d'Amboise entre juin et septembre 2017
		E2 – OS2 – OOP2 Conserver le patrimoine départemental	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de l'accompagnement des structures communales et intercommunales en matière de préservation et de sauvegarde du petit patrimoine rural 	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de mise en sécurité des remparts de la cité royale de Loches sur 3 ans pour 2 M€ avec un financement Etat et commune de Loches
		E1 – OS2 – OOP3 Valoriser le patrimoine départemental	<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'une fréquentation supérieure à 300 000 visiteurs en 2017 des monuments départementaux Renouvellement de l'offre culturelle de programmation en 2017 Maintien de l'entretien des monuments départementaux en 2017 	<ul style="list-style-type: none"> Refonte de la scénographie de la Cité royale (logis et donjon) sur 2 ans pour 1 M€ Mise en lumière de la forteresse de Chinon sur 2 ans pour 800 K€ avec la ville de Chinon et le SIEIL Préfiguration et lancement de la biennale de l'art contemporain organisée dans des sites patrimoniaux

AXE POLITIQUE N°1 : DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE TERRITORIALE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
<p>ENJEU 2</p> <p>Développer l'attractivité de la Touraine</p> <p>(suite)</p>	<p>E2 – OS2</p> <p>Connaître, préserver et valoriser le patrimoine de la Touraine (suite)</p>	<p>E1 – OS2 – OOP3</p> <p>Valoriser le patrimoine départemental</p> <p>(suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du nombre de mises à disposition à titre onéreux des sites départementaux en 2017 • Développement de l'ancrage de nos sites dans l'offre touristique nationale et régionale 	
	<p>E2 – OS3</p> <p>Contribuer à l'accès et au développement des pratiques culturelles</p>	<p>E2 – OS3 – OOP1</p> <p>Proposer aux publics de tous nos territoires une offre culturelle diversifiée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des activités sur le domaine de Candé : maintien du soutien à Terre du son ; la fête de la chasse et de la nature... 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat Territoire Lecture avec la DRAC et Loches Sud Touraine • Concertation avec les nouveaux EPCI pour les contrats de développement culturel • Mise en place d'un fonds d'aide à l'investissement en faveur des associations sportives dans le cadre du label départemental « Sport et Handicap » et des associations culturelles
		<p>E2 – OS3 – OOP2</p> <p>Soutenir les parcours d'éducation artistique et culturelle, en priorité auprès des collégiens et population éloignée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de collèves concernés par les actions Education Artistique et Culturelle (12 en 2016) • Développement de la fréquentation des structures d'enseignement spécialisés bénéficiant du soutien départemental (6270 élèves en 2016) 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de la nouvelle carte des enseignements artistiques spécialisés dans le cadre des nouveaux territoires intercommunaux • Elargissement du dispositif Education Artistique et Culturelle à la danse et à la littérature dans les collèges
	<p>E2 – OS4</p>	<p>E2 – OS4 – OOP1</p> <p>Développer des pratiques de loisirs et la formation auprès des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la qualité de la formation sportive au sein des clubs en augmentant le nombre d'éducateurs sportifs formés par les fédérations (318 éducateurs salariés et 1 460 éducateurs bénévoles) 	
	<p>Contribuer au développement des pratiques sportives</p>	<p>E2 – OS4 – OOP2</p> <p>Développer l'animation des territoires</p>		
		<p>E2 – OS4 – OOP3</p> <p>Développer les sports de nature en cohérence avec le PDESI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de participants au challenge de OUTDOORS par une communication renforcée (7 200 inscrits en 2016) • Amélioration de la qualité de l'offre de randonnée en s'appuyant sur les données de l'expertise achevée en 2016 (300 sentiers PR/ 3 500 km) 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration au challenge départemental des sports de nature des OUTDOORS de 2 nouvelles manifestations • Refonte de l'offre de randonnée multimodale à l'échelon intercommunal

AXE POLITIQUE N°1 : DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE TERRITORIALE				
Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 2 Développer l'attractivité de la Touraine (suite)	E2 – OS4 Contribuer au développement des pratiques sportives (suite)	E2 – OS4 – OOP4 Valoriser l'image du Département par le sport	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de clubs accueillants des pratiques sportives mixtes valides – handicapés (22 clubs labélisés Sports et Handicap en 2016) 	
	E2 – OS5 Contribuer à la valorisation de l'environnement naturel de Touraine	E2 – OS5 – OOP1 Valoriser les Espaces Naturels Sensibles du Département	<ul style="list-style-type: none"> Développement du nombre de personnes accueillies sur les 11 sites classés ENS grâce aux actions éducatives environnementales prévues pour 80 K€ en 2017 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation du site du Louroux (amélioration des conditions d'accueil du public et sensibilisation aux enjeux de préservation du patrimoine du site) par son aménagement pour 70 K€ Aménagement d'une aire de stationnement sur le Val de Choisille et des sentiers d'interprétation ainsi que sur l'éperon barré de Murat à Ferrière-Larçon pour 145 K€ Réalisation d'une exposition itinérante sur les ENS pour 2017 Redéfinition d'une stratégie d'intervention sur le Bois Chétif avec les acteurs locaux
		E2 – OS5 – OOP2 Veiller à l'amélioration de la qualité des eaux et milieux aquatiques de Touraine	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de travaux d'entretien des sites ENS par des chantiers d'insertion représentant 10 000 heures en 2017 pour 520 K€ Organisation en 2017 d'une large information dans le domaine nucléaire en particulier sur le démantèlement des réacteurs de premières générations 	<ul style="list-style-type: none"> Contrat territorial du bassin du Louroux en lien avec les agriculteurs (amélioration de la qualité de l'eau et limitation de l'érosion des sols) Réalisation de la rivière de contournement du barrage de Civray sur le Cher canalisé pour 1M€
ENJEU 3 Accompagner les collectivités locales dans leurs projets de développement	E3 – OS1 Proposer une offre de services d'ingénierie à destination des communes et EPCI mobilisant toutes les compétences de l'institution et de ses satellites	E3 – OS1 – OOP1 Organiser une offre de services d'ingénierie à destination des collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> Mise en route effective de l'organisation de l'ingénierie dès le 2^{ème} semestre 2017 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une organisation mutualisée avec l'ADAC, le CAUE et l'ALE Construire une plateforme d'ingénierie regroupant tout un ensemble de partenaires et de satellites du CD37 pour répondre de manière complète et efficace aux besoins des collectivités locales de notre département

AXE POLITIQUE N°1 : DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE TERRITORIALE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 3 Accompagner les collectivités locales dans leurs projets de développement (suite)	E3 – OS1 Proposer une offre de services d'ingénierie à destination des communes et EPCI mobilisant toutes les compétences de l'institution et de ses satellites (suite)	E3 – OS1 – OOP2 Améliorer la lisibilité des services apportés aux collectivités locales		
		E3 – OS1 – OOP3 Réaliser des prestations d'ingénierie		
		E3 – OS1 – OOP4 Mettre en place un véritable travail de prospective et de collaboration au bénéfice des collectivités locales		
	E3 – OS2	E3 – OS2 – OOP1 Aider les projets prioritaires des communes	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du fond FDSR de 4 M€ en 2017 	
	Soutenir l'investissement local pour développer les équipements des collectivités territoriales	E3 – OS2 – OOP2 Aider les projets des collectivités locales répondant aux priorités du Département	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du fond F2D de 7 M€ en 2017 	
		E3 – OS2 – OOP3 Maintenir un service de proximité en coordination avec les communes, EPCI et autres organismes		

AXE POLITIQUE N°2 : UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 4 Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA	E4 – OS1 Mettre en place toutes les conditions pour un retour effectif à l'emploi	E4 – OS1 – OOP1 Développer l'employabilité des allocataires du RSA	<ul style="list-style-type: none"> • 6 515 places d'accompagnement dont 2000 en interne • Taux d'occupation supérieur à 80% des places d'accompagnement réalisé par des prestataires externes • Taux moyen fixé à 30% de retour à l'emploi pour l'accompagnement assuré par des prestataires externes • Suivi des 36% des bénéficiaires du RSA ayant accès au logement avec l'aide du FSL • Taux d'occupation journalier de 80% des 57 places financées en crèches pour les bénéficiaires du RSA 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un Fonds départemental d'insertion pour l'emploi (FDIPE) doté de 130 K€ correspondant à 300 aides individuelles de retour à l'emploi
		E4 – OS1 – OOP2 Multiplier les passerelles vers l'emploi et le lien à l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Signature de 50 contrats de travail d'une durée minimale de 6 mois dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration pour la saison touristique 2017 • 50 000 heures d'insertion réalisées au titre de la clause d'insertion dans les marchés publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du réseau Atout parrainage 37 à 3 nouveaux territoires : Touraine-Est Vallée, Lochois et Chinonais • 50 à 75 de mises en situation de parrainage avec le dispositif Atout Parrainage 37 • 50 prescriptions de mises en situation en milieu professionnel (PMSMP) en 2017
	E4 – OS2 Réorganiser les services, coordonner les dispositifs et responsabiliser les acteurs de l'insertion	E4 – OS2 – OOP1 Rendre le bénéficiaire acteur et responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Délai moyen de 55 jours entre la création du dossier et date du 1^{er} rendez-vous au bilan diagnostic orientation • Taux moyen de présence de 50% du bilan diagnostic orientation • Suivi de 5 000 bénéficiaires sous contrat • Gestion de 4 557 situations présentées en commission RSA dont 798 suspensions et 168 radiations 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan départemental pour un juste droit au RSA : collaboration avec la CAF et MSA en matière de contrôle, instauration d'amendes administratives... • Renouvellement de la convention d'accompagnement global avec Pôle emploi avec l'objectif d'augmenter de 50% les personnes accompagnées (+750) sur 3 ans

AXE POLITIQUE N°2 : UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 4 Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA (suite)	E4 – OS2 Réorganiser les services, coordonner les dispositifs et responsabiliser les acteurs de l'insertion (suite)	E4 – OS2 – OOP1 Rendre le bénéficiaire acteur et responsable (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte d'un taux d'indus détecté de 8,5% au regard du montant d'allocation versée • Réduction à 2 mois maximum du délai d'instruction pour les exploitants agricoles en situation d'urgence 	
		E4 – OS2 – OOP2 Faire évoluer le pilotage des activités d'insertion à partir de nouveaux outils		<ul style="list-style-type: none"> • Formation des équipes insertion impliquées dans l'opération « relation avec les entreprises pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA » - au 1er semestre 2017 pour 36 personnes
ENJEU 5 Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées	E5 – OS1 Organiser une dynamique de prévention pour les personnes âgées et d'accompagnement pour les aidants	E5 – OS1 – OOP1 Lutter contre l'isolement des personnes âgées		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du dispositif de coordination « Mona Lisa » en organisant des journées d'information pour 110 bénévoles
		E5 – OS1 – OOP2 Elaborer un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'un programme coordonné de financement des actions collectives et individuelles pour réaliser au minimum 50% des actions • Perception du financement associé au nombre des actions réalisées à hauteur de 50% • Organisation progressive d'un dialogue de gestion avec les résidences autonomes avec la signature de 26 CPOM • Versement des forfaits autonomes pour soutenir les résidences autonomes à hauteur de 324 K€ 	<ul style="list-style-type: none"> • Conclusion de 3 CPOM avec des résidences d'autonomie
		E5 – OS1 – OOP3 Développer différentes formes de soutien aux aidants	<ul style="list-style-type: none"> • Progression minimum de 10% des prestations d'aides aux aidants et des aides techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des modalités opérationnelles de l'évaluation multidimensionnelle des besoins concernant la personne âgée pour une mise en œuvre au 1^{er} avril 2017

AXE POLITIQUE N°2 : UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 5 Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées (suite)	E5 – OS2 Simplifier et améliorer la prise en charge des personnes âgées à domicile et en établissements	E5 – OS2 – OOP1 Mieux prendre en compte les besoins des bénéficiaires		<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du 1^{er} Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)
		E5 – OS2 – OOP2 Optimiser la gestion APA à domicile et en établissement	<ul style="list-style-type: none"> Evolution de la tarification limitée à + 1,10% 3 000 révisions réalisées par 16 ETP par le travail d'évaluation multidimensionnelle des bénéficiaires de l'APA Négociation et suivi de 3 CPOM EHPAD 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la réforme de la tarification dans les EHPAD Etude économique et sociale des EHPAD achevée au 1^{er} semestre 2017
		E5 – OS2 – OOP3 Permettre le maintien à domicile des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de 153 dossiers d'aide à la pierre en 2017 Négociation et suivi de 8 CPOM SAAD 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la stratégie territoriale à partir du fonds d'appui de la CNSA et soutien aux bonnes pratiques des SAAD Dans le cadre du renouvellement de la délégation des aides à la pierre, adaptation au vieillissement de 30 nouveaux logements en faveur des PA et des PH et production de 45 logements sociaux classiques adaptés à la perte d'autonomie Recensement des logements locatifs sociaux à destination des personnes handicapées ou vieillissantes Financement de 200 projets d'adaptations de logements locatifs sociaux à la perte d'autonomie dans le cadre de la convention Région-Département
		E5 – OS2 – OOP4 Permettre aux établissements de répondre aux différents besoins des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Suivi du plan actuel de restructurations ou constructions d'EHPAD 	<ul style="list-style-type: none"> Définition d'un nouveau plan EHPAD : la grande Bretèche et projet innovant
		E5 – OS2 – OOP5 Identifier les secteurs économiques d'avenir en lien avec les compétences solidarités territoriales		<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un séminaire de l'innovation sociale en octobre 2017

AXE POLITIQUE N°2 : UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
<p>ENJEU 5</p> <p>Répondre à un enjeu majeur de notre département : améliorer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées</p> <p>(suite)</p>	<p>E5 – OS3</p> <p>Améliorer l'autonomie des personnes handicapées : répondre aux besoins et favoriser l'accès aux droits</p>	<p>E5 – OS3 – OOP1</p> <p>Elaborer un schéma départemental de l'autonomie</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un schéma départemental de l'autonomie : présentation et vote en commission permanente en novembre 2017 • Réalisation d'une étude d'opportunité sur la labellisation d'une maison départementale de l'autonomie
		<p>E5 – OS3 – OOP2</p> <p>Améliorer et développer l'accueil familial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de 20 accueillants familiaux en 2017 	
		<p>E5 – OS3 – OOP3</p> <p>Optimiser la gestion des établissements de personnes handicapées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 0% d'évolution des prix de journée d'hébergement en établissement • Tarification des 26 établissements hébergeant 1 100 personnes handicapées assurée par 1 ETP 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation d'un établissement innovant
		<p>E5 – OS3 – OOP4</p> <p>Améliorer l'organisation du transport des enfants handicapés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien du nombre d'élèves étudiants handicapés transportés (594 en 2016) ou véhiculés par leurs parents (15 en 2016) • Maitrise du coût moyen de transport d'un élève handicapé à 6 000€ 	
		<p>E5 – OS3 – OOP5</p> <p>Optimiser l'organisation de la MDPH</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation légale d'instruire toutes demandes dans un délai moyen inférieur à 4 mois malgré l'augmentation de 2% du nombre d'instruction de demandes estimées en 2017 (40 000 demandes à instruire) et 3 900 dossiers en stocks mensuellement • Abaissement du taux d'appels mensuels non décrochés (62% en 2016 sur 6 500 appels par mois) • Elaboration de 3 200 cartes mobilité inclusion invalidité en 6 mois et 2 700 cartes mobilité inclusion stationnement en 6 mois 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un accueil téléphonique centralisé au niveau de la MDPH • Désectorisation de l'instruction administrative des dossiers au 1er trimestre 2017 • Mise en place de la carte Mobilité Inclusion au plus tard au 1^{er} juillet 2017 : organisation en interne et convention avec l'imprimerie nationale

AXE POLITIQUE N°2 : UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE				
Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
		E5 – OS3 – OOP6 Participer à la connaissance des publics handicapés et à l'adéquation de l'offre aux besoins à l'échelle du territoire		<ul style="list-style-type: none"> Préparation de la mise en œuvre du dispositif « réponse accompagnée pour tous » pour une application en juin 2017 Préparation de la mise en place d'un dispositif « Via-Trajectoire PH », piloté par l'ARS pour une application courant 2017
ENJEU 6 Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance	E6 – OS1 Définir le cadre des futures interventions « Enfance »	E6 – OS1 – OOP1 Analyser les effets de la politique enfance		<ul style="list-style-type: none"> Adoption en session de juillet 2017 d'un nouveau schéma enfance/famille Repenser l'offre d'hébergement en articulation avec les orientations du schéma s'appuyant sur l'innovation et une tarification révisée
		E6 – OS1 – OOP2 Mettre en place une nouvelle organisation « Enfance »		<ul style="list-style-type: none"> Organisation de 2 journées techniques à destination des travailleurs médico-sociaux et des professionnels des pôles enfance au cours du 1^{er} semestre 2017 Conforter la nouvelle organisation issue de la fusion des deux directions et accompagner cette dynamique dans les territoires
	E6 – OS2 Soutenir une politique de prévention diversifiée dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance	E6 – OS2 – OOP1 Améliorer le recueil et le traitement d'informations préoccupantes	<ul style="list-style-type: none"> Traitement de 100% des informations préoccupantes par un enregistrement et une évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Création et mise en œuvre de la cellule de recueil des informations préoccupantes
		E6 – OS2 – OOP2 Développer différentes formes d'actions de prévention	<ul style="list-style-type: none"> Maintien à 100% du taux d'occupation pour le service d'accueil de jour jeunes enfants et parents (SAJJEEP) Accueil de 2 couples dans les 2 appartements en continu au centre maternel et parental Sésame 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des actions de prévention spécialisée : implantation de 2 éducateurs dans les quartiers des Fontaines et de Rochepinard Dynamiser la politique de prévention : recentrage des missions, nouvelle convention avec les TISF et recentrage des missions des interventions éducatives à domicile
		E6 – OS2 – OOP3 Privilégier la promotion et la prévention de la santé mère-enfant mineur		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'articulation entre les missions de PMI et du dispositif Programme d'Accompagnement du Retour à Domicile (PRADO) pour les femmes enceintes et jeunes parents Lancement d'une campagne de prévention sur le syndrome du bébé secoué et de sensibilisation sur la sécurité à destination des parents et des professionnels de l'enfance

AXE POLITIQUE N°2 : UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
<p>ENJEU 6</p> <p>Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance (suite)</p>	<p>E6 – OS2</p> <p>Soutenir une politique de prévention diversifiée dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance (suite)</p>	<p>E6 – OS2 – OOP4</p> <p>Mettre en œuvre un dialogue partenariale avec le secteur hospitalier et médico-social</p>		
	<p>E6 – OS3</p> <p>Améliorer la qualité de la prise en charge des mineurs accueillis et des jeunes majeurs suivis</p>	<p>E6 – OS2 – OOP5</p> <p>Faire des centres de vacances un lieu d'accueil pour la protection de l'enfance</p> <p>E6 – OS3 – OOP1</p> <p>Dynamiser et professionnaliser le dispositif de placement familial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 40 nouveaux contrats signés avec des assistants familiaux • 40 places d'accueil de mineurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'audit sur le fonctionnement des 2 centres de vacances avec proposition d'une nouvelle offre en session de juillet 2017 • Nouveau dispositif de reconnaissance du rôle du conjoint, en cas d'incapacité temporaire de l'assistant familial afin d'assurer la continuité de l'accueil au 1^{er} semestre 2017 • Lancement de la 2^{ème} campagne de recrutements d'assistants familiaux • Reconduction du marché public de formation des assistants familiaux
		<p>E6 – OS3 – OOP2</p> <p>Optimiser les dispositifs d'accueil des mineurs et des jeunes majeurs suivis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de 65 contrats maximum jeunes majeurs signés • Maintien d'un taux d'occupation à 96% des mineurs isolés étrangers (MIE) et suivre 5 mineurs sur le moyen/ long terme (IDEF) • Respect du délai d'évaluation de 5 jours du dispositif MIE (IDEF) • Amélioration de la qualité du travail avec les familles : 50% de réponse aux enquêtes de satisfaction...(IDEF) • Améliorer l'accompagnement des enfants « à difficultés multiples » en réduisant le nombre de passage à l'acte et en évitant les ruptures de placement en famille d'accueil • Maintien d'un taux d'activité de 100% du Placement Educatif A Domicile 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail favorisant les prises en charge dans des structures de semi-autonomie et d'autonomie et mise en œuvre de critères d'éligibilité pour les signatures de contrats de jeunes majeurs à l'appui d'un tableau de bord de suivi • Mise en œuvre du dispositif de soutien au placement familial pour les enfants aux problématiques multiples en suivant 5 situations du dispositif à partir du 1^{er} trimestre 2017 • Généralisation du Projet pour l'Enfant (PPE) : prise en compte de la problématique du délaissement parental, harmonisation des interventions de l'aide sociale à l'enfance et amélioration du suivi de la santé de l'enfant confié

AXE POLITIQUE N°2 : UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 6 Rendre plus efficiente, forte et soutenable la politique de la petite enfance et de l'enfance (suite)	E6 – OS3 Améliorer la qualité de la prise en charge des mineurs accueillis et des jeunes majeurs suivis	E6 – OS3 – OOP2 Optimiser les dispositifs d'accueil des mineurs et des jeunes majeurs suivis (suite)	(PEAD) avec le suivi des situations de replis et des échecs (IDEF) <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un outil de suivi quantifiant le nombre de replis d'enfants et le nombre d'échecs de placement éducatifs à domicile pour les 3 structures portant le dispositif PEAD 	
	(suite)	E6 – OS3 – OOP3 Sécuriser le parcours de l'enfant en protection de l'enfance		
	E6 – OS4 Recentrer et promouvoir les actions départementales concernant les modes d'accueil de la petite enfance	E6 – OS4 – OOP1 Privilégier l'accompagnement et la promotion des modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> Respect du délai de 3 mois maximum pour le traitement légal d'agrément pour les assistants maternels Respect du délai de 4 mois maximum pour le traitement légal d'agrément pour les assistants familiaux Réalisation de 4 journées d'information sur les assistants maternels en 2017 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation des procédures d'agrément des assistants maternels et familiaux Réalisation d'un guide de l'agrément des assistants maternels et familiaux Organisation de réunion d'informations en directions des candidats au métier Mise en œuvre du service accueil collectif avec la réécriture des procédures administratives au plus tard le 1^{er} semestre 2017
		E6 – OS4 – OOP2 Développer un cadre de gouvernance avec les structures de la petite enfance : mettre en œuvre un dialogue partenarial	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'activité des 42 RAM en partenariat avec la CAF en 2017 Réalisation d'au moins 1 visite dans les 124 structures d'accueil de la petite enfance en 2017 	<ul style="list-style-type: none"> Mieux organiser l'articulation partenariale entre les acteurs du secteur sanitaire et de la petite enfance Contribution aux travaux du Schéma Départemental des Services aux Familles
ENJEU 7 Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales	E7 – OS1 Apporter une réponse sociale rapide et de proximité à l'ensemble des personnes en difficulté	E7 – OS1 – OOP1 Favoriser l'accès aux droits	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation régulière de la charge de travail sur les secteurs des 120 assistants sociaux 	
		E7 – OS1 – OOP2 Proposer une nouvelle offre de service de l'action sociale		<ul style="list-style-type: none"> Révision de l'organisation du plan de permanences sociales Développement de la déssectorisation de l'action sociale dans les territoires avec l'expérimentation d'au moins 1 site par territoire en 2017

AXE POLITIQUE N°2 : UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
<p>ENJEU 7</p> <p>Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales</p> <p>(suite)</p>	<p>E7 – OS1</p> <p>Apporter une réponse sociale rapide et de proximité à l'ensemble des personnes en difficulté</p> <p>(suite)</p>	<p>E7 – OS1 – OOP3</p> <p>Lutter contre la paupérisation à travers l'aide à la vie quotidienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise du nombre d'aides pour stabiliser la dépense du dispositif d'accès et maintien dans le logement : 1 500 dossiers d'accès au logement, 330 dossiers de maintien dans le logement et 2 600 impayés de factures • 300 personnes accueillis dans des appartements pédagogiques temporaires dans le cadre du développement des actions de prévention à la maîtrise de l'énergie • Suivi de l'évolution du nombre d'aides FSL par territoire • Augmentation de 2,7% des recettes du FSL en 2017 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de référents précarité énergétique au sein des 23 MDS en février 2017 • Simplification des démarches administratives des demandeurs d'aides FSL en achevant la numérisation des documents • Mise en œuvre de la délégation de compétence FSL dans le cadre de la future convention entre le Département et la Métropole
		<p>E7 – OS1 – OOP4</p> <p>Soutenir l'accès des publics en difficulté à des solutions de logements adaptés à leurs besoins (PDALHPD)</p>		
	<p>E7 – OS2</p> <p>Assurer la déclinaison territoriale des politiques sociales pour mieux répondre aux besoins des usagers</p>	<p>E7 – OS2 – OOP1</p> <p>Améliorer la qualité de l'accueil de l'utilisateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 85% du taux de réponse aux appels téléphoniques à l'accueil des MDS 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnalisation de la fonction d'accueil au sein des MDS • Conforter le maillage territorial avec l'association des MDS et des Maisons de Service Aux Publics (MSAP) • Poursuite du développement d'une offre de service : maison des adolescents, centre de planification ou d'éducation familiale... • Développement des supports et signalétiques pour mieux communiquer sur l'offre de service

AXE POLITIQUE N°2 : UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE ET PRAGMATIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 7 Rendre plus efficiente la territorialisation de nos politiques sociales (suite)	E7 – OS2 Assurer la déclinaison territoriale des politiques sociales pour mieux répondre aux besoins des usagers (suite)	E7 – OS2 – OOP2 Garantir la qualité de l'accompagnement et des réponses apportées aux usagers	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de 80% des bilans de santé des enfants scolarisés en moyenne section Réalisation de 80% des consultations de pédiatrie préventive réglementaire Contribution au respect du délai de 10 semaines maximum d'évaluation des informations préoccupantes Réalisation de 100% des visites à domicile par un éducateur, puéricultrice ou assistant social suite à une déclaration d'information préoccupante 	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un observatoire départemental des données sociales et d'activités Organisation territoriale des bilans de santé et des dépistages visuels dans les écoles maternelles
	E7 – OS3 Développer une dynamique partenariale sur nos territoires	E7 – OS3 – OOP1 Impulser ou faire vivre les partenariats locaux	<ul style="list-style-type: none"> Initiation ou participation au minimum à une action partenariale nouvelle en faveur du retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA Négociation et conclusion avec les entreprises locales entre 10% et 20% de périodes de mises en situation en milieu professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de « portes-ouvertes » au sein des MDS pour faciliter les échanges inter-institutions en 2017 Mise en œuvre d'une charte de coopération institutionnelle dans le cadre du Programme Social Territorial en 2017
		E7 – OS3 – OOP2 Piloter et évaluer les actions collectives	<ul style="list-style-type: none"> Conduite au minimum de 2 actions collectives nouvelles par territoire, impliquant au moins deux partenaires locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'une charte départementale de mise en œuvre des actions collectives en 2017
	E7 – OS4 Assurer un mangement de proximité, transversal et efficient des maisons départementales de solidarités	E7 – OS4 – OOP1 Apporter une dynamique du changement		<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une journée départementale des territoires Organisation dans chaque territoire d'une journée thématique
	E7 – OS4 – OOP2 Rechercher une meilleure adéquation entre les moyens et les ressources	<ul style="list-style-type: none"> Consommation entre 80% et 100% de l'enveloppe financière dédiée aux remplacements Octroi des chèques d'accompagnement personnalisés entre 80% et 100% des dotations par territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Conduite de temps d'échanges de pratique inter-territoires ou de retour d'expériences afin de mutualiser les moyens en 2017 	

AXE POLITIQUE N°3 : MODERNISATION ET EFFICACITE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
<p>ENJEU 8 –</p> <p>Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique</p>	<p>E8 – OS1</p> <p>Construire des dispositifs de pilotage</p>	<p>E8 – OS1 – OOP1</p> <p>Inscrire l'ensemble de nos activités et projets opérationnels dans une démarche stratégique</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et mise à jour de l'arborescence stratégique et opérationnelle de l'institution à compter de 2017 • Réalisation du document DOB 2017 à partir de l'arborescence stratégique en fixant des objectifs donnant un cadre annuel de performance (CAP) en mars 2017 • Elaboration d'un futur rapport annuel de performance réalisée au moment du bilan annuel
		<p>E8 – OS1 – OOP2</p> <p>Mettre en place un système global et intégré de pilotage des activités et des projets</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement du projet PUMA avec la mise en place d'une méthode de gestion de projet unique à compter de juin 2017 • Définition d'un catalogue de service, l'organisation et des outils informatiques pour gérer les offres de service de l'ingénierie, de l'informatique et de la logistique en 2017 • Déploiement de tableaux de bord mensuel de pilotage des activités par direction/ politique • Déploiement d'un Système d'Information Décisionnel (SID) dans le domaine des ressources humaines à partir d'avril 2017 • Institution d'un dialogue de gestion à partir des précédents outils
		<p>E8 – OS1 – OOP3</p> <p>Mettre en place une évaluation de nos politiques publiques</p>		
		<p>E8 – OS1 – OOP4</p> <p>Consolider notre gestion des risques juridiques et de sécurisation des actes</p>		

AXE POLITIQUE N°3 : MODERNISATION ET EFFICACITE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE				
Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 8 – Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique (suite)	E8 – OS2 Optimiser notre organisation	E8 – OS2 – OOP1 Travailler sur les processus dans la finalité d'améliorer l'organisation collective du travail		<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des principaux processus transversaux de notre institution, en priorité le processus de dématérialisation des subventions, processus de dématérialisation des factures et le processus de dématérialisation des frais de déplacement
		E8 – OS2 – OOP2 Rechercher les mutualisations possibles avec des organismes extérieurs		
		E8 – OS2 – OOP3 Passer d'une gestion informatique des outils à l'organisation d'un système d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition du temps de travail des services informatiques entre 50 % consacré aux activités de maintien en condition opérationnelle (MCO) et 30% à l'avancement des projets informatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Fusion des trois bases de données sociales avec une réalisation prévue pour fin 2017 • Développements informatiques pour la DGAS • Refonte et amélioration d'un système d'information des archives départementales avec un début d'exploitation prévu pour fin 2017 • Cartographie des risques liés au fonctionnement des outils informatiques
		E8 - OS2 – OOP4 Développer l'administration numérique		<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un portail d'administration numérique pour l'institution • Etude de mutualisation d'une solution d'archivage numérique interdépartementale et infra-départementale • Poursuite de la dématérialisation des correspondances en 2017
		E8 – OS2 – OOP5 Améliorer la qualité des échanges avec les citoyens-usagers		<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et exploitation d'un portail de l'ingénierie territoriale regroupant les offres de services, les données partagées, les formulaires de demandes de subventions et autres informations pour un début d'exploitation prévu en juillet 2017 • Dématérialisation des factures obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017

AXE POLITIQUE N°3 : MODERNISATION ET EFFICACITE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 8 – Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique (suite)	E8 – OS2 Optimiser notre organisation (suite)	E8 – OS2 – OOP5 Améliorer la qualité des échanges avec les citoyens-usagers (suite)		<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un portail communautaire Neolink pour les bénéficiaires du RSA avec un début d'exploitation prévu en juin 2017 • Développement de formulaires pour les demandes de subventions : F2D et FDDR prévu en octobre 2017 • Amélioration de l'accueil téléphonique et physique du département • Simplification des démarches administratives des demandeurs d'aides du FSL avec la mise en place de la GED
	E8 – OS3 Optimiser nos ressources financières et notre gestion des ressources humaines	E8 – OS3 – OOP1 Rationaliser les dépenses de fonctionnement pour améliorer les conditions de l'équilibre financier	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution de 0% du budget RH en 2017 par rapport au BP 2016 • Maintien de la politique de non remplacement d'une partie des postes vacants • Maintien du délai global de paiement inférieur ou égal à 20 jours et limiter le nombre de rejets et d'indus • A compter de 2017, suivi de la convention triennale entre le Laboratoire de Touraine et le GIP Inovalys • Non augmentation de la fiscalité en 2017 	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation d'un règlement budgétaire et financier en 2017 • Participation à la recherche de financements extérieurs : mécénats et financement participatif (« crowdfunding »)
		E8 – OS3 – OOP2 Poursuivre une gestion dynamique de la dette	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de la capacité de désendettement sous le seuil des 12 ans 	
		E8 – OS3 – OOP3 Réaliser le niveau d'investissement le plus élevé possible		

AXE POLITIQUE N°3 : MODERNISATION ET EFFICACITE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 8 – Moderniser l'organisation et les pratiques de l'institution pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre action publique (suite)	E8 – OS3 Optimiser nos ressources financières et notre gestion des ressources humaines (suite)	E8 – OS3 – OOP4 Construire collectivement, dans le cadre de nos contraintes financières, un inventaire des compétences existantes et des besoins nécessaires à la conduite de nos actions publiques	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation de 2 400 fiches de poste dans le cadre du projet GPEC 	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la GPEC, mise en place d'un processus de planification et d'anticipation : anticipation des besoins en compétences et effectifs (premier travail en 2017), analyse des ressources actuelles et ajustement entre les besoins futurs et l'état actuel pour définir un plan d'actions et répondre aux évolutions
		E8 – OS3 – OOP5 Définir et mettre en place un plan d'actions de gestion des ressources humaines pour faire face à ces contraintes financières	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du protocole PPCR : 2 200 arrêtés à modifier nécessitant le reclassement de tous les agents de la collectivité en 2017, le changement de règles pour les promotions (mars-avril) et le transfert de primes en points d'indice au 1^{er} janvier 2017 Préparation et accompagnement du personnel dans le cadre du transfert transport à la Région à l'automne 2017 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre réglementaire au 1^{er} juillet 2017 du nouveau régime indemnitaire pour les agents du département Etude sur les conséquences des éventuels transferts de compétences à la Métropole de Tours en 2017 pour un transfert au 1^{er} janvier 2018
		E8 – OS3 – OOP6 Construire un environnement de travail permettant d'élargir les possibilités d'évolutions individuelles	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de plus de formations collectives sur site et sur de nouvelles compétences pour promouvoir le travail collectif et répondre à de nouveaux besoins en terme de métiers Renouvellement de la convention avec le FIDPF pour 2017-2019 avec une réalisation de 200 k€ d'actions en 2017 (600 K€ sur 3 ans) 	
ENJEU 9 – Mettre en place une stratégie patrimoniale	E9 – OS1 Construire un référentiel unique, complet et partagé de notre patrimoine départemental	E9 – OS1 – OOP1 Consolider l'inventaire physique et juridique de notre patrimoine immobilier		<ul style="list-style-type: none"> Constitution d'un référentiel unique de nos biens immobiliers pour statuer sur les usages de nos biens et les mesures à adopter pour réduire les charges de fonctionnement en 2017
E9 – OS1 – OOP2 Construire une base de données et d'indicateurs unifiée de nos biens immobiliers		<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de mesures prises à partir du référentiel et permettant de diminuer le coût de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Refonte des bases existantes et bâtir une base de donnée complète, unifiée et partagée de données Mise en place des indicateurs de coût moyen au m² par type d'équipements et des indicateurs relatifs à l'occupation de tous nos bâtiments 	

AXE POLITIQUE N°3 : MODERNISATION ET EFFICACITE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
<p>ENJEU 9 – Mettre en place une stratégie patrimoniale (suite)</p>	<p>E9 – OS2</p> <p>Mettre en œuvre une gestion active de nos biens immobiliers</p>	<p>E9 – OS2 – OOP1</p> <p>Adopter un niveau de maintenance permettant d'éviter une dégradation irréversible du bâti des sites départementaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, mise aux normes accessibilité « handicapés » pour le château et donjon de Loches, maison des sports, et l'immeuble « Oasis » à l'hôtel du département 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de toutes les opérations prévues dans le nouveau programme grosses réparations pour les 2 prochaines années pour un montant de 1,2M€ • Lancement de la dernière tranche des travaux de réaménagement de Champ Girault par le vote d'une AP de 1,3 M€
		<p>E9 – OS2 - OOP2</p> <p>Mettre en place un plan de maîtrise de l'énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du coût de la consommation d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un contrat de performance énergétiques sur nos bâtiments les plus énergivores à partir des diagnostics thermiques déjà réalisés à compter de 2017
		<p>E9 – OS2 – OOP3</p> <p>Diversifier les mesures de valorisation de notre patrimoine immobilier</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Réflexions sur les montages juridiques et financiers permettant la valorisation de certains de nos biens immobiliers en particulier par une gestion déléguée (DSP pour le plan d'eau de Hommes...) • Optimisation des recettes liées aux occupation domaniales (monuments départementaux...) • Optimisation de l'occupation de nos locaux (Hôtel du département, permanences sociales...) • Construction d'un centre d'exploitation à Sorigny pour un montant de 1,8 M€ pour une livraison au dernier trimestre 2017 • Début de reconstruction de la MDS de Loches programmé fin 2017 pour être opérationnelle en 2019 d'un montant de 3,8 M€
	<p>E9 – OS3</p> <p>Optimiser nos moyens logistiques</p>	<p>E9 – OS3 – OOP1</p> <p>Moderniser et structurer l'offre de services logistiques</p>		
		<p>E9 – OS3 – OOP2</p> <p>Moderniser la gestion des biens meubles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'âge moyen des véhicules légers et techniques dans le cadre des acquisitions annuelles • Suivi de l'évolution des surfaces nettoyées • Dans le cadre du dialogue de gestion instauré avec les collègues, aborder la 	<ul style="list-style-type: none"> • Modernisation de la gestion de la flotte automobile et de porter une attention particulière à son utilisation • Développement de la mutualisation des moyens de nettoyage avec certains partenaires (SDIS...)

AXE POLITIQUE N°3 : MODERNISATION ET EFFICACITE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE				
Enjeux	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Activités récurrentes (Objectif/Cible 2017)	Projets (en cours ou nouveaux projets 2017)
ENJEU 9 – Mettre en place une stratégie patrimoniale (suite)	E9 – OS3 Optimiser nos moyens logistiques (suite)	E9 – OS3 – OOP2 Moderniser la gestion des biens meubles (suite)	question du financement des équipements individuels de protection (EPI) et matériels de nettoyage <ul style="list-style-type: none"> Engagement à fabriquer des documents à partir de 25% de papier recyclé à partir de janvier 2017 pour assurer une gestion globalisée d'élimination du papier 	



